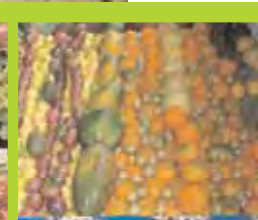




L'AGRICULTURE CALÉDONIENNE

de 1998 à 2007



REPUBLIQUE FRANCAISE
GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

L'AGRICULTURE CALÉDONIENNE

de 1998 à 2007

*Service de l'eau et des statistiques
et études rurales
Affaires rurales / section statistiques*



DAVAR
Direction des Affaires
Vétérinaires, Alimentaires
et Rurales

AVANT PROPOS

Le présent document, décrivant l'évolution de l'agriculture calédonienne sur une période de dix ans, a été réalisé dans la continuité de quatre ouvrages similaires, édités respectivement en juillet 2000, en novembre 2001, en octobre 2005 et en janvier 2007 ¹.

La poursuite de ce travail a paru nécessaire, non seulement en raison de l'intérêt manifesté par de nombreux lecteurs, mais aussi par le besoin d'actualiser les données traduisant les évolutions récentes de l'agriculture calédonienne.

«L'agriculture calédonienne de 1998 à 2007» a pu être réalisé grâce aux personnes et aux établissements privés et publics qui fournissent des données statistiques agricoles depuis de nombreuses années à la direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR). Ainsi, une vingtaine de sources différentes permet de détailler et d'évaluer le poids de l'agriculture dans l'économie calédonienne.

La DAVAR, et notamment le personnel de la section statistiques du service de l'eau et des statistiques et études rurales, remercie particulièrement l'établissement de régulation des prix agricoles (ERPA) pour sa contribution à la rédaction de ce document, et plus généralement toutes les administrations, services et organismes publics et privés, ainsi que les personnes privées, qui ont bien voulu fournir les éléments statistiques nécessaires à la rédaction de cet ouvrage. ●

¹ «L'agriculture calédonienne de 1989 à 1998», «L'agriculture calédonienne de 1991 à 2000», «L'agriculture calédonienne de 1994 à 2003» et «L'agriculture calédonienne de 1996 à 2005»

AVERTISSEMENT

Certains chiffres contenus dans ce document sont différents de ceux publiés annuellement par la DAVAR dans les mémentos agricoles. Les chiffres des mémentos agricoles sont provisoires et certains d'entre eux sont précisés par des déclarations tardives ou des rapports et analyses qui parviennent à la DAVAR après la rédaction définitive du document. De multiples sources d'information ont été recoupées qui permettent de présenter dans le présent document des chiffres plus précis et plus actualisés que ceux du memento agricole.

Les données utilisées sont principalement issues du service de l'eau et des statistiques et études rurales de la DAVAR, sur la base d'éléments provenant :

- des provinces îles Loyauté, Nord et Sud,
 - de l'établissement de régulation des prix agricoles (ERPA),
 - de la chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (gestionnaire du marché de gros),
 - de l'office de commercialisation et d'entrepôt frigorifique (OCEF),
 - de l'institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE-NC),
 - de l'agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF),
 - de la direction régionale des douanes,
 - de l'association des arboriculteurs ARBOFRUITS,
 - des recensements agricoles de 1991 et de 2002 (RGA 1991 et RGA 2002),
 - du service de la marine marchande et des pêches maritimes,
 - de météo France (direction régionale de la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna),
 - des unités de promotion des races (UPRA bovine, porcine, équine),
 - des associations et groupements de professionnels de l'agriculture,
- et de documents divers ainsi que de déclarations individuelles, d'exploitants agricoles notamment.

Les données de deux autres activités rurales, la sylviculture (production de bois uniquement) et l'aquaculture, viennent compléter les données statistiques de l'agriculture calédonienne, pour former un ensemble que l'on appellera « secteur rural » dans le présent document.

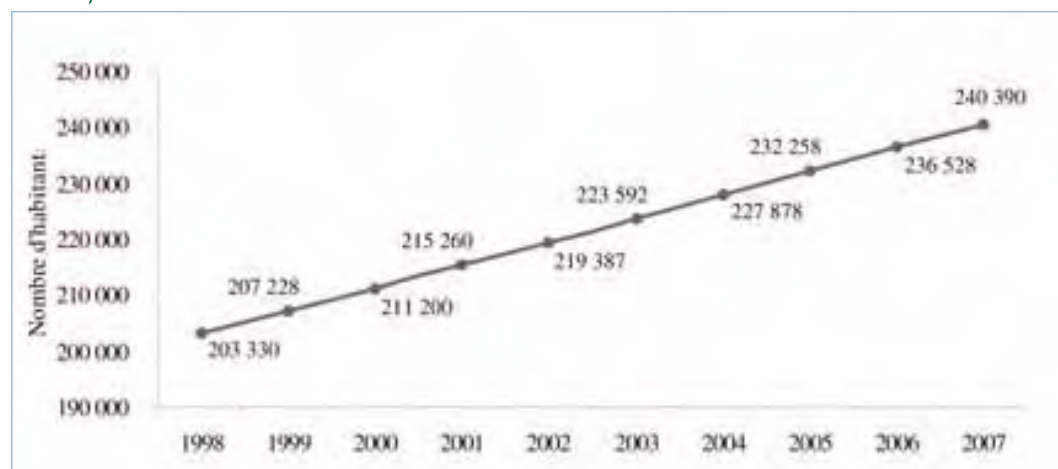
Certaines données, notamment anciennes, sont à prendre avec précaution et peuvent être sujettes à caution. Lorsqu'elles sont seules disponibles, elles permettent malgré tout d'exprimer des tendances utiles à l'examen d'une évolution.

Les valeurs des importations sont des valeurs CAF¹. Celles des exportations sont des valeurs FOB².

Sauf indication contraire, les valeurs sont toutes exprimées en francs CFP courants³ (100 F CFP = 0,8385 Euros).

Les évolutions moyennes, ou tendances, sont calculées à l'aide de régressions linéaires qui permettent d'atténuer les pics. La tendance linéaire calcule la droite des moindres carrés pour une courbe représentée par l'équation de type $y = ax + b$. Cette tendance linéaire est inscrite sur de nombreux graphes décrivant les évolutions de 1998 à 2007.

Certaines valeurs de production, de commercialisation ou de consommation sont rapportées au nombre d'habitants. A ainsi été retenue l'évolution suivante (population au 1er janvier de chaque année⁴).



Evolution de la population de Nouvelle-Calédonie

Entre 1998 et 2007, la population calédonienne a augmenté au rythme de 1,8% par an. ●

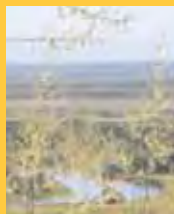
¹ CAF (coût assurance fret) : valeur du produit importé au port comprenant sa valeur propre, les frais d'assurance et le coût du transport.

² FOB (free on board) : valeur d'une marchandise, tous frais d'embarquement compris.

³ L'indice des prix au détail, calculé par l'ISEE (base 100 en décembre 1992) était de 111,2 en janvier 1998 et de 125,5 en janvier 2007.

⁴ Source ISEE-NC

SOMMAIRE



09 LE CONTEXTE NATUREL DE L'AGRICULTURE CALÉDONIENNE

Un milieu naturel peu favorable à l'agriculture	10
Les accidents climatiques de ces dernières années	12



13 LES MOYENS DE PRODUCTION, HUMAINS ET MATÉRIELS

Plus de la moitié des exploitations agricoles ont une SAU inférieure à 1 ha	14
Le système polyculture-élevage prédomine	15
Un régime foncier de droit privé sur les 2/3 des surfaces	15
Une réforme foncière de grande ampleur	16
Trois exploitations sur 10 utilisent un tracteur en 2002	17
Des importations de matériel agricole en hausse	17
La population agricole familiale	
représente 10% de la population calédonienne en 2002	18
La formation des Hommes progresse	18
Le secteur agricole fournit plus de 1 700 emplois salariés	20



65 LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE

Trois principales sources de financement	66
• L'Etat	66
• La Nouvelle-Calédonie	66
• Les provinces	66
Une autre forme d'aide de la collectivité Nouvelle-Calédonie : la régulation du marché local	68
Si seulement un exploitant sur dix indiquait avoir un prêt en cours en 2002...	68
... environ 2 milliards de F CFP de prêts sont accordés chaque année aux agriculteurs.	68



69 LES AUTRES FILIÈRES

La production de bois	70
La production de bois sciés régresse	70
Les autres produits dérivés du bois	70
L'aquaculture	71
Les crevettes : première filière d'exportation... après le nickel	71
La commercialisation des crevettes : majoritairement destinée à l'exportation	71
La production d'huîtres et d'écrevisses	72

L'agriculture calédonienne de 1998 à 2007 est édité par la DAVAR

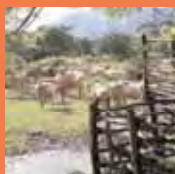
Directeur de la publication : C. Desoutter

Rédaction : SESER / section statistique

Maquette et infographie : B. Editeur
BP 2390 - Tél / Fax : 27 51 94
mail : annemariebro@mls.nc

Imprimé sur les presses des IRN

Novembre 2008



73 L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE CALÉDONIENNE

La production agricole en quantités et volumes	74
La production agricole calédonienne en valeur	75
La production agricole commercialisée est passée de 6 à 9 milliards de F CFP	76
Les importations	77
Les exportations	79
Le taux de couverture du commerce extérieur du secteur rural	79



21 LES PRODUCTIONS ANIMALES

L'élevage bovin	22
Les volumes abattus régressent	22
Des importations en forte progression depuis 2005	24
Des exportations limitées à de rares ventes de reproducteurs	24
Les ventes contrôlées de viande bovine sont stables	24
L'aviculture	25
Les abattages de poulets progressent	25
Les importations de viande de poulet poursuivent leur progression	25
Les oeufs de consommation : la Nouvelle-Calédonie est autosuffisante	26
L'accoupage et les reproducteurs	26
Les autres produits de basse-cour	26
Le gibier à plumes	27
Récapitulatif de la filière avicole	28
La filière viande porcine en forte progression	29
Progression très régulière des abattages de porcs	29
Des importations modestes au regard de la production locale	30
Des porcs exportés essentiellement à Wallis et Futuna	30
Les ventes contrôlées de viande porcine en forte augmentation	31
Les ovins et les caprins	32
La production de viande caprine est difficilement quantifiable	32
La viande ovine : la Nouvelle-Calédonie produit 1% de ses besoins	32
Les ventes et la consommation de viande ovine progressent	33
Les élevages de cervidés se développent	34
Une production contrôlée en forte augmentation	34
Des exportations en hausse malgré la mauvaise année 2003	34
La consommation de viande de cerf	34
L'élevage équin	35
La production de lapins reprend de la vigueur	36
La production laitière locale :	
un peu plus de 1% des besoins	37
Le lait de chèvre, une production abandonnée depuis 2000	37
Les produits laitiers au 1er rang des importations de produits agricoles	37
Le marché du lait de vache et de ses produits dérivés	38
L'apiculture se professionnalise	39
La production commercialisée de miel local	39



41 LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les légumes	42
7 100 tonnes de légumes frais commercialisées en 2007	42
Les oignons	43
Les légumes secs	44
Les tubercules tropicaux	44
Les pommes de terre : une production très irrégulière	45
Les squashes : essentiellement destinées à l'exportation	48
Récapitulatif de la filière légumes	48
La commercialisation de légumes en Nouvelle-Calédonie	49
Les fruits	50
L'arboriculture fruitière : une filière en progression	50
La consommation de fruits	51
L'horticulture ornementale :	
une filière en pleine progression	52
Les céréales :	
une production multipliée par 3 en dix ans	55
La production calédonienne de céréales :	
du maïs essentiellement	55
Le stockage : une capacité de près de 9 600 tonnes	56
Les importations : principalement du blé et du riz	56
Le café : au creux de la vague	58
La production calédonienne de café : recherche de la qualité	58
Les importations de café : forte croissance des cafés en poudre	59
Le coprah : exclusivement produit à Ouvéa	60
La vanille	61
Les plantes à parfum et médicinales	62
Les intrants	63
Les importations de plants et semences végétales	63
Les importations et l'utilisation d'engrais chimiques	63
Les importations de produits phytosanitaires	64

81 CONCLUSION

83 ANNEXES

• Détail des abattages OCEF de bovins	84
• Détail des exportations de légumes	84
• Définitions	85
• Liste des principaux fruits	89
• Liste des principaux légumes	89
• Sigles utilisés	90



LE CONTEXTE NATUREL DE L'AGRICULTURE CALÉDONIENNE





UN MILIEU NATUREL PEU FAVORABLE À L'AGRICULTURE

La Nouvelle-Calédonie est la troisième île du Pacifique Sud par sa superficie, après la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande. Elle couvre 18 575 Km². Avec près de 240 400 habitants (ISEE, estimation de la population au 1er janvier 2007), la densité de population calédonienne est de 12,9 habitants au Km². Cette densité moyenne est relativement faible, elle est près de neuf fois inférieure à celle de la France métropolitaine (111,6 habitants au Km²).

● 58% de la population calédonienne réside dans l'agglomération nouméenne

Le dernier recensement de la population (2004) donnait : 22 080 habitants en province îles Loyauté (10% de la population calédonienne), 44 474 habitants en province Nord (19%) et 164 235 habitants en province Sud (71%). 58% de la population calédonienne réside dans l'agglomération nouméenne, souvent appelée «Grand Nouméa», qui regroupe les trois principales communes de la province Sud : Nouméa (91 386 habitants), Dumbéa (18 602 habitants) et le Mont Dore (24 195 habitants). Corrélativement à cette concentration urbaine (142,2 habitants au Km²), la densité de population sur le reste de la Nouvelle-Calédonie est de 5,5 habitants au Km². Cette densité particulièrement faible est une des principales caractéristiques du contexte humain de l'agriculture calédonienne.

● La Nouvelle-Calédonie n'a pas, à proprement parler, une grande vocation agricole

La superficie agricole utilisée représentait, en 2002, 247 878 ha, soit 13% de la superficie de la Nouvelle-Calédonie. En métropole, ce chiffre atteignait 51% en

2000. La Nouvelle-Calédonie n'a donc pas, à proprement parler, une grande vocation agricole. Ceci s'explique notamment par la géographie de cet archipel : la Grande Terre présente une côte est (au vent) ayant une faible surface cultivable et une côte ouest (sous le vent) occupée par de grandes plaines, souvent peu fertiles et très sèches. Elle est en outre traversée du nord au sud par un massif montagneux peu propice à la culture. On notera, par ailleurs, que 1/3 de la surface de la « grande terre » est occupé par des sols ultrabasiques, impropres à la culture. Enfin, les îles Loyauté présentent de nombreux affleurements calcaires qui rendent les cultures difficilement mécanisables.

Ainsi, la faible part des surfaces cultivables, la qualité souvent médiocre des sols, les aléas climatiques (cyclones et sécheresses fréquents), l'éloignement, notamment pour les producteurs du Nord et des îles, du principal centre de consommation (Grand Nouméa) sont quelques freins pour le développement de l'agriculture calédonienne.

● Mais la Nouvelle-Calédonie possède des atouts certains.

Son caractère insulaire lui permet de préserver un environnement sanitaire de qualité, son climat permet de développer des cultures « tropicales » aussi bien que des cultures « tempérées » et certains sols de bonne qualité agronomique, notamment dans le Nord, permettent d'envisager le développement de grandes

▶
Répartition de la surface agricole utilisée par province en 2002
(Source : RGA 2002)

Surfaces en ha	province des îles Loyauté	province Nord	province Sud	Nouvelle-Calédonie
surface agricole utilisée (SAU)	1 164	121 647	125 066	247 878
superficie totale du territoire	198 090	958 260	701 200	1 857 550
SAU/superficie totale du territoire	1%	13%	18%	13%

¹ Densités de population en 2007 de quelques pays avoisinants (source CIA World Factbook, janvier 2008) : Polynésie Française : 76,2 h/Km², Wallis et Futuna : 59,5 h/Km², Fidji : 50,3 h/Km², Vanuatu : 17,4 h/Km², Nouvelle-Zélande : 15,4 h/Km², Australie : 2,7 h/Km².

² Source : recensement général de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie 2002 (RGA 2002)

³ Source : recensement de l'agriculture 2000.



cultures. En outre, la situation géographique de la Nouvelle-Calédonie dans le bassin Pacifique laisse envisager des relations commerciales avec ses voisins, lui permettant une activité d'exportation de ses produits agricoles.

● Les saisons

La météorologie de la Nouvelle-Calédonie est fortement influencée par la configuration de son relief et par l'action de l'alizé, qui entraîne vers les côtes les systèmes nuageux se formant sur l'océan.

Il existe deux saisons des pluies : une grande de décembre à avril et une petite en juin, pendant la saison fraîche. Les saisons sèches alternent avec les saisons des pluies : l'une, importante de septembre à novembre et l'autre, peu marquée, en mai.

La côte est, « au vent », enregistre des hauteurs de précipitations annuelles d'environ le double de celles de la côte ouest, « sous le vent ». Ces précipitations sont très irrégulières : ainsi les périodes de sécheresse ne sont pas rares, de même que les pluies torrentielles.

Les quantités de pluies annuelles sont très variables, des années sèches alternant avec des années

pluvieuses. Grossièrement, on recueille, en moyenne, 1 mètre d'eau de pluie par an sur la côte Ouest, pour deux mètres sur la côte Est et 1,5 mètres aux îles Loyauté. Quelques records sont à signaler : 634 mm en 24 h à la Ouinné le 24 décembre 1981 (cyclone Gyan), 582 mm à Bourail le 23 janvier 1990, 947 mm en trois jours à Yaté du 24 au 26 décembre 1981, 130 mm en une heure à La Roche le 23 février 2000. A noter sur la longue période : on a mesuré 6 092 mm à Tiwaka durant l'année 1967 alors que seulement 266,5 mm ont été relevés à Ouaco pendant toute l'année 1993.

La moyenne annuelle d'humidité relative est comprise entre 75% et 81%. Les mois les plus secs se situent entre août et septembre. Les mois les plus humides sont principalement janvier, février et mars. L'amplitude quotidienne de l'humidité relative peut être très importante : par exemple à Poindimié, le 11 août 1979, l'humidité a oscillé entre 12 et 93 %.

● Vent et température

Les températures moyennes annuelles varient entre 22°C et 24°C. Les amplitudes thermiques annuelles sont faibles (environ 7°C), mais il n'est pas rare de noter des amplitudes thermiques journalières de 20 à 25°C





UN MILIEU NATUREL PEU FAVORABLE À L'AGRICULTURE

(situation caractéristique des mois d'octobre et novembre). Quelques records de température sont notables : 2,3°C à Bourail le 17 juin 1965, 2,8°C à La Roche le 27 août 1979, 38,7°C à Ouaco le 2 novembre 1954, 39,9°C à Boulouparis le 8 janvier 2002.

Le régime habituel des vents en Nouvelle-Calédonie est celui des alizés qui soufflent d'un secteur compris entre l'est nord-est et le sud-est. Ces vents sont généralement modérés à assez forts et prédominent très largement tout au long de l'année (environ 250 jours par an). Les vents d'ouest, dus pour la plupart au passage de perturbations, sont plus fréquents sur le sud (environ 10 à 12% d'épisodes en plus) et moins fréquents au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord, leur vitesse diminuant également. Lors de passages cycloniques, les vents peuvent atteindre des vitesses instantanées impressionnantes : 191 Km/h sur la baie Ugué (à Monéo - Ponérihouen) en mars 1975 (cyclone Alison), 184 Km/h à Koumac en février 1989 (cyclone Harry) et 234 Km/h sur le massif du Koniambo le 14 mars 2003 (cyclone Erica).

● L'insolation

En moyenne, en Nouvelle-Calédonie, la durée annuelle d'insolation se trouve comprise entre 2 200 et 2 700 heures. L'insolation est plus faible sur la côte Est (2 263 h/an soit 6,2 h/jour à Ponérihouen) que sur la côte Ouest où Koumac bénéficie du meilleur ensoleillement avec 2 676 h/an (soit en moyenne 7,4 h/jour).

Le rayonnement solaire global est maximal d'octobre à janvier (diminution presque systématique à partir de la deuxième décennie de février) : de 2 000 à 2 500 joules/cm² par jour. Il est minimal en juin : de 1 000 à 1 300 joules/cm² par jour.

● Les accidents climatiques de ces dernières années

1998 : Dépressions tropicales « Yali » (fin mars 1998) et « Zuman » (début avril 1998).

1999 : Cyclone « Franck » du 17 au 21 février. Dépressions : « Dani » les 21 et 22 janvier, « Olinda » du 22 au 24 janvier et « Ella » du 11 au 14 février 1999.

2000 : Pas de cyclone ni de dépression tropicale mais de nombreuses pluies importantes ayant fait l'objet d'indemnités pour cultures détruites.

2001 : Dépression tropicale forte « Sosé » du 7 au 12 avril. Fortes pluies le 2 octobre avec 170 mm en 6 heures à Nouméa et 249 mm en 24 heures à Boulari (Mont Dore).

2002 : Dépressions tropicales fortes « Claudia » du 11 au 14 février et « Des » les 6 et 7 mars. Fortes pluies le 23 décembre avec 336 mm en 24 heures à Ouinné.

2003 : Cyclone « Erica » le 14 mars. Ce cyclone a été particulièrement destructeur, tant par l'intensité des précipitations que par la violence des vents qu'il a générés, avec des records de 234 Km/h sur le massif du Koniambo, de 202 Km/h à Nouméa et de 187 Km/h au phare Amédée. L'arboriculture fruitière, notamment, a fortement souffert des effets du cyclone « Erica ». Les dégâts et manques à gagner causés par ce cyclone au seul secteur agricole ont été évalués à 2,9 milliards de F CFP¹. L'année 2003 a connu également deux autres cyclones de bien moindre importance, avec « Béni » (du 29 au 31 janvier) et « Gina » (les 8 et 9 juin).

2004 : Cyclones « Ivy » du 25 au 27 février, et « Grace » du 21 au 25 mars, sans incidence majeure sur l'agriculture calédonienne.

2005 : Pas de cyclone ni de dépression forte, mais de fortes pluies en janvier et des inondations en août ayant fait l'objet d'indemnités pour cultures détruites.

2006 : Pas de cyclone ni de dépression forte, mais une année sèche liée au phénomène El Niño et quelques épisodes pluvieux en début d'année, sans incidence notable.

2007 : Pour la quatrième année consécutive, la Nouvelle-Calédonie n'a pas connu d'incident climatique grave. Contrairement à l'année précédente, c'est le phénomène La Niña qui a touché le pays, affectant quelques productions végétales en fin d'année avec des pluies abondantes.

Au cours de la décennie 1998-2007, le cyclone FRANCK en 1999 et surtout le cyclone ERICA en 2003, furent les deux incidents climatiques majeurs en Nouvelle-Calédonie. ●

¹ Chiffre retenu par l'Etat dans le cadre des indemnités au secteur agricole.



LES MOYENS DE PRODUCTION, HUMAINS ET MATÉRIELS

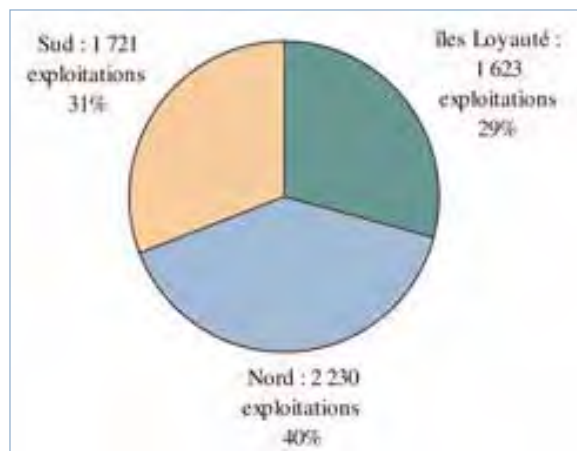




LES MOYENS DE PRODUCTION

en 2002, le RGA recensait 5 574 exploitations (voir définition de l'exploitation agricole en page 85). Entre 1991 et 2002, la Nouvelle-Calédonie a perdu près de 2 900 exploitations (-34%), connaissant ainsi le même phénomène de réduction du nombre d'exploitations qu'en métropole et dans les départements d'outre-mer mais aussi dans de nombreux pays. En supposant une diminution du nombre d'exploitations suivant un rythme similaire à celui des dernières années, il y aurait environ 4 300 exploitations agricoles en 2007.

► Nombre d'exploitations par province en 2002
(Source : RGA 2002)



● Plus de la moitié des exploitations agricoles ont une SAU inférieure à 1 ha

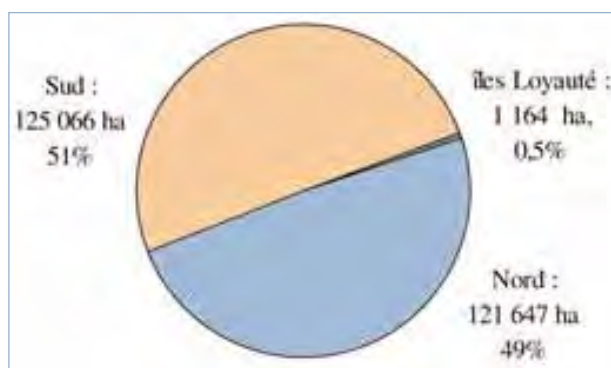
Les unités agricoles de Nouvelle-Calédonie sont caractérisées par un fort pourcentage de très petites exploitations ; en effet, 3 000 exploitations (soit 54%) ont une SAU¹ inférieure à 1 ha, représentant au total près de 900 ha (soit 0,4% de la SAU totale).

Par contre, 11% des exploitations, celles de 100 ha et plus, détiennent 88% de la SAU totale calédonienne.

Si, dans les provinces Nord et Sud, on trouve respectivement 44% et 35% d'exploitations de moins de 1 ha, ce chiffre est de 88% dans les îles Loyauté.

L'exploitation agricole peut être caractérisée par sa surface utilisée (SAU), mais aussi par sa dimension économique. Ce critère, utilisé pour l'inscription des exploitations agricoles au registre de l'agriculture², tient compte des moyens de production de l'exploitation, traduits en nombre de points : 1 are de cultures maraîchères : 20 points, 1 vache laitière ou une truie mère : 100 points, une poule pondeuse : 2 points, une ruche : 20 points, etc.

► SAU en ha par province en 2002
(Source : RGA 2002)



► Nombre d'exploitations en fonction de leur tranche de SAU
(Source : RGA 2002)

S.A.U. de :	Nombre d'exploitations					S.A.U. Nouvelle-Calédonie	
	îles	Nord	Sud	Nouvelle-Calédonie		Ha	%
				nombre	%		
moins de 1 ha	1 421	986	607	3 014	54%	892	0,4%
1 ha à moins de 10 ha	190	702	437	1 329	24%	3 668	1%
10 ha à moins de 50 ha	9	128	240	377	7%	9 275	4%
50 ha à moins de 100 ha	2	91	123	216	4%	15 304	6%
100 ha à moins de 500 ha	1	276	266	543	10%	128 935	52%
500 ha et plus		47	48	95	2%	89 904	36%
total	1 623	2 230	1 721	5 574	100%	247 878	100%

¹ SAU : surface agricole utilisée, voir définition en page 87

² Les exploitations ayant au moins 500 points doivent être inscrites au registre de l'agriculture.



En 2002, la très grande majorité des exploitations (70%) ont de 500 à 4 999 points, ces dernières totalisant 4% de la SAU (9 612 ha).

● Le système polyculture-élevage prédomine

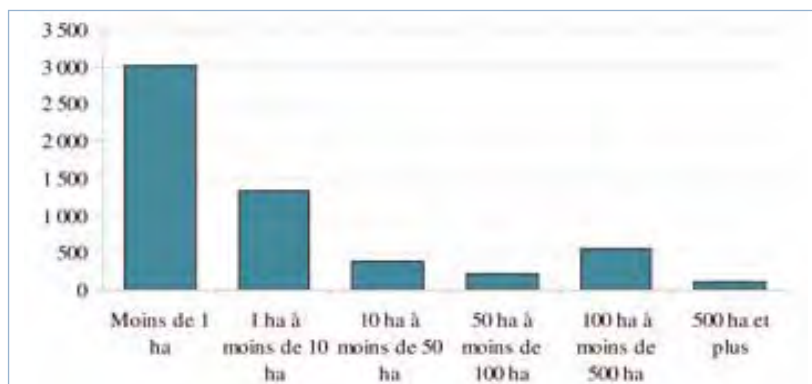
Près de la moitié des exploitations pratiquait la polyculture/élevage en 2002. Ce système de production est le plus répandu, sans doute parce qu'il limite les risques économiques. A noter qu'aux îles Loyauté, dans les systèmes de production associant élevage(s) et culture(s), il s'agit essentiellement d'élevages porcins, à la différence de la grande terre où l'élevage bovin est très souvent présent.

● Un régime foncier de droit privé sur les 2/3 des surfaces

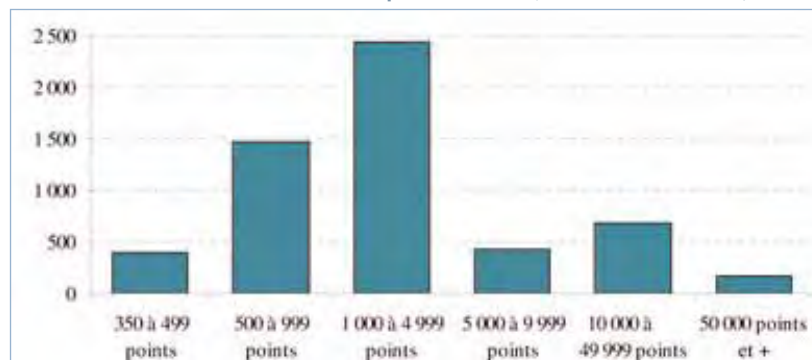
Trois types de propriétés existent en Nouvelle-Calédonie :

- les terres du domaine des collectivités qui appartiennent à la Nouvelle-Calédonie essentiellement, aux provinces, aux communes ou à l'Etat ;
- les propriétés privées régies par le droit commun ;
- et les terres coutumières qui regroupent les réserves autochtones (68%), les terres des groupements de droit

▼
Nombre d'exploitations en fonction des tranches de SAU, en 2002 (Source : RGA 2002)



▼
Nombre d'exploitations en fonction de leur dimension économique, en 2002 (Source : RGA 2002)



	îles Loyauté	Nord	Sud	Nouvelle-Calédonie
plusieurs élevages seulement	2	73	176	251
monoculture	35	67	201	303
mono élevage	4	195	257	456
polyculture	79	585	232	896
monoculture élevage	495	134	298	927
polyculture élevage	1 008	1 176	557	2 741
Total	1 623	2 230	1 721	5 574

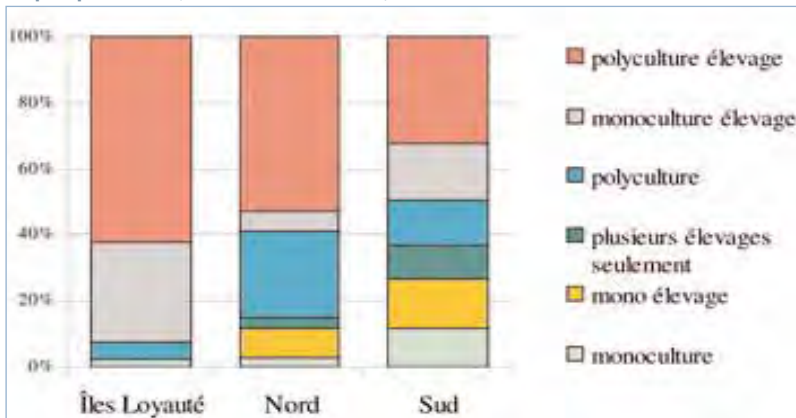
◀
Nombre d'exploitations en fonction de leurs systèmes de production, en 2002 (source : RGA 2002)

	îles Loyauté	Nord	Sud	Nouvelle-Calédonie	%
350 à 499 points	129	160	111	400	7%
500 à 999 points	664	490	319	1 473	26%
1 000 à 4 999 points	789	1 048	597	2 434	44%
5 000 à 9 999 points	30	179	213	422	8%
10 000 à 49 999 points	8	296	373	677	12%
50 000 points et +	3	57	108	168	3%
Total	1 623	2 230	1 721	5 574	100%

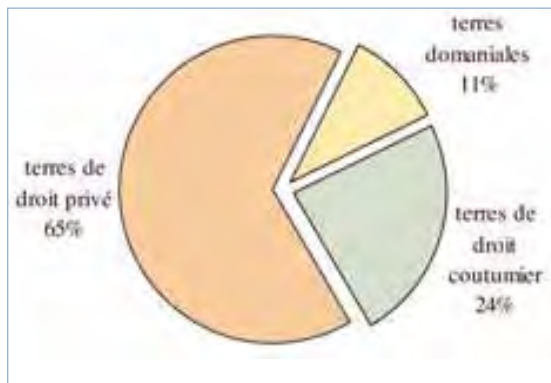
◀
Nombre d'exploitations par province en fonction de leur dimension économique, en 2002 (source : RGA 2002)



▼ Répartition des exploitations selon leur système de production, par province (source : RGA 2002)



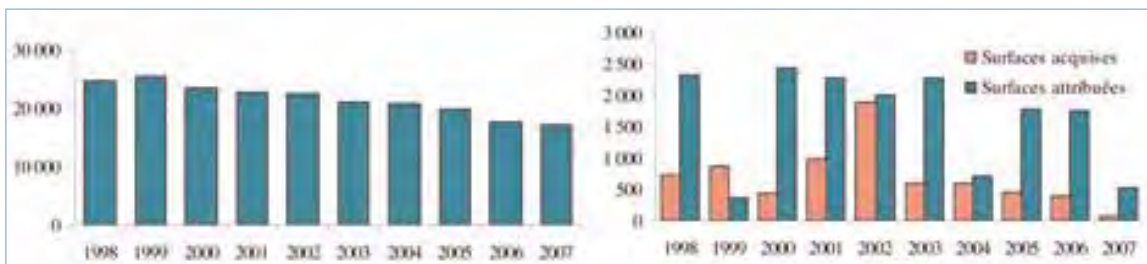
► Répartition des statuts fonciers sur la surface totale des exploitations agricoles (Source : RGA 2002)



► Les mouvements fonciers réalisés par l'ADRAF depuis 1998 (Source : ADRAF)

Surfaces en ha	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
les acquisitions	730	871	433	970	1 888	596	583	450	379	69
les attributions	2 312	358	2 430	2 269	1 989	2 282	706	1 767	1 752	514
le stock foncier	24 672	25 366	23 452	22 650	22 519	20 963	20 835	19 655	17 617	17 170

Surfaces en stock (ha) (Source : ADRAF) ▼



◀ Acquisition et attribution (ha) (Source : ADRAF)

particulier local ou G.D.P.L.¹ (28%), et les propriétés claniques ² (4%). Ces terres coutumières sont inaliénables, incessibles, incommutables et insaisissables.

Sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, environ 1/4 de la surface totale des exploitations agricoles relève du droit coutumier, les 2/3 sont soumis au droit privé et 1/10ème sont des terres domaniales.

Parmi les terres coutumières, 39% appartiennent à un clan, 31% à une tribu³ et 31% à un G.D.P.L.

Parmi les terres appartenant aux collectivités (terres domaniales), 83% font l'objet d'une occupation avec bail de location, le reste étant occupé sans titre.

Les différents régimes fonciers peuvent cohabiter : 241 exploitations, soit 4% de l'ensemble des exploitations agricoles, représentant 16% de la surface totale, ont une surface composée de terres soumises à différents régimes.

● Une réforme foncière de grande ampleur

L'ADRAF⁴ réalise toutes les opérations d'acquisition et d'attribution en matière agricole et foncière, et engage des actions d'aménagement et de développement économique en milieu rural.

Partant d'un stock de 86 600 ha en 1989, l'ADRAF a mené une action foncière particulièrement active en matière d'attribution. De 1989 à 2007, 32 700 ha ont été acquis par l'ADRAF, en général auprès de propriétaires privés, et 104 100 ha ont été attribués, à des GDPL dans la quasi-totalité des cas.

¹ Voir définition du GDPL en page 86

² Le clan peut être assimilé à la famille élargie

³ La tribu est le regroupement de plusieurs clans

⁴ ADRAF : agence de développement rural et d'aménagement foncier.

LES MOYENS MATERIELS



● Trois exploitations sur 10 utilisent un tracteur en 2002

Le niveau de mécanisation de l'agriculture calédonienne s'améliore. Le parc d'engins tracteurs ¹ s'est accru de 19% depuis 1991, et 30% des exploitations utilisent un engin tracteur en 2002, alors qu'elles n'étaient que 20% en 1991.

La répartition des engins tracteurs est très hétérogène. Quatre communes de la province Sud - Bourail (402 engins), Païta (213), La Foa (205) et Boulouparis (148) - regroupaient à elles seules la moitié du parc calédonien.

La province des îles Loyauté ne possède que 1% du parc calédonien. Les tracteurs ont, en moyenne, à peine six ans sur cette province, alors qu'ils ont plus de 13 ans ailleurs. Le manque d'assistance technique et les difficultés d'approvisionnement en pièces détachées, ne permettant pas de conserver longtemps un engin en état de marche, expliqueraient la jeunesse du parc loyalien. La taille généralement petite des exploitations et la nature des sols difficilement mécanisables (nombreux affleurements coralliens) sont les principales raisons du faible niveau de mécanisation de l'agriculture dans cette province.

Parmi les 1 697 exploitants utilisant du matériel agricole, 72% sont propriétaires ou copropriétaires de leur matériel (71% en 1991). Le prêt de matériel et la location sont des pratiques se développant peu. 505

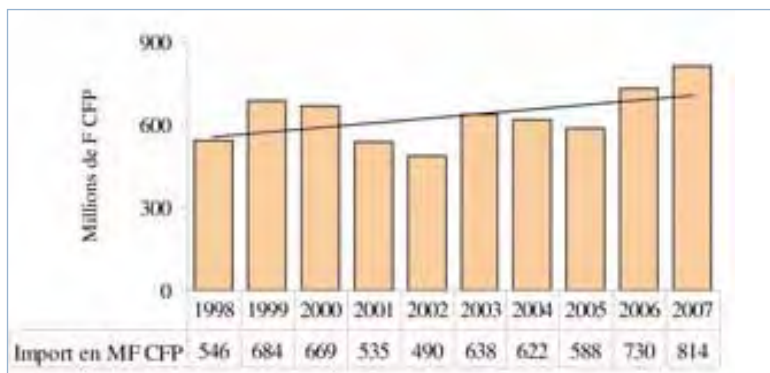
exploitants utilisent du matériel ne leur appartenant pas (474 en 1991), dont 316 à titre payant (310 en 1991).

Une exploitation sur 10 dispose d'un motoculteur équipé, contre une sur 20 en 1991. Le nombre de motoculteurs a augmenté dans les mêmes proportions que le nombre de tracteurs.

● Des importations de matériel agricole en hausse

Quelques données, issues des statistiques douanières, permettent de connaître la valeur des matériels agricoles importés. En 2006 et 2007 ces importations ont atteint des sommets. Elles concernent aussi bien du matériel agricole courant (petit matériel, tracteurs et outils tractés) que du matériel spécialisé (matériel de laiterie en 2006, d'extraction d'huile végétale en 2007, pour l'aviculture en 2007...).

▼
Importation de matériel agricole
(Source : douanes)



▼ Quelques données générales concernant les tracteurs et engins à chenilles
(Source : RGA 2002)

	province îles Loyauté	province Nord	province Sud	Nouvelle-Calédonie
nombre d'exploitations ayant au moins 1 engin tracteur en propriété ou copropriété	20	372	836	1 228
nombre d'exploitations utilisant un engin tracteur (y compris ne lui appartenant pas)	27	535	1 135	1 697
nombre d'engins tracteurs (y compris les tracteurs en copropriété)	21	528	1 391	1 940
nombre d'exploitations pour 1 engin tracteur	77,3	4,2	1,2	2,9
superficie agricole entretenue ² (ha) par engin	24,9	104,8	61,1	72,6
puissance moyenne du tracteur (cv)	45	60	60	60

¹ Les engins tracteurs recensés comprennent les tracteurs 2 roues motrices (ou simple pont), les tracteurs 4 roues motrices (ou double pont) et les engins à chenilles.

² Définition de la superficie agricole entretenue (SAE) en page 86



LES MOYENS HUMAINS

● La population agricole familiale représente 10% de la population calédonienne en 2002

La population agricole familiale (voir définition page 86), en forte baisse, représentait encore 10% de la population totale de la Nouvelle-Calédonie ¹ en 2002 (23% en 1991).

Entre les deux recensements, la population agricole familiale de la Nouvelle-Calédonie est passée de 40 311 à 21 212 personnes ². Elle a ainsi perdu un peu plus de 19 000 personnes (-48%).

En 2002, la population agricole familiale représentait :

- 31% de la population totale en province des îles Loyauté (64% en 1991),
- 18% en province Nord (51% en 1991),
- 4% en province Sud (7% en 1991).

Les données du RGA 2002 ont démontré un vieillissement notable de la population agricole familiale et des chefs d'exploitation. Entre 1991 et 2002, l'âge moyen de la population

agricole familiale est passé de 27 à 32 ans et celui des chefs d'exploitation est passé de 48 à 50 ans.

1 425 chefs d'exploitation avaient 60 ans ou plus en 2002 (1 867 en 1991) et seulement 1 328 avaient moins de 40 ans (2 562 en 1991). Ces « jeunes » chefs d'exploitation de moins de 40 ans avaient généralement de très petites exploitations : seuls 277 (368 en 1991) travaillaient sur plus de 10 ha. Mais 192 chefs d'exploitation de moins de 40 ans travaillaient sur plus de 50 ha, soit légèrement plus qu'en 1991 (184).

Ces données montrent que le vieillissement de la population agricole familiale touche principalement les petites exploitations, lesquelles tendent à disparaître, alors que les exploitations économiquement plus solides paraissent mieux résister.

● La formation des Hommes progresse

L'éventail des formations du ministère de l'agriculture et de la pêche, ouvertes en Nouvelle-Calédonie,

Formations agricoles ouvertes en Nouvelle-Calédonie

	Formation Initiale	Formation continue
cycle court	CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole)	CAPA-UC (certificat d'aptitude professionnelle agricole par unités capitalisables)
	BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles)	BPA-UC (brevet professionnel agricole par unités capitalisables)
cycle long	BAC technologique agricole	
	BAC professionnel agricole	BP-UC (brevet Professionnel par unités capitalisables)
	BTSA (brevet de technicien supérieur agricole)	BTSA (brevet de technicien supérieur agricole)

Etablissements délivrant des formations agricoles en 2007

Etablissements	Niveau	Option
LEGTA de Nouvelle-Calédonie (Pouébo)	BEPA	agriculture des régions chaudes
	BEPA	services aux personnes
	BEPA	entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux
	BAC Professionnel	services en milieu rural
	BAC Professionnel	conduite et gestion de l'exploitation agricole spécialité productions végétales
	BAC Technologique	sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
	BTSA	développement de l'agriculture des régions chaudes
lycée agricole professionnel (LAP) de Do Neva à Houaïlou	CAPA	employé d'entreprise agricole de polyculture élevage
	BEPA	agriculture des régions chaudes
	BEPA	services aux personnes
	BAC Pro	productions horticoles

¹ En métropole, la population agricole familiale représente 3,5% de la population totale en 2000 (source INSEE).

² La population agricole familiale, en métropole, a diminué de 39% en 11 ans, passant de 3 116 000 personnes en 1990 à 1 896 000 en 2000. Sur cette même période, la population agricole familiale européenne a diminué de 36%, passant de 24 146 000 à 15 567 000 personnes en 2000 (source : FAOSTAT).



comprend actuellement cinq filières en formation initiale et quatre filières en formation continue. Le nombre d'élèves inscrits dans une formation agricole s'est stabilisé autour de 650 par an.

Ces formations sont délivrées par un établissement public national d'enseignement agricole (composé du lycée d'enseignement général et technologique agricole de Pouembout, des CFPPA Nord, Sud et Îles) et plusieurs établissements privés.

En plus des formations diplômantes, des stages qualifiants de courte durée sont proposés par les CFPPA et la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie. En particulier depuis 2000, des formations sont réalisées pour l'obtention du DAPA, certificat pour les applicateurs et distributeurs de produits antiparasitaires à usage agricole et des produits assimilés délivré par le ministère de l'agriculture et de la pêche. De 2000 à 2007, 132 personnes ont obtenu le DAPA.

MFR Koné	BEPA	agriculture des régions chaudes
MFR Pouébo	BEPA	services aux personnes
MFR Bélep, Canala, Hienghène, Koné, Lifou, Poindimié, Pouébo	CAPA	employé d'entreprise agricole de polyculture élevage
MFR Ouvéa	CAPA	employé d'entreprise agricole et para agricole

◀ Maisons familiales rurales (MFR)

Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) Sud	CAPA/UC*	Industries agroalimentaires, spécialisation ouvrier polyvalent de fabrication de produits alimentaires
	Brevet professionnel agricole (BPA/UC*)	travaux d'aménagements paysagers, travaux des productions horticoles
	brevet professionnel -UC	productions horticoles
CFPPA Nord	CAPA-UC*	entretien de l'espace rural
	Brevet professionnel agricole (BPA-UC*)	travaux de la production animale
	BTSA	développement de l'agriculture des régions chaudes
	BTSA	gestion et protection de la nature
	Certificat de spécialisation	conduite de l'élevage porcin
Service militaire adapté (SMA)	CAPA-UC*	productions horticoles et travaux paysagers
Chambre d'Agriculture, centre de formation des apprentis agricoles (CFAA)	CAPA-UC*	formation par apprentissage : - productions horticoles - travaux paysagers - soigneur d'équidés

◀ Formations professionnelles diplômantes pour adultes en 2007

*UC : diplôme délivré après l'acquisition d'unités capitalisables (Source : DAFE)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
total élèves scolarisés	722	805	731	694	687	716	662	653	647	647
total stagiaires et apprentis en formation	53	92	91	120	112	120	118	115	124	151

◀ Elèves et stagiaires inscrits dans des formations agricoles (Source : DAFE)



▶ Résultats aux examens (hors diplômes par unités capitalisables) (Source : DAFE)

		candidats										
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	
CAPA	présentés	76	75	89	82	69	67	95	136	90	92	
	admis	53	42	35	54	27	30	39	64	43	39	
BEPA	présentés	35	75	70	70	70	74	61	57	62	61	
	admis	23	55	39	40	49	47	38	32	38	43	
BTA	présentés	45	37	19	16	40	43	34	33	31	9	
	admis	29	16	8	7	16	18	18	15	19	4	
BAC (techno et pro)	présentés	-	13	37	47	35	41	36	36	31	56	
	admis	-	4	22	34	21	27	25	25	25	45	
BTSA	présentés	19	10	24	21	24	17	14	13*	17*	21*	
	admis	8	7	9	7	10	10	6	9	13	16	

▶ Résultats formations par unités capitalisables (Source : DAFE)

		candidats										
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	
CAPA-UC	présentés	5	6	ND	20	34	24	36	18	52*	54	
	admis	3	1	15	17	28	20	29	17	41	38	
BPA-UC	présentés	-	25	23	25	25	21	11	10	7	9	
	admis	-	5	12	13	15	13	9	8	5	7	
BP-UC	présentés	-	-	-	-	-	4*	9	16	9*	12*	
	admis	-	-	-	-	-	3	8	6	6	7	

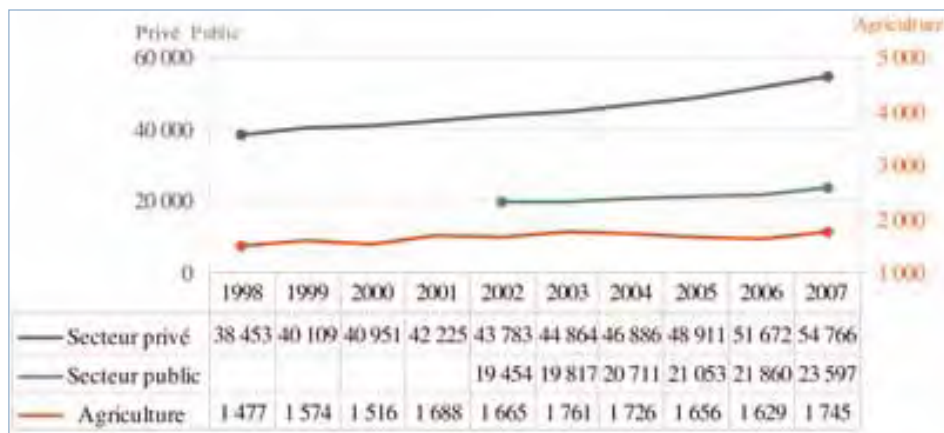
(*) On peut noter que 14 diplômes ont été délivrés par le biais de la validation des acquis de l'expérience depuis 2003, dont 6 BTSA, 6 BP-UC et 2 CAPA-UC.
Les formations agricoles supérieures longues s'effectuent en dehors de la Nouvelle-Calédonie.

● Le secteur agricole fournit plus de 1 700 emplois salariés

L'agriculture, avec 1 745 emplois enregistrés fin 2007, fournit 2,2% des emplois en Nouvelle-Calédonie (78 400 emplois enregistrés fin 2007)¹,

et 3,2% des emplois du secteur privé (54 800 emplois en 2007)¹. Malgré une baisse notée en 2005 puis 2006, le nombre de salariés dans le secteur agricole tend à progresser légèrement. ●

▶ Evolution du nombre de salariés (Source : CAFAT, ISEE)



¹ Source : CAFAT, ISEE



LES PRODUCTIONS ANIMALES





L'ELEVAGE BOVIN

en Nouvelle-Calédonie, l'élevage bovin tient une place prépondérante par la surface qui lui est principalement¹ consacrée. 97% de la SAU calédonienne sont consacrés à l'élevage bovin. Longtemps élevée au premier rang des spéculations agricoles, la filière viande bovine régresse depuis quelques années. Elle est, avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliards de F CFP en 2007, la deuxième filière agricole de Nouvelle-Calédonie, représentant 17% de la production agricole finale. Elle prend la deuxième place, derrière la filière légumes (26%), est presque à égalité avec l'aviculture (16%) et se place devant la filière fruits (13%).

Alors que depuis près d'un siècle la filière bovine calédonienne faisait preuve d'une stabilité remarquable avec un effectif oscillant autour de 120 000 têtes de bétail, les premiers signes d'une dégradation du cheptel bovin ont été révélés par les résultats du RGA 2002 en comptabilisant un cheptel de 111 000 têtes et 1 470 élevages, dont 1 100 avaient au moins 10 têtes. En 2006, le cheptel bovin était estimé à 80 000 têtes. La baisse notable de la production de viande en 2005 et 2006 confirme la baisse du niveau d'activité de cette filière.

L'élevage calédonien peut être qualifié de semi extensif avec un chargement moyen de l'ordre de 0,52 tête par ha, ou 0,32 unité de gros bovin, ou UGB, par ha (voir définition en page 88). L'évaluation du nombre de naissances en 2006 s'élevait à 22 700, soit un taux moyen de fécondité de 0,63 (ce taux correspond au nombre de veaux nés par vache et par an). Ce paramètre essentiel est très variable d'un élevage à l'autre. Dans certaines exploitations, ce taux peut atteindre une valeur supérieure à 0,8.

▼
**Détail
 des abattages
 contrôlés
 réalisés
 de 1998 à 2007
 (en tonnes)**
 (Sources :
 OCEF et DAVAR)

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
province Nord	OCEF	1 354	1 333	1 175	1 198	1 258	1 236	1 220	1 082	942	975
	bouchers de l'intérieur	173	169	204	202	111	141	275	203	200	208
province Sud	OCEF	1 943	2 042	1 882	1 872	1 913	1 906	1 904	1 638	1 270	1 328
	bouchers de l'intérieur	641	644	614	614	620	581	570	577	568	603
	prestations de service ³		36	91	86	67	90	73	23	12	18
province Îles Loyauté	bouchers de l'intérieur	1,0	1,0	0,2	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
total province Nord		1 527	1 503	1 379	1 400	1 369	1 377	1 495	1 286	1 143	1 183
total province Sud		2 584	2 721	2 588	2 573	2 599	2 577	2 547	2 238	1 849	1 948
total province Îles Loyauté		1,0	1,0	0,2	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
total OCEF		3 297	3 410	3 148	3 157	3 238	3 231	3 197	2 743	2 224	2 320
total bouchers de l'intérieur		815	814	819	816	731	722	846	781	768	811
total des abattages contrôlés		4 112	4 225	3 967	3 973	3 968	3 954	4 043	3 524	2 992	3 131

● Les volumes abattus régressent

La production contrôlée de viande bovine², en passant de 4 100 tonnes en 1998 à 3 100 tonnes en 2007, a subi une forte régression en 2005 et 2006. Une légère reprise de la production semble s'amorcer en 2007.

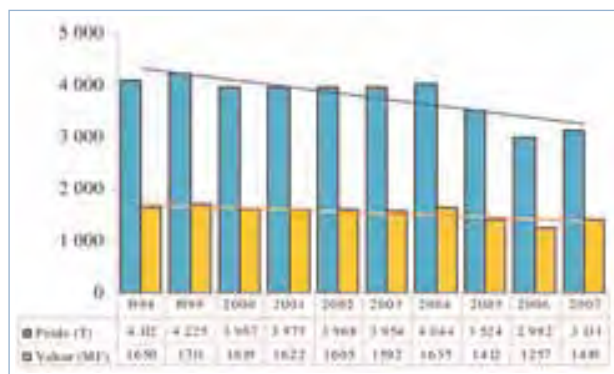
Cette régression peut être la conjonction de plusieurs facteurs :

- plusieurs exploitations de la côte ouest, se spécialisant dans l'activité d'engraissement, se fournissent en animaux auprès d'exploitants de la côte est. Cette source d'approvisionnement tendrait à s'épuiser.
- l'élevage bovin deviendrait une spéculation moins rentable qu'auparavant, ce qui ne favorise pas la reprise d'anciens élevages ou la création de nouveaux.
- la reprise d'exploitations anciennes est confrontée à la valeur croissante du foncier qui limite les investissements dans l'élevage bovin, conduisant ainsi à la disparition d'exploitations, faute de repreneurs.

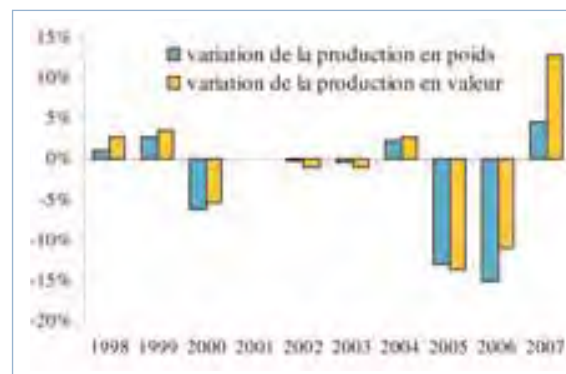
Cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et l'importance relative de chacune des causes varie selon les régions.

¹ La part de la SAU consacrée aux pâturages et fourrages, si elle n'est pas utilisée exclusivement pour les bovins (les équins, ovins et caprins l'utilisent aussi), l'est principalement pour ceux-ci.

² La production contrôlée de viande bovine est évaluée en additionnant les abattages effectués par l'OCEF (source OCEF) pour son propre compte et en tant que prestataire de services, et les abattages effectués par les bouchers de l'intérieur (source DAVAR). Les quantités autoconsommées et écoulées sur le marché parallèle ne sont pas connues.



Abattages contrôlés de viande bovine



Variations annuelles en %

Les bovins sont principalement abattus par l'OCEF (office calédonien d'entreposage frigorifique), mais également par les bouchers de l'intérieur.

La province Sud est le principal fournisseur de viande bovine. Sur ces dix dernières années, la production commercialisée de viande bovine de la province Sud a diminué d'environ 25%. Sur cette même période, la production de la province Nord régresse de 20%.

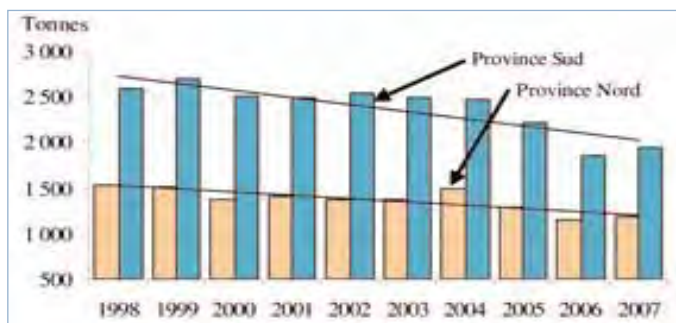
Les abattages réalisés par l'OCEF restent prépondérants (avec en moyenne 80% des abattages totaux), mais régressent sur ces dix dernières années, alors que ceux réalisés par les bouchers de l'intérieur restent relativement stables.

Les performances de croissance sont maintenues grâce aux améliorations techniques d'élevage, mais aussi à l'amélioration génétique, notamment avec les inséminations artificielles et les transplantations embryonnaires.

La volonté d'amélioration génétique se traduit également par les importations non négligeables de bovins reproducteurs. En dix ans, 336 bovins reproducteurs ont été importés d'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les produits de l'amélioration génétique sont diffusés par la commercialisation de reproducteurs en Nouvelle-Calédonie, et très rarement à l'exportation.

Les prix à la production (prix carcasse) n'ont pas changé depuis 1997, ils sont fixés par la délibération n° 56 du 18 avril 1997.



Abattages par province



Importations de bovins reproducteurs (Source : douanes)

Depuis 2006, le gouvernement, au travers de l'ERPA ², verse un complément de prix compris entre 45 et 60 F CFP/kg de carcasse pour soutenir le revenu des éleveurs, d'où l'importante évolution de la valeur de la

Classes	Prix (F/kg)
Gros bovins	
classe Extra	460
classe A	440
classe B	400
classe C	355
classe D	230
Jeunes bovins	
classe Extra	445
classe A	410
classe B	365
classe E	185
Veaux	
classe A	450
classe B	415
classe C	375
classe E	185

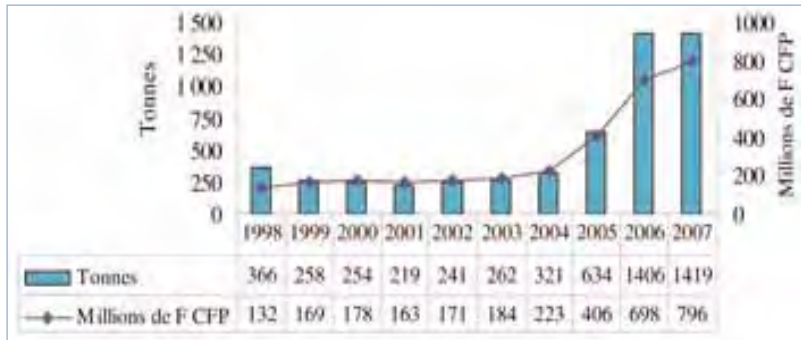
▼ Bovins vendus aux enchères (Source : OCEF)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
nombre de carcasses (U)	1 207	1 464	1 263	1 175	1 098	869	1 277	1 129	968	1 064
plus-value par carcasse (F/U)	2 332	1 054	922	1 024	1 177	1 815	1 255	3 322	9 356	3 484
plus value au kg abattu (F/kg)	7,0	3,1	2,7	2,9	3,4	5,3	3,6	9,7	27,2	9,9
total plus-values (MF)	2,8	1,5	1,2	1,2	1,3	1,6	1,6	3,8	9,1	3,7

¹ Les prestations de service sont les abattages effectués par l'OCEF pour le compte d'entreprises agroalimentaires transformant la viande bovine.
² ERPA : établissement de régulation des prix agricoles



L'ELEVAGE BOVIN



▲ **Importations de viandes bovines**
(Source : douanes)

production bovine en 2007. Les éleveurs peuvent également vendre aux enchères leurs meilleurs animaux classés «extra». Ces ventes permettent d'apporter aux éleveurs une plus-value parfois non négligeable.

● Des importations en forte progression depuis 2005

Avec environ 250 tonnes par an, la Nouvelle-Calédonie importait habituellement moins de 10% de ses besoins en viande bovine. La forte chute du nombre d'animaux abattus depuis 2005 a entraîné une explosion des importations de viandes bovines qui représentent, depuis 2006 environ 30% de ses besoins.

▼ **Ventes contrôlées de viandes bovines (en tonnes)**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Viandes locales	3 691	3 950	3 845	3 775	3 697	3 734	3 791	3 434	2 935	3 030
<i>dont OCEF</i>	2 875	3 099	2 932	2 870	2 917	2 914	2 944	2 653	2 167	2 222
<i>dont bouchers de l'intérieur</i>	815	814	819	816	731	722	846	781	768	809
Viandes importées	256	230	241	231	236	233	246	465	1 033	1 207
total des ventes (local + import)	3 947	4 143	3 993	3 917	3 883	3 869	4 036	3 899	3 968	4 238

Sources : OCEF (y compris les ventes réalisées en tant que prestataire de service) et DAVAR (déclarations d'abattage des bouchers de l'intérieur).
Les ventes réalisées par les bouchers sont considérées égales à leurs achats.)

● Des exportations limitées à de rares ventes de reproducteurs

La Nouvelle-Calédonie n'exporte pas de viande bovine, seulement, et très rarement, des reproducteurs bovins. Les dernières exportations d'animaux concernent 15 reproducteurs en 1998 à destination de Fidji, et 3 en 2004 à destination de la Polynésie Française.

● Les ventes contrôlées de viande bovine sont stables

Entre 1998 et 2007, les ventes contrôlées sont restées pratiquement stables avec environ 4 000 tonnes de viandes bovines par an.

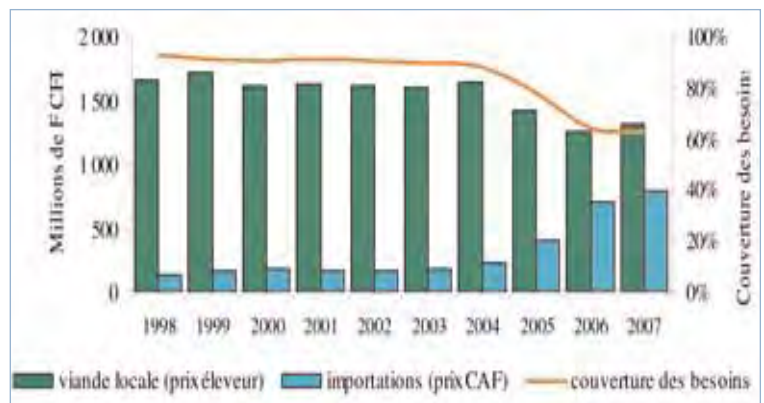
Sur la base des ventes contrôlées, la consommation dépassait 19 kg de viande bovine (équivalent carcasse) par habitant en 1998. En 2007 elle est un peu plus faible, avec moins de 18 kg par habitant. A titre de comparaison, la consommation de viandes bovines, en 2006, était de 27 kg en métropole (source : Agreste), 65 kg en Argentine, 38 kg en Australie et 15 kg en Nouvelle-Zélande. Mais la consommation réelle de viande bovine est certainement supérieure, du fait de l'autoconsommation, des échanges non monétaires et du marché parallèle de la viande bovine (évalué à plusieurs centaines de tonnes par an).

Après avoir été pratiquement autosuffisante jusqu'en 2004, la Nouvelle-Calédonie a vu sa production de viande

▼ **Viande bovine commercialisée par habitant (en kg équivalent carcasse)**



▼ **Viande bovine : production, importations et couverture des besoins**



L'AVICULTURE



Les volailles de l'espèce poule sont présentes sur toute la Nouvelle-Calédonie, mais les effectifs sont particulièrement importants dans certaines communes de la province Sud qui concentre les principaux élevages industriels avicoles de la Nouvelle-Calédonie. En effet, les 10 principaux exploitants (ils ont 10 000 animaux ou plus chacun) sont tous situés en province Sud et totalisent les 3/4 du cheptel total. La province Sud totalise à elle seule 85% du cheptel calédonien évalué à 345 000 animaux ¹.

Les autres volailles comprennent les canes et canards, les oies, les couples de pigeons reproducteurs, les pintades, les faisans, les perdrix, les cailles et les dindes et dindons. Comme pour les poules et coqs, la province Sud regroupe la grande majorité (89%) des autres volailles. Les 8 éleveurs principaux (1 000 têtes et plus) sont tous situés en province Sud et concentrent 64% du cheptel total, évalué à 40 000 animaux ².

Les productions avicoles ont un poids important dans l'économie agricole. Avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliards de F CFP en 2007, la filière avicole représente 16% de la production agricole finale (hors aquaculture), en troisième position après les légumes (26% avec 1,9 milliards de F CFP) et presque à égalité avec les bovins (17% avec 1,5 milliards de F CFP).

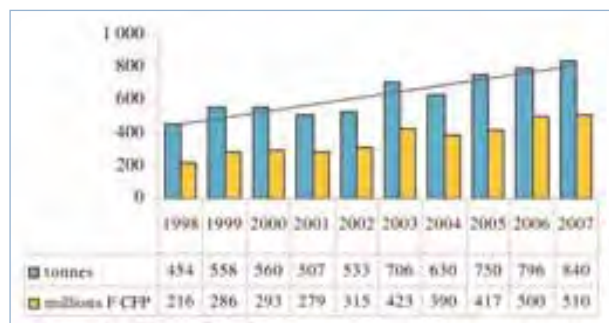
abattant lui-même. En 2007, les poulets de chair représentent 91% des abattages locaux, les poules de réforme composant le reste.

● Les abattages de poulets progressent

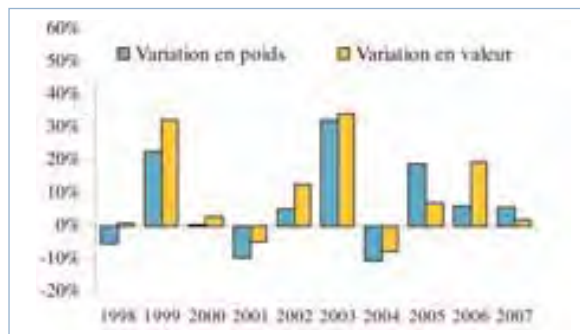
La viande de poulet provient de deux types d'élevage : les élevages de poulets de chair (standards, fermiers, coquelets, chapons...) et les élevages de poules

● Les importations de viande de poulet poursuivent leur progression

En valeur, les importations de viande de poulet représentent, en 2007, 14% des importations de produits agricoles. Elles se situent au troisième rang des importations, après les produits laitiers et les céréales.



Abattages contrôlés de poulets de chair et poules de réforme (Sources : provinces)



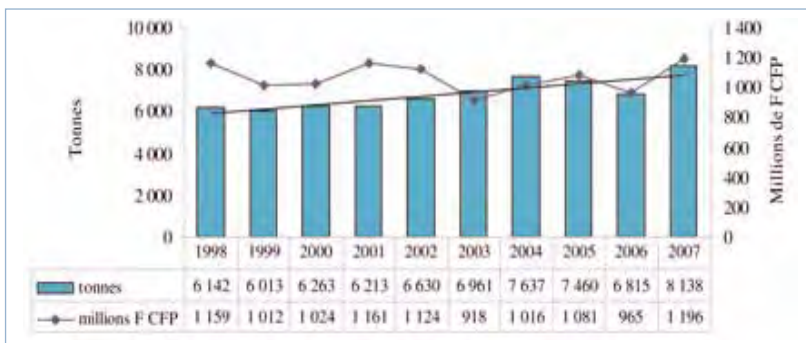
Variations annuelles en %

pondeuses qui fournissent le marché de la viande avec les poules réformées.

La production locale a fortement progressé en dix ans, de 80% en volume, et plus que doublé en valeur.

Les abattages de poulets de chair ont très fortement augmenté, de près de 90% en dix ans. Les quantités commercialisées de poules de réforme ont progressé moins rapidement, de près de 22% sur cette même période. On notera qu'un grand nombre de poules de réforme vivantes est vendu, le consommateur les

▼ Importation de viande de poulet (Source : douanes)



¹ Source : RGA 2002

² Source : RGA 2002



L'AVICULTURE

En dix ans, les importations ont augmenté de 30% en volume, mais, malgré de fortes fluctuations, elles sont restées relativement stables en valeur. Les importations de viande de poulet en morceaux ont plus que doublé, passant de 2 000 tonnes en 1998 à 4 500 tonnes en 2007. Celles des poulets entiers est restée pratiquement stable (+6% sur 10 ans), avec environ 3 600 tonnes par an.

La consommation de viande de volailles par habitant (abattages contrôlés et viandes d'importation) a progressé ces 10 dernières années, passant de 34 à 39 kg/hab/an. Sur ces 39 kg, 37 sont composés de viande de poulet. Ce volume est très important comparé à celui de la métropole où le niveau de consommation de la viande de volaille se situe aux alentours de 23 kg/an/habitant dont la moitié est constituée par de la viande de poulet ¹.

● Les oeufs de consommation : la Nouvelle-Calédonie est autosuffisante

La production commercialisée d'œufs de consommation est essentiellement issue de la province Sud. Une petite

production existe dans les provinces Nord et îles Loyauté, insignifiante au regard de celle de la province Sud. Cette production a augmenté de 22% en volume entre 1998 et 2007 et de 33% en valeur.

Seules les années 1993 à 1996 ont connu quelques importations d'œufs de consommation. La Nouvelle-Calédonie est actuellement autosuffisante en la matière.

On notera l'importation d'ovo produits (œufs sans coquille transformés en poudre) destinés à la pâtisserie. En 2007, 23 tonnes ont été importées pour 8,2 millions de F CFP.

La commercialisation par habitant reste relativement stable avec environ 148 œufs par an, comme au Canada. Elle est bien inférieure à celle de la métropole avec 250 œufs par an, mais proche de la Réunion avec 130 œufs par an et par habitant.

● L'accoupage et les reproducteurs

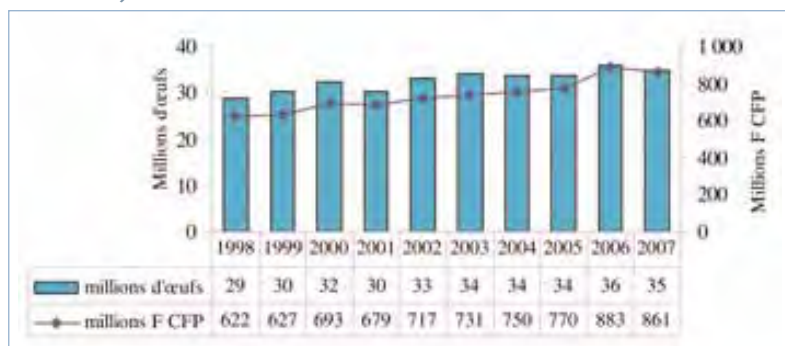
Les activités d'accoupage progressent de façon notable depuis 10 ans, mais la Nouvelle-Calédonie reste encore dépendante de l'extérieur pour près d'1/4 de ses besoins.

● Les autres produits de basse-cour

Considérée comme «petite filière agricole», cette rubrique comprend les pigeons, les dindes et dindons, les canards et les pintades.

Après une croissance remarquable jusqu'en 2001, les produits de la basse cour marquent depuis un déclin, essentiellement à cause des canards dont la production a chuté de 61 tonnes en 2001 à 7 tonnes en 2006, cette

▼
Production d'œufs
(Sources : provinces Nord, Sud et îles)



►
Importations et production ² de produits d'accoupage
(Sources : douanes, provinces)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Importations (en millions de F CFP)										
œufs à couvrir	31	30	32	24	32	34	34	34	29	31
poussins d'1 jour et reproducteurs	8	6	8	8	8	6	6	5	5	4
total des importations	40	37	39	32	40	40	40	39	34	35
Production (en millions de F CFP)										
Poussins d'1 jour et reproducteurs	81	86	82	79	88	94	97	102	103	109
<i>couverture des besoins</i>	67%	70%	68%	71%	69%	70%	71%	72%	75%	76%

¹ Source : Observatoire français des médias et Agreste

² L'accoupage (œufs à couvrir, poussins, poulettes, canetons...), ainsi que les animaux reproducteurs, sont une consommation intermédiaire dont la valeur est incluse dans le produit fini. Le chiffre d'affaires de la production locale correspondante n'est donc pas individualisé dans le calcul de la production agricole finale.



		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
canards	tonnes	36,3	41,2	48,4	60,6	37,9	32,7	15,1	9,4	6,9	14,9
	millions de F	38,4	47,8	53,6	58,2	36,0	31,0	14,4	9,4	6,9	14,8
dont canards maigres	tonnes	26,5	23,0	24,2	47,6	37,9	32,7	15,1	9,4	6,9	14,9
	millions de F	22,5	19,6	20,6	40,5	36,0	31,0	14,4	9,4	6,9	14,8
dont canards gras	tonnes	9,8	18,2	24,2	13,0						
	millions de F	15,9	28,3	33,0	17,7						
pigeons	tonnes	4,2	4,6	5,5	4,8	4,0	2,9	2,2	1,9	1,6	1,6
	millions de F	7,2	7,9	9,3	8,2	7,2	5,2	6,7	5,7	3,6	3,6
pintades	tonnes	6,9	7,6	17,3	12,3	13,2	24,8	22,0	18,3	8,3	14,5
	millions de F	5,9	6,5	14,7	10,5	12,5	23,6	20,9	18,3	8,3	14,5
dindes et dindons	tonnes	2,3	4,1	5,0	5,4	3,0	3,4	1,5	1,1	2,0	2,2
	millions de F	1,7	3,1	4,5	5,1	2,9	3,2	1,4	1,1	1,9	2,1
total	tonnes	50	58	76	83	58	64	41	31	19	33
	millions de F	53	65	82	82	59	63	43	34	21	35

Commercialisation des produits locaux de la basse-cour (Sources : provinces, SCAC, producteurs)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
cailles (U x 1 000)	56,6	69,6	77,8	119,5	112,7	110,0	121,5	158,2	144,7	130,2
faisans et perdrix (U x 1000)			0,3	0,5		1,0	0,8		1,0	1,5
cailles (MF)	6,5	11,0	18,9	20,1	25,9	21,0	21,5	25,4	33,1	31,8
faisans et perdrix (MF)	0,6	0,0	0,0	0,6	1,0	0,0	2,0	1,8		2,3
total gibier à plumes (MF)	7,1	11,0	18,9	20,7	26,9	21,0	23,5	27,1	33,1	34,1

Production de gibiers à plumes (Sources : province Sud, SCAC, producteurs)

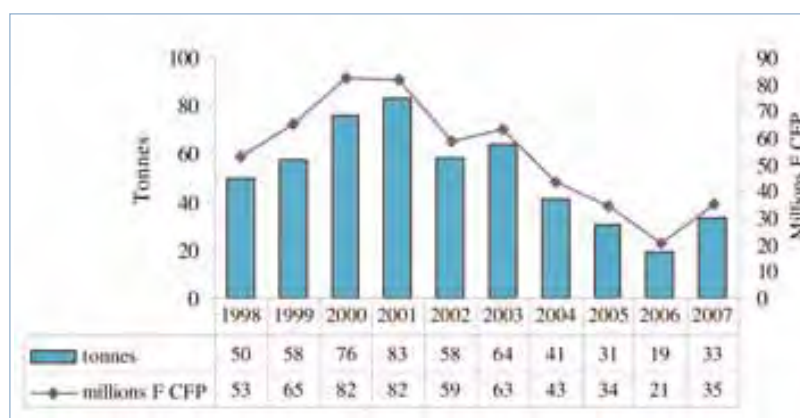
spéculation ne semblant pas être suffisamment rentable. Grâce notamment à la reprise de cette production et de celle de pintades, l'ensemble des produits de la basse cour reprend de la vigueur en 2007. Il convient de noter que les producteurs de produits de basse cour ont adopté en 2006 une charte de qualité. L'augmentation des volumes commercialisés est probablement une des conséquences de l'amélioration de la qualité des produits certifiés mis sur le marché.

● Le gibier à plumes

La production de gibiers à plumes ¹ est essentiellement composée de cailles et, dans une moindre mesure, de faisans et de perdrix destinés à alimenter les parcours de chasse.

La production de cailles a un peu plus que doublé en 10 ans. L'élevage de cailles est aujourd'hui l'activité principale de quelques éleveurs localisés à Yaté, dans le sud de la Nouvelle-Calédonie.

Commercialisation de produits de la basse-cour



¹ Dans les tableaux synthétiques, la production de gibier à plumes est comprise dans les animaux de basse-cour.



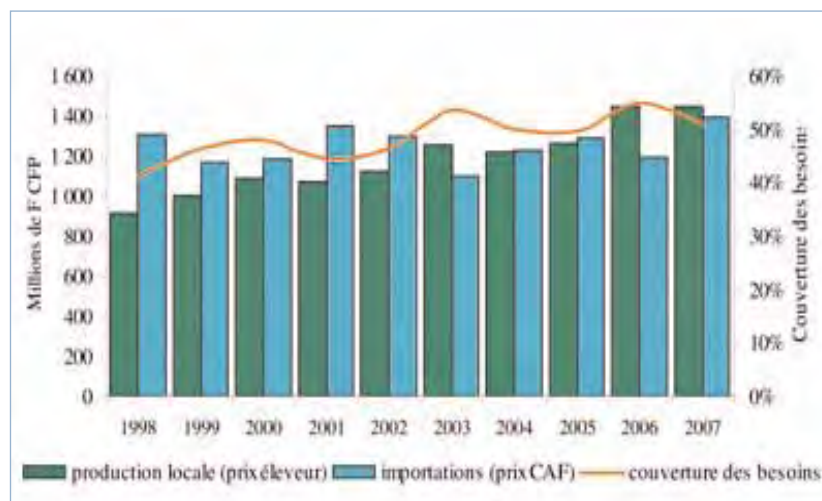
● Récapitulatif de la filière avicole

Bien que certaines données soient imprécises ou inconnues (elles ne concernent, en général, que des productions qualifiables de «mineures»), le bilan de la filière aviculture donne un aperçu de son évolution depuis dix ans :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Importations (en millions de F CFP)										
viande de poulet	1 159	1 012	1 024	1 161	1 124	918	1 016	1 081	965	1 196
viande de basse cour *	105	114	122	156	131	136	169	170	189	160
œufs de consommation										
œufs à couver	31	30	32	24	32	34	34	34	29	31
poussins d'1 jour	8	6	8	8	8	6	6	5	5	4
total des importations	1 303	1 163	1 185	1 349	1 295	1 094	1 225	1 291	1 188	1 392
Production (en millions de F CFP)										
viande de poulet	216	286	293	279	315	423	390	417	500	510
viande de basse-cour *	64	84	103	109	80	86	71	68	55	67
poussins et autres animaux vivants exportés	10	3	1	1	10	13	8	9	7	6
œufs de consommation	622	627	693	679	717	731	750	770	883	861
total des productions	911	999	1 090	1 068	1 121	1 254	1 218	1 265	1 444	1 444
Couverture des besoins										
œufs de consommation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
viande de poulet et basse cour	14%	20%	20%	17%	20%	28%	24%	24%	30%	27%
Total filière avicole	41%	46%	48%	44%	47%	54%	50%	50%	55%	51%

* y compris gibier à plumes (Source : douanes, DAVAR, provinces, ERPA, SCAC,

▼
Aviculture :
production,
importations et
couverture des besoins



En 2007, la production avicole locale, en terme de valeur, est composée à 60% par les oeufs de consommation et à 35% par les poulets et poules de réforme, le reste provenant des animaux de basse cour et de poussins exportés.

80% des importations de produits avicoles, en valeur, concernent la viande de poulets. Malgré l'augmentation de la production locale, les importations de viande de poulets ont fortement progressé ces dernières années, passant de 5 600 tonnes environ en 1997 à 8 100 tonnes en 2007.

En dix ans, la valeur de la production avicole locale a progressé de 53%. La valeur des importations est restée, bon an mal an, relativement stable sur cette période. ●

LA FILIERE VIANDE PORCINE

en forte progression

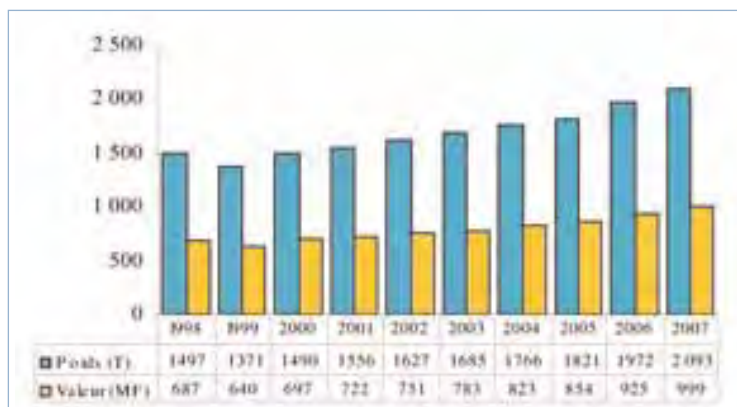


Les élevages porcins sont inégalement présents sur la Nouvelle-Calédonie. Si près de la moitié des exploitations agricoles possède au moins un porc, un grand nombre de très petits élevages est à noter sur les îles Loyauté alors que le cheptel est fortement concentré dans quelques gros élevages de la province Sud.

Les îles Loyauté regroupent en effet plus de la moitié des élevages porcins (90% des exploitations de cette province possèdent au moins un porc), mais ces derniers sont de type océanien, avec des animaux de petit gabarit, où la différence entre reproducteurs et porcs à l'engrais est difficilement faite. La conduite des élevages loyaltiens est orientée vers l'épargne, la très grande partie de la production étant destinée aux dons et échanges à caractère coutumier.

En province Sud, les porcs à l'engrais prédominent. Par rapport aux autres provinces, la vocation commerciale des élevages est plus marquée, avec une recherche de rentabilité de la production. La province Sud regroupe plus de la moitié des animaux ¹

▼ Abattages contrôlés de viande porcine (sources : OCEF, DAVAR)



● Progression très régulière des abattages de porcs

La production contrôlée de viande porcine ² progresse très régulièrement depuis 1999. La chute de production notée en 1999 est due à la diminution des quotas

d'abattage octroyés par l'OCEF, le marché ne pouvant absorber toute la production. Comme pour la viande bovine, le marché de la viande porcine est fortement perturbé par le marché parallèle dont les volumes atteindraient aussi plusieurs centaines de tonnes par an.

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
province Sud	OCEF	1 108	980	1 024	983	959	993	984	948	1 009	1 042
	BI	178	235	251	351	399	399	426	489	533	595
province Nord	OCEF	165	143	148	178	199	189	201	205	222	223
	BI	46	11	67	1	0	29	78	103	105	110
province îles	BI	n.c.	2,4	0,8	n.c.	n.c.	n.c.	0,3	0,2	n.c.	n.c.
total province Sud		1 292	1 222	1 283	1 345	1 370	1 404	1 423	1 451	1 542	1 636
total province Nord		212	155	215	180	199	219	280	311	327	333
total OCEF		1 273	1 123	1 171	1 162	1 158	1 182	1 184	1 153	1 231	1 264
prestations de service OCEF					42	70	76	77	77	103	124
total BI		224	249	319	352	399	427	504	592	638	705
total abattages contrôlés		1 497	1 371	1 490	1 556	1 627	1 685	1 766	1 821	1 972	2 093

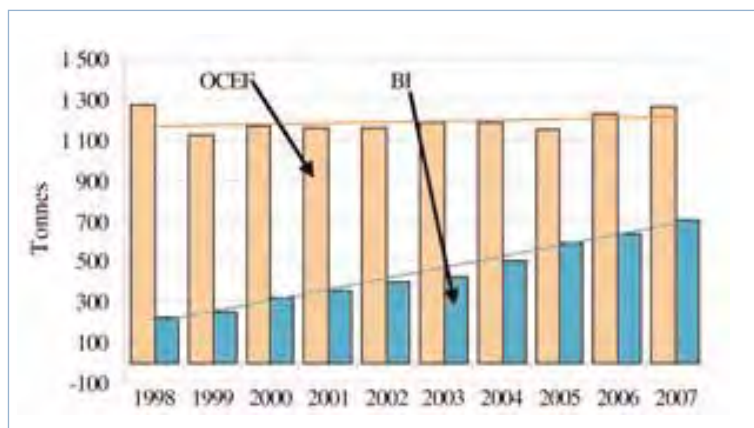
◀ Abattages réalisés par l'OCEF et les bouchers de l'intérieur (BI), par province (en tonnes) (Sources : OCEF, DAVAR)

¹ source : RGA 2002

² La production contrôlée de viande porcine est évaluée en additionnant les abattages effectués par l'OCEF pour son propre compte et en tant que prestataire de service (source OCEF) et les abattages effectués par les bouchers de l'intérieur (source DAVAR). Les quantités autoconsommées, échangées et celles écoulées sur le marché parallèle ne sont pas connues.



LA FILIERE VIANDE PORCINE EN FORTE PROGRESSION

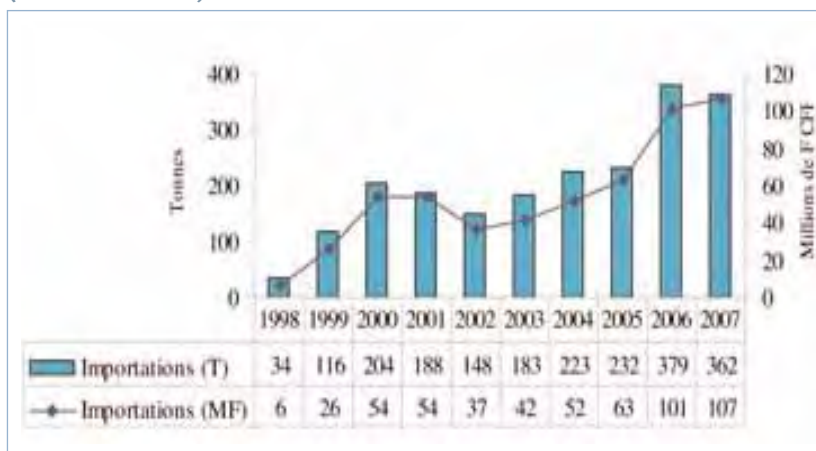


▲ **Abattages OCEF et bouchers de l'intérieur**
(Sources : OCEF, DAVAR)

Alors que les volumes abattus par l'OCEF sont quasiment stables depuis 1998, ceux effectués et déclarés par les bouchers de l'intérieur ont triplé sur cette même période. Les bouchers de l'intérieur réalisaient 15% des abattages en 1998, ils en réalisent 35% en 2007.

La production de viande porcine est principalement issue de la province Sud qui fournit près de 80% des volumes abattus.

▼ **Importations de viandes porcines**
(Source : douanes)



► **Exportations de porcs vivants**
(Source : douanes)

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
porcs	unité	245	207	251	203	31	60	42	76	12	11
	millions de F CFP	11,8	7,5	9,1	7,0	1,6	2,4	1,8	3,2	0,5	1,3
reproducteurs	unité	4	13		3			9			
	millions de F CFP	0,3	2,2		0,2			1,1			

Comme pour la viande bovine, les prix au producteur, fixés par la délibération n° 57 du 18 avril 1997, n'ont pas changé depuis 1997.

Classe	Prix (F/kg)
extra A	493
extra B	493
1A	458
1B	413
classe 2	378
classe 3	265

Mise en oeuvre par l'UPRA porcine, l'amélioration génétique du cheptel porcin calédonien repose sur trois actions principales : la sélection, l'insémination artificielle, la diffusion des reproducteurs. Le schéma de sélection repose sur quatre souches : Large-White, Landrace, Piétrain et Duroc.

Au cours de ces dix dernières années, seuls 6 reproducteurs ont été importés en 2000. Si les importations de reproducteurs sont rares, les exportations le sont un peu moins avec 29 animaux exportés ces dix dernières années.

● Des importations modestes au regard de la production locale

Les volumes importés tendent à croître de façon notable depuis 1998, mais restent modestes au regard des quantités produites localement. Les produits importés sont principalement destinés à la transformation, les besoins en viande de consommation étant couverts par la production locale.

● Des porcs exportés essentiellement à Wallis et Futuna

Les exportations concernent essentiellement des animaux vivants. Les exportations de viandes porcines



▼ **Ventes contrôlées de viandes porcines (en tonnes)**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Viandes locales	1 418	1 383	1 435	1 498	1 580	1 605	1 710	1 747	1 915	2 042
<i>dont OCEF</i>	<i>1 200</i>	<i>1 142</i>	<i>1 125</i>	<i>1 156</i>	<i>1 192</i>	<i>1 190</i>	<i>1 221</i>	<i>1 173</i>	<i>1 296</i>	<i>1 358</i>
<i>dont bouchers de l'intérieur</i>	<i>217</i>	<i>241</i>	<i>310</i>	<i>342</i>	<i>388</i>	<i>415</i>	<i>490</i>	<i>574</i>	<i>619</i>	<i>684</i>
Viandes importées	-46	140	223	222	185	209	239	257	391	438
total des ventes (local + import)	1 464	1 522	1 658	1 720	1 765	1 814	1 949	2 004	2 306	2 480

Sources : OCEF (y compris les ventes réalisées en tant que prestataire de service) et DAVAR (déclarations d'abattage des bouchers de l'intérieur. Les ventes réalisées par les bouchers sont considérées égales à leurs achats.)

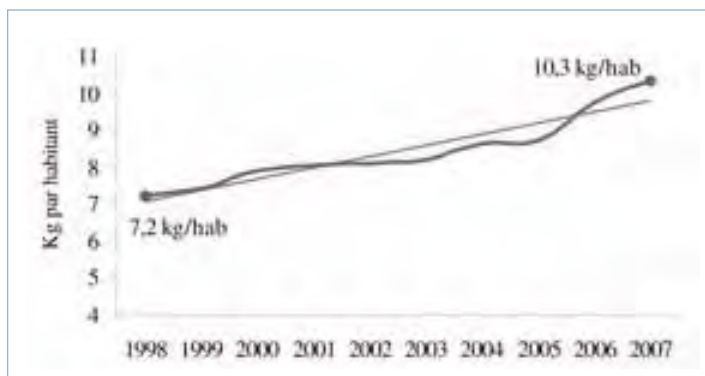
sont rares et insignifiantes. Les animaux sont exportés à destination de Wallis et Futuna et, dans une moindre mesure, de la Polynésie Française. Depuis 2002, ces exportations deviennent faibles comparées à celles des années précédentes.

● **Les ventes contrôlées de viande porcine en forte augmentation**

Contrairement aux viandes bovines dont les ventes contrôlées sont relativement stables depuis 10 ans, les ventes contrôlées de viande porcine (viande locale et d'importation) augmentent très fortement, passant de 1 500 tonnes à 2 500 tonnes.

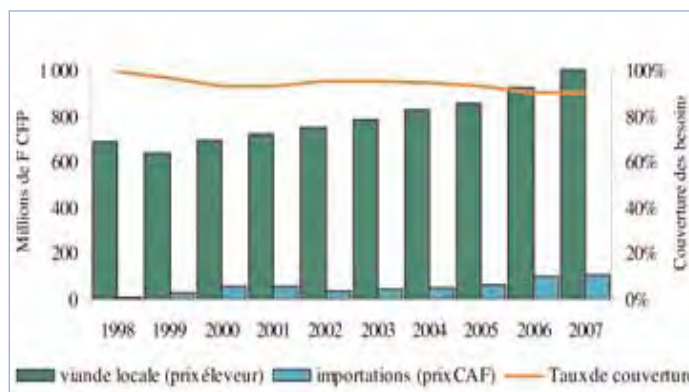
La commercialisation de viande porcine par habitant progresse fortement. Mais avec un peu plus de 10 kg équivalent carcasse par habitant et par an, elle est bien inférieure à celle de la France métropolitaine (34 kg en 2005, source : Agreste), ou de l'union Européenne (44 kg), et deux fois inférieure à celle de l'Australie (21 kg). Mais, comme pour la viande bovine, la consommation réelle est bien supérieure, d'une part à cause du marché parallèle (sans doute plusieurs centaines de tonnes par an) et du fait de l'autoconsommation et des échanges non monétaires.

Entre 1998 et 2007, la production locale couvre, en moyenne, 94% des besoins de la Nouvelle-Calédonie en viande porcine. Mais malgré une très bonne progression de la production locale, ce taux de couverture régresse légèrement. ●



▲ **Viandes porcines commercialisées par habitant (en kg équivalent carcasse)**

▼ **Viandes porcines, production, importation et couverture des besoins**





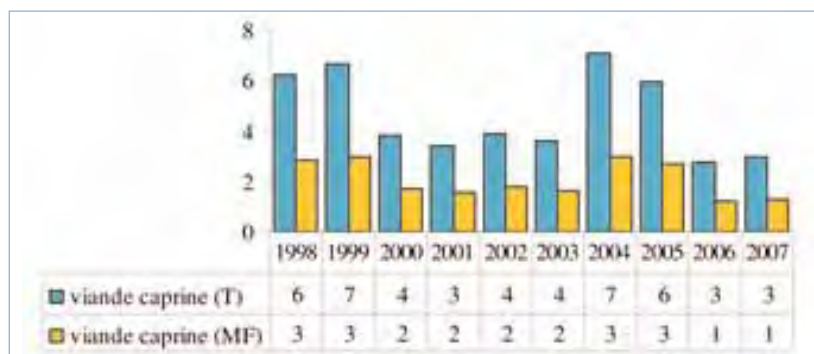
LES OVINS ET LES CAPRINS

Peu de données sont disponibles sur cette filière, en dehors de celles fournies par le RGA 2002 et par les abattages déclarés des bouchers de l'intérieur. Les activités de production et de commercialisation de cette filière sont mal connues, d'une part parce qu'aucun passage obligatoire contrôlable¹ (comme l'OCEF et les bouchers de l'intérieur pour les bovins et les porcins) n'existe pour l'abattage des animaux, et d'autre part parce que la part d'autoconsommation, d'échanges et de ventes d'éleveurs à particuliers est importante.

▼ Abattages contrôlés de viande caprine (source : DAVAR)

Les quantités de viande caprine locale mises sur le marché, de façon contrôlée, sont donc très peu représentatives des quantités réellement consommées en

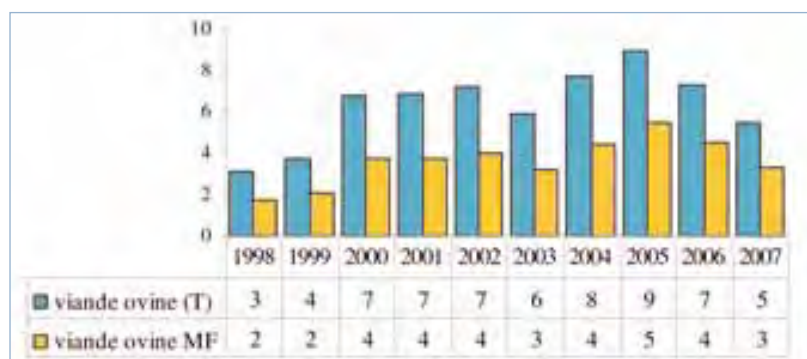
commercialisation échappe aux contrôles, il est permis de penser que son poids commercial influe très peu sur le volume total consommé.



Nouvelle-Calédonie. La Nouvelle-Calédonie n'importe pas de viande caprine.

Les quantités commercialisées de viande ovine sont par contre beaucoup mieux connues car elles sont composées à 99% de viande d'importation. La production locale est faible et, même si une partie de sa

▼ Abattages contrôlés de viande ovine (source : DAVAR)



► Production contrôlée de viande caprine par province (en tonnes) (Source : DAVAR)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
abattages province îles	0,7	0,3	0,03	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
abattages province Nord	0,3	0,5	0,1	0,2	0,2	1,0	0,2	0,03	0,04	0,5
abattages province Sud	5,3	5,8	3,7	3,2	3,8	2,7	6,9	5,9	2,6	2,5

● La production de viande caprine est difficilement quantifiable

La mauvaise connaissance de la filière rend particulièrement difficile l'estimation de la production de viande caprine. Au vu des déclarations d'abattage de bouchers de l'intérieur, la production contrôlée de viande commercialisée par ce circuit est récapitulé dans le tableau ci-dessous. Afin d'améliorer les caractéristiques génétiques des caprins élevés, de rares importations de reproducteurs de race pure ont eu lieu : 1 en 1998 et 2 en 2000. On notera également l'importation de 10 caprins en 2000, non classés dans les reproducteurs de race pure.

● La viande ovine : la Nouvelle-Calédonie produit 1% de ses besoins

L'élevage ovin est exclusivement tourné vers la production de viande et n'existe que dans les provinces Nord et Sud. Si la province des îles Loyauté comporte un troupeau de caprins relativement important (près du 1/3 du cheptel calédonien se situe aux îles Loyauté), elle ne comprend pas un seul mouton.

Comme pour les caprins, la production et la commercialisation de viande ovine locale est mal connue. Les seules données disponibles sont issues des déclarations d'abattages effectués par les bouchers de l'intérieur.

¹ A partir de 2008, les ovins seront désormais abattus par l'OCEF.



	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
province Nord	2,8	3,0	1,7	1,5	1,8	1,6	3,0	2,7	1,2	1,3
province Sud	1,7	2,1	3,7	3,8	4,0	3,2	4,5	5,5	4,5	3,3

◀ Production de viande ovine par province (en tonnes) (source : DAVAR)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
reproducteurs de race pure (nombre)	20		1			6	56	10		2
valeur (millions de F CFP)	1,9		0,2			0,6	1,5	1,6		0,8

◀ Importations d'ovins de race pure (source : douanes)

Quelques reproducteurs destinés à l'amélioration génétique des troupeaux, ont été importés :

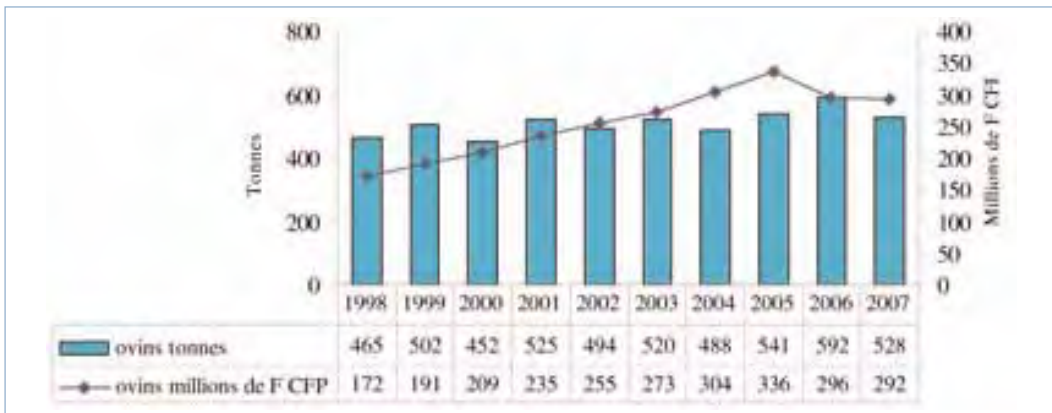
On notera également l'importation de 15 ovins en 2004, non classés dans les reproducteurs de race pure.

● Les ventes et la consommation de viande ovine progressent

En volume, les importations de viande ovine ont légèrement progressé (18% sur dix ans). Sur la même période, la valeur des importations a, par contre, fortement évolué (+80%), notamment à cause de l'appréciation des taux de change et de l'augmentation des cours consécutifs à l'ESB¹ et à la fièvre aphteuse.

Dans la mesure où la production locale de viande ovine reste très faible au regard des quantités importées, et sachant que l'OCEF détient le monopole des importations de viande, les données de commercialisation de viande importée par l'OCEF (représentant 99% des quantités commercialisées) permettent d'approcher la consommation de viande ovine en Nouvelle-Calédonie de façon moins hasardeuse que la viande caprine.

Par habitant, la consommation de viande ovine approche les 2,4 kg (équivalent carcasse) par an. A titre de comparaison, cette consommation atteint 4,2 kg en France métropolitaine², 14 kg en Australie et... 26 kg en Nouvelle-Zélande ! ●



◀ Importation de viande ovine (source : douanes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
viande ovine d'importation	463	476	486	482	462	480	494	511	561	560
viande ovine locale	3	4	7	7	7	6	8	9	7	5
Commercialisation totale	466	480	493	489	469	486	501	520	568	566

◀ Commercialisation de viande ovine (tonnes) (sources : OCEF, DAVAR)

¹ ESB : encéphalopathie spongiforme bovine.

² Source : Agreste 2005

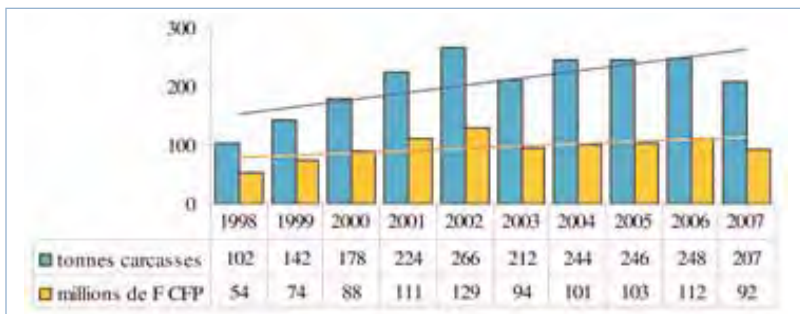


LES ÉLEVAGES DE CERVIDÉS

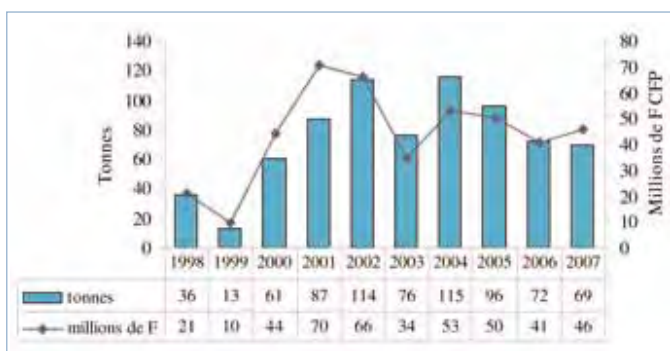
se développent

« le cerf rusa, introduit en Nouvelle-Calédonie en 1870, est incontestablement devenu une véritable ressource naturelle renouvelable du Territoire : même s'il est d'origine exotique, il fait partie intégrante du contexte calédonien (contexte entendu au sens large) » (extrait du rapport « Problèmes liés à la gestion des populations de cerfs sauvages et de chèvres ensauvagées en Nouvelle-Calédonie » CIRAD – 1997) Les cerfs (sauvages ou d'élevage) ne sont présents que sur la grande terre. Ils ne sont représentés ni aux îles Loyauté, ni à l'île des Pins. Actuellement, le cerf sauvage prolifère beaucoup trop et son impact sur les équilibres naturels est tel que des mesures de régulation de la population ont été mises en oeuvre à partir de 2007.

▼
Abattages contrôlés de viande de cerfs (source : OCEF)



►
Exportations de viande de cerf (source : douanes)



● Une production contrôlée en forte augmentation

La filière a connu un essor remarquable jusqu'en 2002. En 2003, à la suite du cyclone Erica qui a détruit de nombreuses barrières sur les élevages et les a désorganisés, les abattages ont chuté de 20%. Puis, après

▼
Ventes locales de viande de cerf par l'OCEF (Source : OCEF)

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
vente locales (T)	48	57	74	61	75	67	69	68	102	84

une période pendant laquelle les abattages se stabilisent à 245 tonnes/an, une nouvelle chute est intervenue en 2007.

● Des exportations en hausse malgré la mauvaise année 2003

Les exportations de viande de cerf se font essentiellement à destination de la France métropolitaine. Depuis 1999, fort d'un nouveau partenariat métropolitain, les exportations de viande de cerf ont d'abord progressé de façon spectaculaire, avec toutefois une chute en 2003, conséquence du cyclone Erica, puis, après avoir retrouvé le cap des 100 tonnes en 2004, les exportations se sont rétractées pour retomber autour de 70 tonnes depuis 2006. L'OCEF assure, par convention avec l'EDEC et l'ERPA, l'abattage et la commercialisation à l'exportation du cerf.

● La consommation de viande de cerf

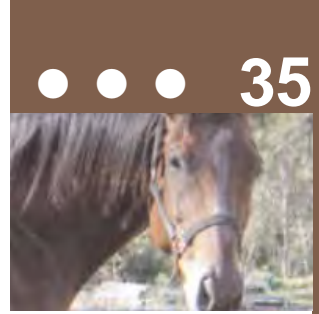
Une enquête de consommation réalisée en 1996 évaluait la consommation de viande de cerf à environ 650 tonnes par an, pour les seules communes formant le « Grand Nouméa ». Selon cette même enquête, 96% de cette consommation étaient fournis par le marché parallèle gratuit (64%) ou onéreux (36%). Actuellement, la consommation totale de viande de cerfs serait de l'ordre de 2 000 à 2 500 tonnes par an, et serait ainsi au même niveau que celle de viande de porc.

En ce qui concerne les viandes cervines commercialisées en boucherie, elles font l'objet d'un abattage à l'OCEF. Il convient cependant de préciser que, depuis 2007, une modification des textes a rendu possible cet abattage dans des abattoirs agréés et inféodés aux élevages de cerfs.

Selon l'OCEF, 85% des ventes contrôlées locales sont destinées à la transformation. Ces ventes ne représentent encore qu'une faible part de la totalité de la viande de cerf consommée en Nouvelle-Calédonie.

On notera quelques importations marginales de viande et abats de cerf, très faibles au regard de la production locale, uniquement destinées à l'industrie de transformation. ●

L'ÉLEVAGE ÉQUIN



“ les premiers chevaux furent importés de Nouvelle-Zélande en 1848.»... «Les courses de chevaux sont très populaires en Nouvelle-Calédonie. Elles sont une institution ancienne qui date de Napoléon III. La première réunion de chevaux de course a eu lieu en 1865. En 1995, on dénombrait 166 chevaux à l'entraînement» (Extraits du rapport de mission de M. J.L. VALENTIN –1997–, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service des haras des courses et de l'équitation).

Le RGA 2002 faisait état de 7 512 équidés. Mais seuls les animaux appartenant à une exploitation agricole ou à un élevage équin (c'est-à-dire avec au moins une jument poulinière) étaient recensés. Les animaux appartenant à des clubs équestres ou à des particuliers pour leur loisir n'ont pas été comptabilisés, ainsi que les nombreux animaux en divagation dans la chaîne. Audrey GUILLEMIN ¹, en 2004, estimait le nombre de chevaux à 10 000. Philippe SEVERIAN, dans le cadre d'une étude demandée par l'UPRA équine à la province Sud ², estimait à environ 8 500 le nombre de chevaux domestiques en Nouvelle-Calédonie en 2005.

Peu structurée jusqu'à la création fin 1998 de l'UPRA équine, la filière équine a une importance notable si l'on considère seulement le nombre de chevaux en Nouvelle-Calédonie. En novembre 2000, l'UPRA équine comportait 260 éleveurs adhérents. Elle évaluait à environ 1 000 personnes le nombre de licenciés en équitation et à 400 le nombre de personnes travaillant dans la filière équine ³. Le nombre de personnes travaillant dans cette filière équivalait, selon Philippe SEVERIAN, à 330 équivalents emplois à temps plein en 2006.

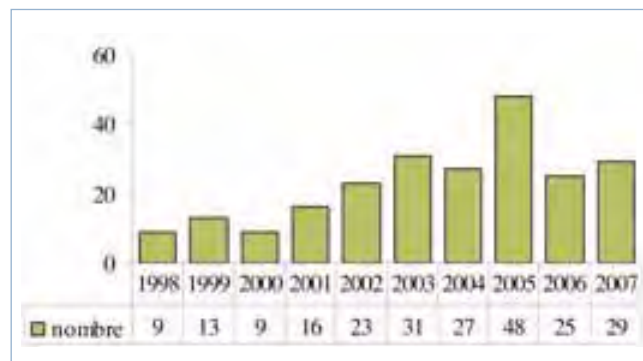
Peu d'éléments statistiques concernant la filière équine sont disponibles. Les seules données suivies concernent les saillies (environ 250 par an) et les naissances (environ 150 par an) déclarées à l'UPRA équine.

Bien que les données disponibles laissent penser à une activité peu importante de la filière, l'intérêt des éleveurs se manifeste toujours comme le montre le nombre de chevaux importés (reproducteurs inscrits dans un stud book). Depuis 1998, 230 chevaux ont été importés en Nouvelle-Calédonie, pour une valeur totale de 176 millions de F CFP⁴.

Les abattages d'une certaine d'animaux par an sont déclarés par les bouchers de l'intérieur, pour un chiffre d'affaires au producteur de 4,5 à 5,5 millions de F CFP/an, équivalent à celui des élevages ovins. La viande de cheval est uniquement destinée à la transformation.

Les importations de viande chevaline sont exceptionnelles : 160 kg ont été importés en 1998 et 640 kg en 2005.

Trop peu d'éléments sont disponibles pour pouvoir évaluer le poids économique de la filière équine. Toutefois, les quelques données existantes sur cette filière laissent à penser qu'elle a un rôle important dans l'économie agricole et rurale de la Nouvelle-Calédonie, notamment avec le cheval de travail («cheval de stock») lié à l'élevage bovin sur la grande terre. ●



◀ Chevaux importés (source : douanes)

¹ « Le cheval en Nouvelle-Calédonie : espace et société », Audrey GUILLEMIN, mémoire de maîtrise en géographie – 2004.

² « La passion du cheval en Nouvelle-Calédonie » - 2005 - et « A la rencontre de la filière Cheval en Nouvelle-Calédonie » - 2006, Philippe SEVERIAN, mémoire de maîtrise de développement territorial et d'aménagement du territoire.

³ Données issues des « Nouvelles Calédoniennes » du 30 novembre 2000

⁴ Source : douanes



LA PRODUCTION DE LAPINS

reprend de la vigueur

L'élevage cunicole intéresse une centaine d'élevages avec environ 8 000 animaux. Il est fortement concentré en province Sud qui regroupe 90% du cheptel total, essentiellement à Païta (60% de la production) et à Bourail (20%).

Sur cette centaine d'élevages, les 12 principaux, ayant 100 têtes ou plus, regroupent 80% du cheptel total avec en moyenne 530 animaux. Les 88 autres élevages possèdent en moyenne moins de 20 animaux.

Avec près de 15 tonnes importées, l'année 2007 constitue un record d'importation de viande de lapin. Ces importations, conjuguées avec une production locale en augmentation, ont alimenté un marché dont la demande semble gagner en vigueur.

Pour maintenir, voire améliorer le potentiel génétique des reproducteurs, la Nouvelle-Calédonie importe un nombre non négligeable de lapins de race. 72 reproducteurs ont été importés en 2005, 10 en 2006 et 89 en 2007.

Les volumes commercialisés représentent 150 grammes par habitant et par an en 2007. La consommation de viande de lapin est très certainement supérieure avec la présence d'élevages à caractère familial. Elle est toutefois très faible si on la compare à celle de la métropole qui était de l'ordre de 1,2 kg/an/habitant en 2006. ●

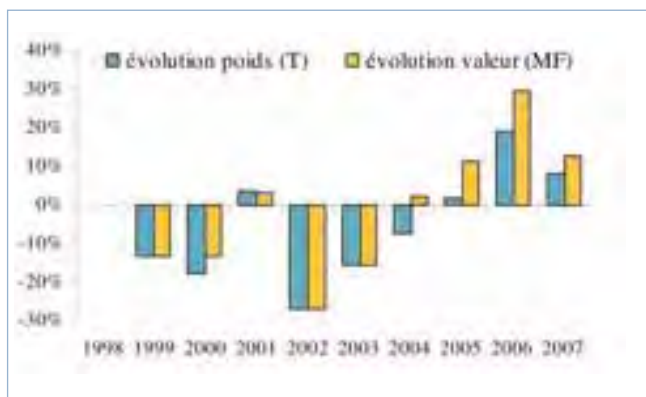
Commercialisation de viande de lapin
(Source : provinces, DAVAR/douanes)

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
production commercialisée	tonnes	38,5	33,5	27,5	26,7	20,8	17,6	16,3	16,6	19,8	21,5
	millions de F	34,7	30,1	26,1	25,4	20,8	16,7	17,1	19,1	24,8	27,9
importations	tonnes	12,9	9,6	7,5	8,8	7,7	10,1	9,2	4,7	13,7	14,7
	millions de F	7,7	5,6	4,8	5,3	4,2	4,4	5,1	2,9	9,0	10,7

Production commercialisée de lapins



Variations annuelles en %





LA PRODUCTION LAITIÈRE LOCALE

Un peu plus de 1% des besoins

en 2007, la Nouvelle-Calédonie ne produit que du lait de vache. Le seul élevage de chèvres laitiers a cessé son activité en 2000.

La Nouvelle-Calédonie n'a pas, à proprement parler, de tradition laitière. Au regard de la consommation totale de lait et de produits laitiers, la production calédonienne couvre 1% des besoins exprimés en équivalent milliers de litres de lait. Seules trois unités de production, toutes situées en province Sud, dont deux intègrent des activités de transformation, commercialisent du lait et des produits laitiers locaux.

Après un mouvement à la baisse jusqu'en 2002, la production laitière de Nouvelle-Calédonie paraît se stabiliser pour atteindre 817 milliers de litre en moyenne par an.

● Le lait de chèvre, une production abandonnée depuis 2000

Localisé à La Foa dans un premier temps, le seul élevage de caprins laitiers était installé depuis 1992 à Païta. Cet élevage, qui comprenait alors 12 chèvres en traite, a cessé son activité en septembre 2000, son exploitant ayant pris sa retraite. Toute la production de lait était transformée en fromages.

Pendant les années fastes, cet élevage produisait 15 à 20 000 litres de lait et commercialisait 2,5 à 3 tonnes de fromages par an, avec une trentaine de chèvres allaitantes, générant ainsi un chiffre d'affaire avoisinant 5 millions de F CFP/an.

● Les produits laitiers au 1er rang des importations de produits agricoles

Les importations de lait et de produits laitiers sont très importantes. Elles couvrent 99% des besoins de la



▲ Production de lait de vache (source : province Sud)

Nouvelle-Calédonie et, avec 3,1 milliards de F CFP en 2007, se situent au premier rang des produits agricoles importés en Nouvelle-Calédonie, bien avant les produits de l'aviculture et les céréales (1,5 milliards de F CFP chacun).

En dix ans, les importations de produits laitiers ont augmenté modérément en quantité (+17% en EML), mais de façon plus forte en valeur (+51%). En 2007, ces importations sont notamment composées à 28% par les laits en poudre, à 26% par les fromages, et à 23% par le beurre et autres matières grasses du lait (% calculés sur les valeurs EML).

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
lait UHT	3 916	3 779	3 392	3 657	3 610	3 699	3 638	3 943	4 046	4 224
lait en poudre	15 979	18 144	15 360	17 675	18 435	19 864	19 130	17 617	20 303	18 475
crèmes, fraîche et UHT	6 593	8 072	11 315	11 161	11 907	12 541	11 693	11 872	10 597	10 155
autre lait concentré non solide	399	464	363	356	479	354	446	171	298	192
laits fermentés	5	6	0,3	2	8	8	3	9	16	28
beurre et autre matière grasse	17 152	13 581	14 335	14 911	13 761	14 171	14 433	15 563	14 650	14 797
tous fromages	12 715	12 561	13 298	13 838	14 376	15 153	16 154	15 797	15 735	16 980
total (EML)	56 758	56 607	58 063	61 600	62 576	65 791	65 497	64 973	65 644	64 852

◀ Importations de produits laitiers (exprimées en EML : équivalent milliers de litres de lait ¹) (Source : douanes)

¹ Les volumes d'importation sont traduits en Equivalent Milliers Litres de lait (EML) afin de rendre comparables les quantités importées et les quantités produites, d'une part, et afin de connaître la quantité de lait frais qu'il faudrait produire pour se substituer aux importations. Cette approche est théorique mais elle permet une comparaison entre la production actuelle de lait frais et le volume total virtuellement consommé en Nouvelle-Calédonie.

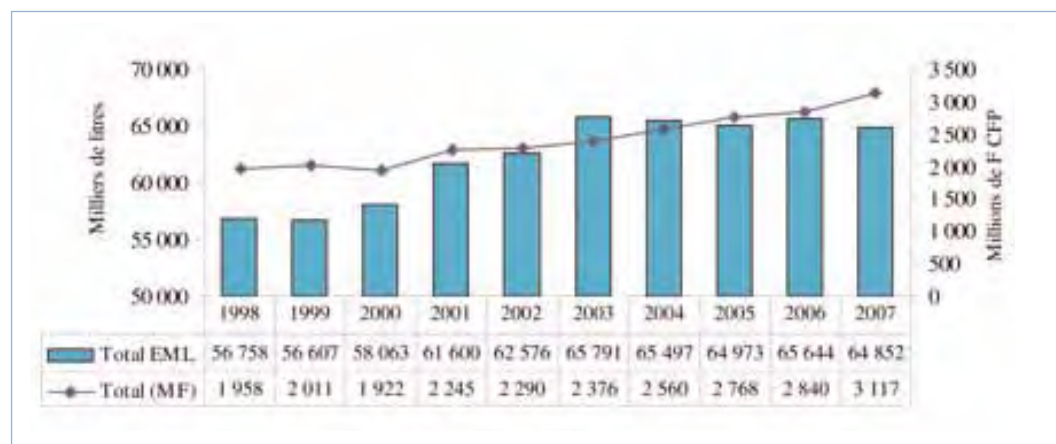


LA PRODUCTION LAITIÈRE LOCALE UN PEU PLUS DE 1% DES BESOINS

Importations de produits
laitiers (en millions
de F CFP)
(Source : douanes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
lait UHT	247	251	230	258	254	244	266	298	297	320
lait en poudre	570	609	508	682	696	714	792	776	898	979
crèmes, fraîche et UHT	125	140	163	183	179	201	211	241	223	242
autre lait concentré non solide	21	26	19	24	32	23	31	11	14	17
laits fermentés	1	0,04	0,3	1	1	2	2	3	7	13
beurre et autre matière grasse	196	175	193	202	195	193	214	261	238	274
tous fromages	798	810	809	896	933	999	1 045	1 177	1 164	1 274
total (millions de F CFP)	1 958	2 011	1 922	2 245	2 290	2 376	2 560	2 768	2 840	3 117

Importations
de produits laitiers



● Le marché du lait de vache et de ses produits dérivés

Largement dominée par les importations, la consommation de lait et de produits laitiers représente l'équivalent de 280 kg de lait par personne en 2007. Cette consommation moyenne par habitant diminue légèrement depuis 2003 (305 kg/habitant/an) et reste bien inférieure à celle de la France métropolitaine (371 kg en 2007¹). Pour l'anecdote, on notera que le calédonien mange six kg de fromages par an et le français de métropole en avale 23 kg/an !

Si, en Europe, la consommation de lait longue conservation est constituée de 90% de lait UHT et 10% de lait en poudre, en Nouvelle-Calédonie le rapport est quasiment inversé puisque le rapport est de 19% de lait UHT et 81% de lait en poudre (converti en lait reconstitué). ●

¹ Source Agreste



L'APICULTURE

se professionnalise

des pères Maristes, venus d'Australie, auraient apporté les premiers essaims à l'île des Pins et aux îles Loyauté en 1848. Le centre de promotion de l'apiculture ¹ (CPA) de Boghen/Bourail a permis d'importer d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Europe des reines sélectionnées, pour enrichir le patrimoine génétique des essaims, dès 1987. L'essentiel du cheptel de production a une forte dominante italienne (*Apis mellifica ligustica*) et le gros des essaims sauvages est à dominante noire (*Apis mellifica mellifica*) ².

102 exploitations apicoles ³ étaient recensées en 2002, regroupant près de 2 000 ruches. En 2007, deux associations ⁴ regroupent les principaux apiculteurs, le reste étant composé d'amateurs ayant un faible nombre de ruches.

● La production commercialisée de miel local

Dans ce cadre, l'évaluation de la production est difficile mais peut néanmoins être évaluée aux alentours de 75 à 100 tonnes par an de miel commercialisé.

En Nouvelle-Calédonie, le miel est presque exclusivement consommé en frais. Il n'est pratiquement pas transformé (bonbons, pains d'épice...) et les autres

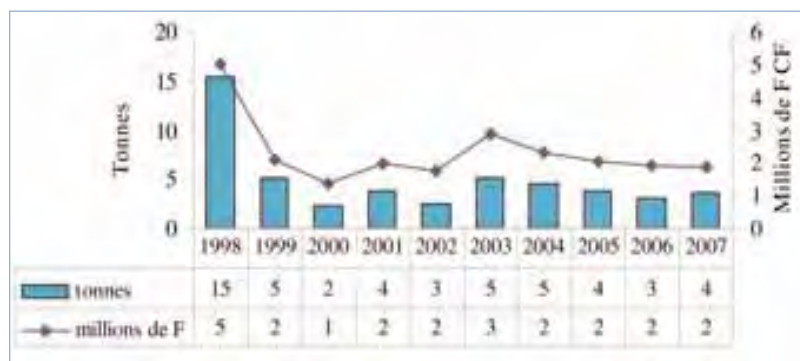
produits de la ruche (cire, pollen, gelée royale ...) sont encore peu exploités et commercialisés.

Après un pic en 1998, les importations de miel se stabilisent aux alentours de 4 tonnes par an.

Par habitant, la consommation s'élève à 0,3 kg de miel par an. A titre de comparaison, cette consommation annuelle par habitant est de 0,4 kg à la Réunion, 0,6 kg en Métropole et 1,7 kg en Grèce qui est le plus gros consommateur européen de miel. Ces données permettent de penser que le marché calédonien est loin d'être saturé. ●

▼
Evaluation de la production commercialisée de miel (en tonnes)
(Sources : AICA - centre de promotion de l'apiculture - et provinces)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
province Sud	42	42	50	52	35	35	51	30	35	50
province Nord	12	12	15	18	21	17	50	22	25	32
province îles	1	1	2	5	2	3	6	7	9	7
Total	55	55	67	74	58	55	107	59	69	89



◀ Importations de miel
(Source : douanes)

¹ Le CPA est un des cinq centres de l'association interprovinciale de gestion des centres agricoles (AICA)

² Source : Audit du rucher Calédonien – Gérard Laroque et Gilles Ratia – 2002

³ Ces apiculteurs sont chefs d'une exploitation agricole, telle que définie pour le RGA 2002, c'est-à-dire ayant au moins 350 points (voir définition en page 85). Une ruche valant 20 points, les apiculteurs dont c'est la seule activité et ayant 17 ruches ou moins n'ont ainsi pas été recensés. Le nombre réel d'apiculteurs et de ruches est donc supérieur aux données du RGA.

⁴ L'association des apiculteurs de Nouvelle-Calédonie (ADANC) et l'association des apiculteurs des 3 provinces (AA3P).



LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES





LES LÉGUMES

Les légumes¹ se situent au premier rang des productions agricoles calédoniennes commercialisées et représentent 26% de la production agricole finale avec un chiffre d'affaires de 1,9 milliards de francs CFP en 2007. La production maraîchère de Nouvelle-Calédonie est variée (voir liste des principaux légumes en page 89). Elle regroupe (successivement traités dans ce chapitre) : les légumes frais, les oignons, les légumes secs, les tubercules tropicaux, les pommes de terre et les squashes². La Nouvelle-Calédonie produit aussi bien des légumes dits « tempérés » (tomates, salades, choux-fleurs, oignons...) que ceux traditionnellement cultivés (bananes poingos, ignames, taros, chouchoutes, brèdes...). 87% des légumes commercialisés sont produits par la province Sud, 13% par la province Nord, la production de la province des îles Loyauté restant insignifiante.

● 7 100 tonnes de légumes frais commercialisées en 2007

Les légumes frais sont composés d'une trentaine de variétés de légumes et d'une vingtaine de plantes aromatiques. Mais, sur un total de 4 110 tonnes déclarées au marché de gros en 2007, seulement 7 légumes sont à l'origine de 80% de ces volumes :

les tomates (23%), les salades et les concombres (15% chacun), les choux verts (10%), les carottes (8%), les courgettes (5%) et les choux de chine (4%).

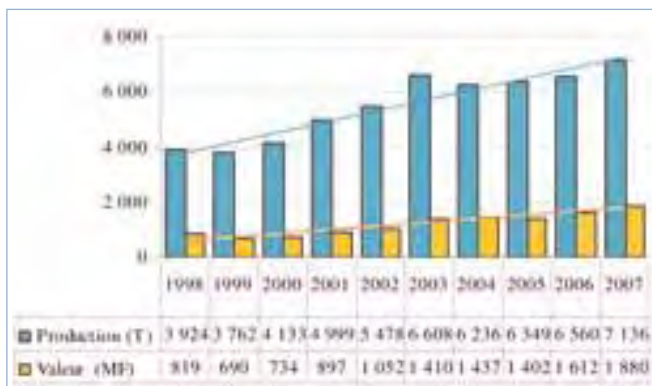
Environ 300 maraîchers produisent et commercialisent des légumes frais en Nouvelle-Calédonie, mais la plupart considèrent la vente de légumes comme un revenu d'appoint. La production est en fait très concentrée dans la mesure où seuls 19 d'entre eux sont à l'origine de 50% des volumes de légumes frais commercialisés en 2007.

Malgré quelques mauvaises années (1998, 1999 et 2004), la production commercialisée de légumes frais a presque doublé en volume et plus que doublé en valeur³ en dix ans.

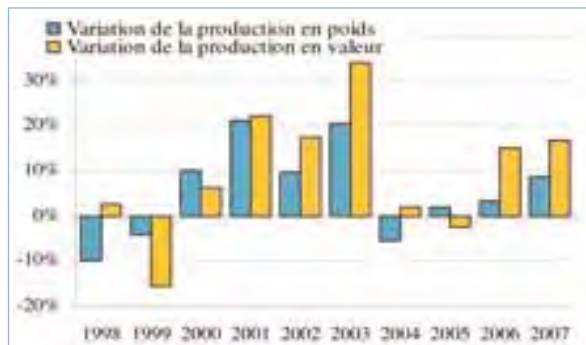
Entre 1998 et 2007, le prix moyen des légumes frais enregistré au marché de gros⁴ a augmenté de 35%. Contenu au dessous de 210 F/kg jusqu'en 2005, le prix moyen des légumes frais a ensuite fortement progressé pour atteindre 253 F/kg en 2007.

Pour compléter une production maraîchère insuffisante en basse saison, car difficile à produire localement, la

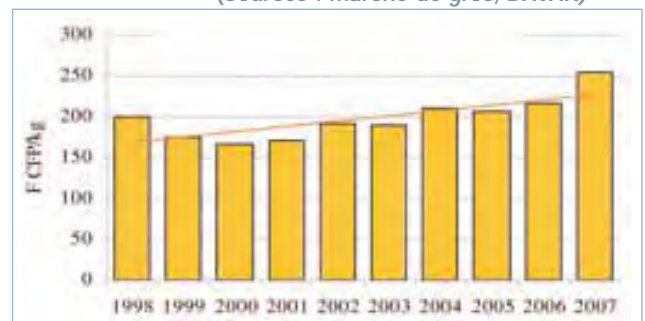
► Production commercialisée de légumes frais
(sources : DAVAR, marché de gros)



► Variations annuelles en %
(sources : DAVAR, marché de gros)



▼ Prix moyen des légumes frais
(Sources : marché de gros, DAVAR)



¹ Il est difficile d'évaluer la production totale de légumes car la production familiale (autoconsommation), les dons et les échanges, et la production commercialisée hors des circuits officiels, ne sont pas connus. Malgré tout, grâce aux données du Marché de Gros et aux données issues de l'enquête mensuelle, réalisée par la DAVAR auprès de la quasi-totalité des maraîchers des provinces Nord et Sud, il est possible d'approcher les quantités et valeurs de la production commercialisée.

² Squash : variété de courgette d'origine d'Amérique du sud, différenciée car quasiment uniquement destinée à l'exportation.

³ Sur la base des prix moyens pondérés enregistrés au marché de gros

⁴ Prix moyens pondérés, sur la base des prix enregistrés au marché de gros.



Nouvelle-Calédonie procède à quelques importations. Après une tendance à la hausse entre 1998 et 2001, ces importations décroissent depuis 2001. Avec 900 tonnes, elles représentent un peu plus de 10% des légumes frais commercialisés en 2007, et concernent essentiellement les carottes, l'ail,

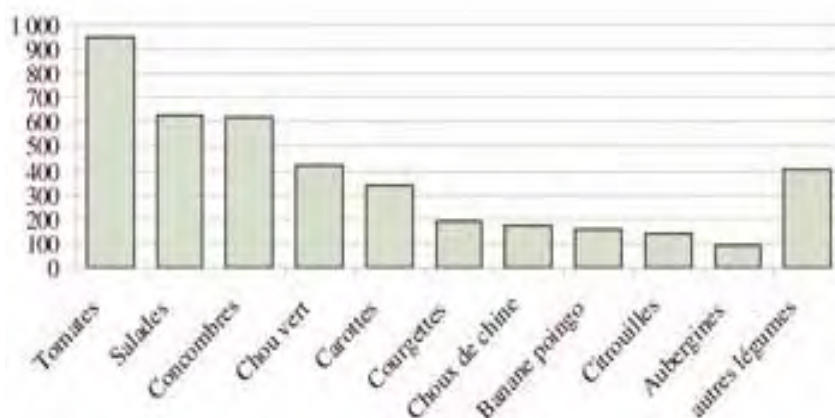
les choux (chou vert, chou-fleur, brocoli, chou rouge), le céleri et les chicorées.

Hormis en 1998, avec l'exportation de 140 tonnes de citrouilles à destination de la Nouvelle-Zélande, les exportations de légumes frais sont modestes et se font en général à destination de Wallis et Futuna. ●

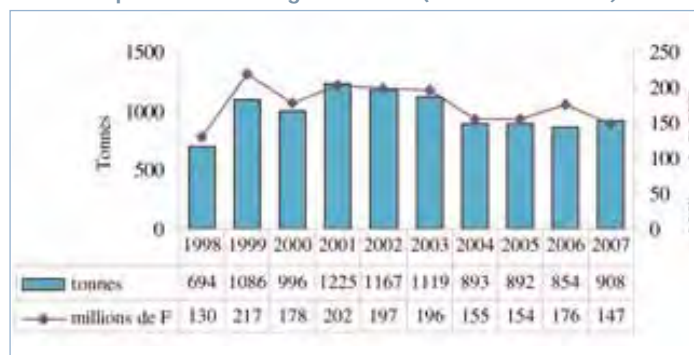
▼
Volumes des 10 principaux légumes enregistrés au marché de gros en 2007 (tonnes)

Tous les fruits et légumes locaux commercialisés dans le grand Nouméa doivent être déclarés au marché de gros qui est géré par la Chambre d'agriculture. En dehors de cette zone, les fruits et légumes ne sont pas à déclarer au marché de gros. On estime que près de 60% des légumes frais commercialisés en Nouvelle-Calédonie transitent par le marché de gros, ce qui représente près de 4 100 tonnes en 2007, pour une valeur de 1,1 milliards de F CFP.

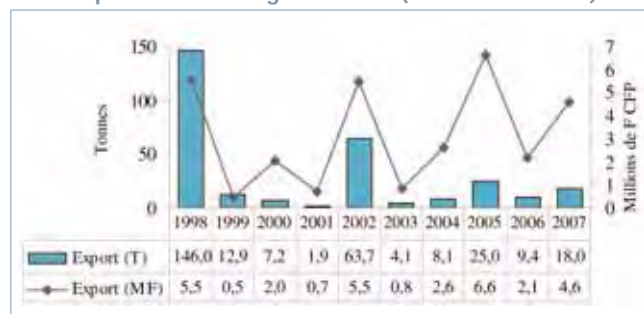
En terme de valeur, les tomates représentent près d'1/3 des transactions de légumes frais au marché de gros, 20% pour les salades, 8% pour les choux verts, les concombres et les carottes 7% chacun, les choux de chine et les courgettes 4% chacun.



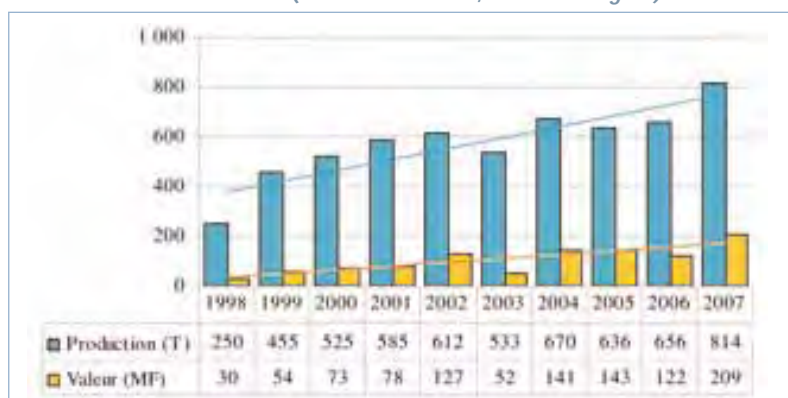
▼
Importations de légumes frais (Source : douanes)



▼
Exportations de légumes frais (Source : douanes)



▼
Production commercialisée d'oignons (Sources : DAVAR, marché de gros)



● Les oignons

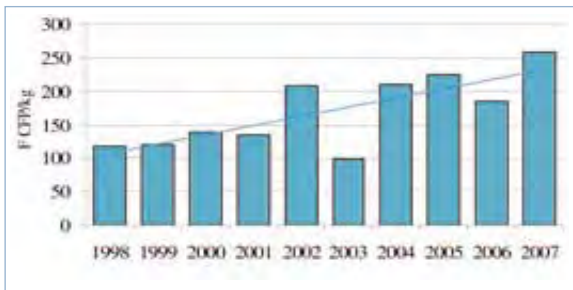
La Nouvelle-Calédonie commence réellement à produire des oignons en 1999. Auparavant, la production était aléatoire, elle atteignait 200 tonnes quand la saison était bonne et se limitait dans le temps aux mois d'octobre et novembre. Depuis, non seulement les quantités produites ont augmenté de façon importante, mais la production s'est étalée dans le temps, de juin à février lors des meilleures campagnes.

Le prix moyen des oignons, enregistré au marché de gros, a plus que doublé, passant de 118 F/kg en 1998 à 257 F/kg en 2007. Une chute brutale des cours a eu lieu en 2003, à la suite de stratégies commerciales qui ont déréglé le marché cette année là.

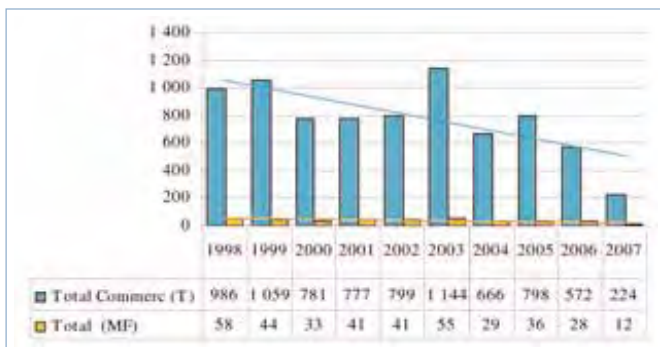


LES LÉGUMES

► Prix moyen de l'oignon au marché de gros (Source : marché de gros)



► Importations d'oignons (Source : douanes)



Les progrès développés en matière de production d'oignons se sont logiquement répercutés sur les importations qui ont vu leurs volumes décroître corrélativement à l'augmentation de la production. Le pic d'importation de 2003 est le résultat d'une stratégie commerciale à l'initiative d'importateurs. Le marché a alors été engorgé et une partie des oignons importés ont du être réexportés.

Avec environ 1 300 tonnes/an, l'oignon se situe au 1er rang des légumes commercialisés, avant les tomates et les salades (environ 1 100 tonnes chacun). Jusqu'en 2003, la consommation par habitant était de 6,5 kg/an. Depuis, elle diminue pour atteindre un peu plus de 4,4 kg par an en 2007. Cette quantité est très faible comparée aux grands pays consommateurs comme l'Espagne ou la Turquie, avec 25 kg/an/habitant, et bien inférieure à la consommation européenne établie à environ 10 kg/an/habitant. La consommation calédonienne d'oignons est à peine équivalente à celle de la Suisse (4,7 kg/an/habitant), considérée comme très faible. ●

● Les légumes secs

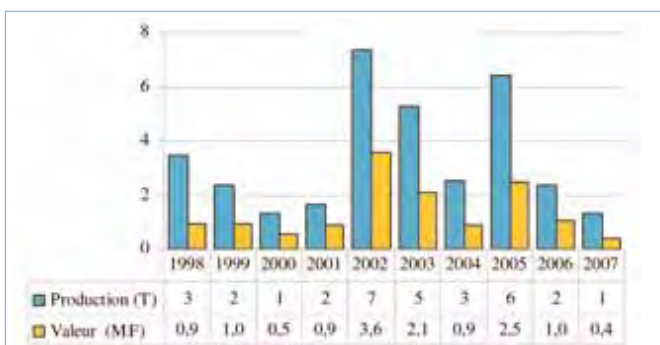
La production de légumes secs (uniquement des haricots secs) en Nouvelle-Calédonie est très faible, avec un peu plus de trois tonnes en moyenne par an,

comparée aux quantités consommées (425 tonnes en moyenne annuelle).

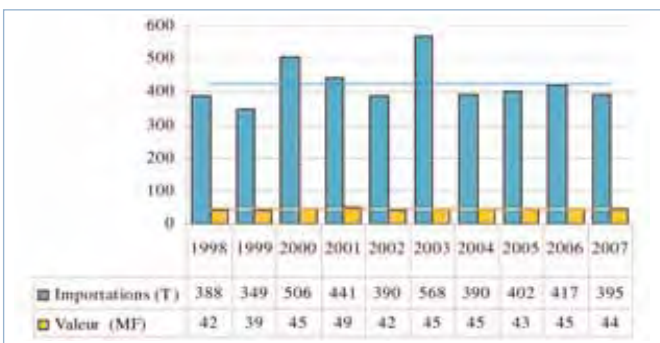
Les importations concernent tous les légumes secs (haricots secs, lentilles, pois...), et peuvent atteindre plus de 550 tonnes comme en 2003. Sur 10 ans, la tendance des importations est stable, avec 400 tonnes en moyenne/an.

La consommation de légumes secs tend à diminuer et représente 1,8 kg par habitant et par an en 2007. Cette consommation est légèrement supérieure à celle de la France (1,7 kg/an/habitant), mais inférieure à celle de la Réunion (6,4 kg/an/habitant) et ridicule par rapport à celle de l'Amérique centrale et du Brésil avec 50 kg/an/habitant ! ●

► Production commercialisée de légumes secs (Source : DAVAR)



► Importations de légumes secs (source : douanes)



● Les tubercules tropicaux

Les tubercules tropicaux¹ sont cultivés essentiellement de manière traditionnelle, mais on assiste à une progression de la mécanisation des cultures de tubercules, notamment en province Nord. Une grande partie de la production est destinée à l'autoconsommation ou aux échanges non monétaires. L'igname, qui possède une valeur sociale importante dans la culture mélanésienne, fait l'objet de nombreux échanges coutumiers.

En 2002, les tubercules tropicaux occupaient une surface totale (en culture principale et cultures associées)

¹ Ignames, manioc, patates douces, taros, waré, wael...



de 810 ha, dont 27% en province des îles Loyauté, 47% en province Nord et 26% en province Sud ¹.

Si la production et la commercialisation des tubercules tropicaux sont mal connues, leur place dans l'économie n'est pourtant pas négligeable. L'étude 1997 sur la filière des tubercules tropicaux estimait la production calédonienne à 4 100 tonnes au minimum. Cette production totale correspondrait à une consommation moyenne de 20 kg/an/habitant de tubercules tropicaux. Le marché monétaire était estimé, lui, à 1 250 tonnes de tubercules répartis en 530 tonnes d'ignames, 520 tonnes de patates

douces, 160 tonnes de taros et 40 tonnes de manioc. 2 850 tonnes seraient destinées à l'auto-consommation ou aux échanges traditionnels.

«C'est un marché important en volume, mais peu structuré et hermétique, les transactions étant majoritairement confidentielles (les ventes au marché de gros ne représentent que le quart des transactions réelles)» (extrait de «La filière des tubercules tropicaux en Nouvelle-Calédonie, résultats d'enquêtes 1997 »).

Les exportations et les importations de tubercules tropicaux n'ont pas lieu en Nouvelle-Calédonie ●

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
igname	37	33	46	148	175	246	158	128	128	62
manioc	3	5	0	2	8	4	11	15	10	14
patates douces	270	127	247	270	299	374	247	254	169	278
taro bourbon	12	3	4	9	15	16	11	11	24	11
taro d'eau	21	33	40	37	35	28	25	21	37	45
taro de montagne	11	22	11	9	10	8	11	13	15	10
autres tubercules tropicaux	3	6	16	1	3	1	4	2	1	1
Total tubercules tropicaux	354	223	348	474	541	677	463	441	383	419

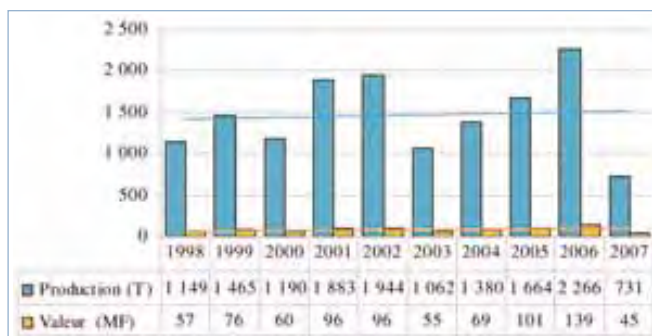
Commercialisation de tubercules tropicaux (sur les circuits connus, en tonnes)
(Source : DAVAR)

● Les pommes de terre : une production très irrégulière

Les pommes de terre sont produites essentiellement dans deux communes de la province Sud (Bourail et La Foa), où sont d'ailleurs situés les deux centres de tri et de stockage (hors Nouméa) de l'OCEF. Ce dernier a le monopole de la commercialisation et de l'importation, à la fois des semences (toutes importées) et des pommes de terre de consommation. Les pommes de terre «nouvelles» ou «primeurs» ne sont pas commercialisées par l'OCEF, elles suivent les circuits classiques de commercialisation des légumes : producteurs, grossistes, colporteurs, marché de gros, détaillants...

Fortement dépendante des conditions météorologiques, en particulier des inondations qui peuvent être désastreuses dans la région de Bourail et La Foa, la production calédonienne est très irrégulière. Après trois années de progression pour largement dépasser 2 000 tonnes en 2006 (mais loin du record de 3 700 tonnes de 1992), la saison 2007 a été catastrophique avec un peu plus de 700 tonnes, la plus faible depuis 20 ans.

Pour des raisons phytosanitaires essentiellement (risque de diffusion de maladies), les semences de pomme de terre ne sont pas produites en Nouvelle-Calédonie.



Production commercialisée de pommes de terre
(Sources : OCEF, marché de gros)

Quelques essais de production de semences ont toutefois été réalisés par le CREA². Toutes les semences sont donc importées.

● Les importations de pommes de terre fraîches

Les importations de pommes de terre fraîches ont atteint leur plus bas niveau en 2007 depuis 20 ans, le marché étant approvisionné cette année là grâce à la bonne campagne 2006. Sur 10 ans, les importations de pommes de terre fraîches ont tendance à régresser. Ajoutées à une production locale qui a du mal à se développer, elles sont la traduction d'une diminution notable de la consommation de pommes de terre fraîches.

¹ Source : RGA 2002

² Centre de recherche et d'expérimentation agricole, l'un des cinq centres de l'association interprovinciale de gestion des centres agricoles (AICA).

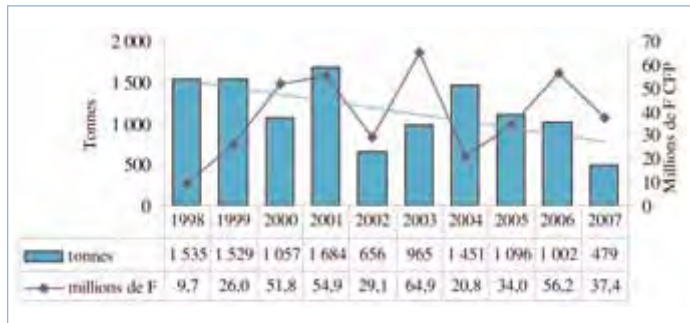


LES LÉGUMES

Importations de semences de pomme de terre
(Sources : OCEF, douanes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
tonnes	254	240	216	239	269	265	297	291	252	247
millions de F CFP	16,5	13,5	16,1	17,3	19,8	20,1	24,7	28,2	19,8	17,8

Importations de pommes de terres fraîches
(Source : douanes)

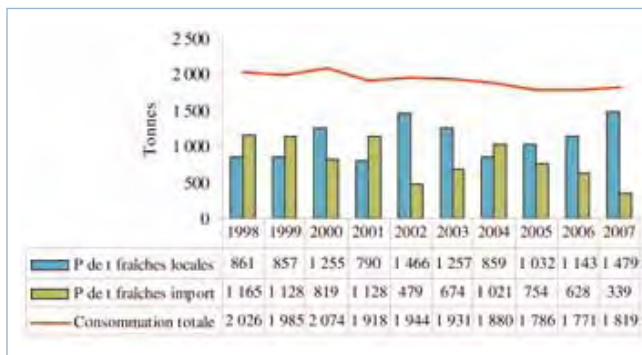


● Le marché de la pomme de terre fraîche décroît fortement...

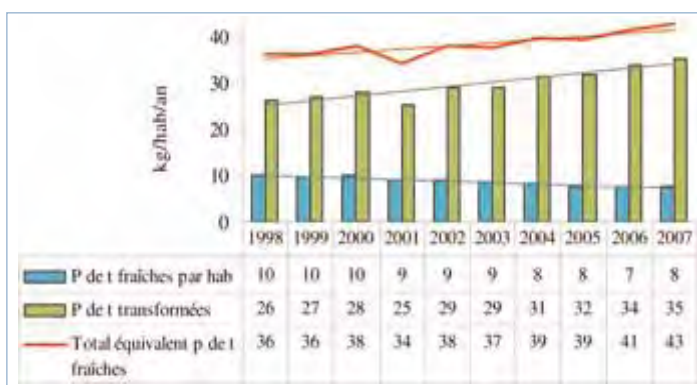
L'OCEF ayant le monopole de la commercialisation des pommes de terre, ses ventes, auxquelles sont ajoutées les quantités de pommes de terre nouvelles passées au marché de gros, donnent un aperçu de la consommation de pommes de terre fraîches en Nouvelle-Calédonie.

D'environ 2 000 tonnes par an jusqu'en 2000, les ventes de pommes de terre fraîches ont ensuite diminué pour atteindre 1 800 tonnes en 2007. Par habitant, la commercialisation de pommes de terre fraîches est passée de 10 kg/hab/an en 1998 à 8 kg/hab/an en 2007. Cette consommation par habitant, qui se situe au même niveau que celle du continent Africain, peut être considérée comme particulièrement faible. En effet, à titre de comparaison, elle est de 22¹ kg de pommes de terre fraîches en France métropolitaine, de 20 kg en Australie et... de 140 kg en Russie. Mais ce faible niveau est compensé par la consommation de tubercules tropicaux qui, avec une vingtaine de kg par habitant, offre ainsi au calédonien une gamme variée de tubercules dans son régime alimentaire.

Commercialisation de pommes de terre fraîches
(Sources : OCEF, marché de gros, douanes)



Commercialisation de pomme de terre par habitant



● ...mais celui de la pomme de terre transformée progresse.

En 1992, l'OCEF a ouvert une unité de transformation de quatrième gamme (pommes vapeurs et pommes rissolées en pommes de terre entières et frites, dés, lamelles chips et gaufres en pommes de terre découpées). Les quantités commercialisées par l'OCEF de pommes de terre transformées croissent régulièrement, elles ont doublé en 10 ans, passant de 220 tonnes en 1998 à 440 tonnes en 2007.

¹ Consommation de pommes de terre en France y compris DOM : 46 kg par habitant en 2005 dont 24 kg en produits transformés (source Agreste).



Importations de pommes de terre transformées (en tonnes) (Source : douanes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
pommes de terre congelées ²	1 387	1 366	1 528	1 311	1 498	1 679	1 779	2 066	2 049	2 316
autres p. de t. non congelées ³	133	151	231	148	194	172	274	186	178	241
farines, flocons et féculé ⁴	201	224	185	240	248	232	248	176	268	206

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
pommes de terre fraîches locale	861	857	1 255	790	1 466	1 257	859	1 032	1 143	1 479
pommes de terre fraîches import	1 165	1 128	819	1 128	479	674	1 021	754	628	339
pommes de terre transformées locales	199	218	349	171	444	272	304	537	684	712
p de t transformées congelées import	3 404	3 361	3 755	3 239	3 737	4 195	4 447	5 145	5 110	5 755
p de t transf. non congelées import.	379	435	562	378	469	404	696	453	398	596
farine et flocons de pommes de terre	1 314	1 480	1 215	1 563	1 622	1 505	1 638	1 091	1 736	1 346
féculé de pomme de terre	37	24	26	44	39	51	25	92	65	37
consommation totale	7 359	7 502	7 982	7 313	8 255	8 359	8 990	9 103	9 764	10 265
couverture des besoins en volumes	14%	14%	20%	13%	23%	18%	13%	17%	19%	21%

Consommation totale de pomme de terre (en tonnes équivalent pomme de terre fraîche) (sources : OCEF, douanes, marché de gros)

Les importations de pommes de terre transformées concernent essentiellement les frites congelées dont les volumes importés ont presque doublé en dix ans pour dépasser les 2 300 tonnes en 2007.

● La consommation totale de pommes de terre

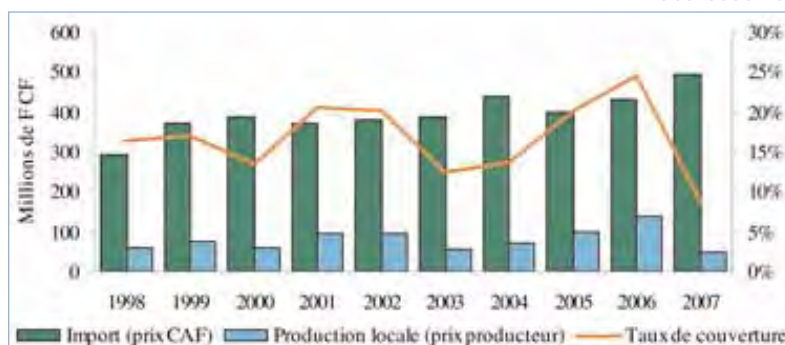
L'affectation de coefficients⁵ sur les pommes de terre transformées (coefficient 1,55 pour les pommes de terre congelées d'importation - frites ... -, coefficient 4 pour les pommes de terre non congelées importées – chips ... -, coefficient 6,7 pour les farines et flocons, coefficient 7 pour la féculé) permet de faire une évaluation théorique des quantités qu'il faudrait produire pour obéir aux besoins totaux du marché en équivalent pommes de terre fraîche.

La consommation globale de pommes de terre (en équivalent pommes de terre fraîche) a progressé, de 18%, en dix ans, pour atteindre 10 300 tonnes par an. Mais la consommation de frites congelées est en forte progression (+80%), au détriment de la pomme de terre fraîche (-27%). Toutes formes confondues, la

consommation par habitant en équivalent pommes de terre fraîche était de 36 kg/an en 1998, elle a progressé de près de 20% pour atteindre 43 kg/an en 2007. Pour indication, cette consommation en France métropolitaine est de 46 kg/an dont 24 kg de pommes de terre transformées, et de 53 kg/an en Australie dont 33 kg de pommes de terre transformées.

En termes de valeur, la couverture des besoins de la Nouvelle-Calédonie par la production locale oscille, bon an mal an, autour de 17%. ●

Production de pomme de terre, importation et couverture des besoins



² Tarifs douaniers 07.10.10.00 et 20.04.10.00

³ Tarifs douaniers 20.05.20.10 et 20.05.20.90

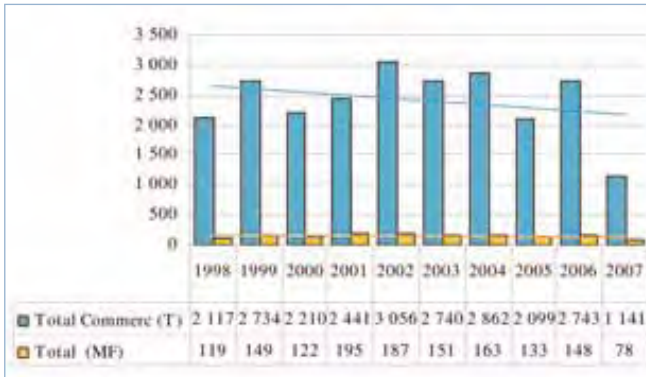
⁴ Tarifs douaniers 11.05.10.00, 11.05.20.00 et 11.08.13.00

⁵ Les coefficients de transformation de la pomme de terre varient selon les sources. Ceux présentés dans cet ouvrage sont les coefficients utilisés par les douanes en Europe.

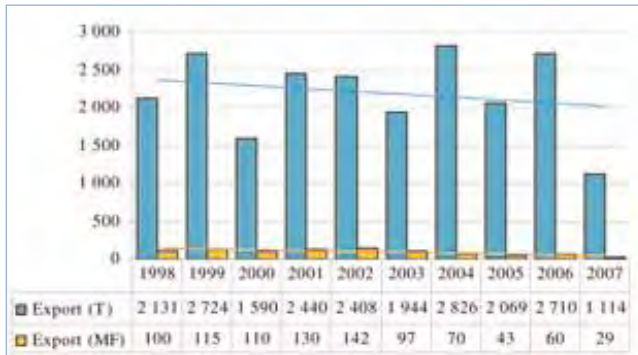


LES LÉGUMES

► Production commerciale de squashes (Source : ERPA)



► Exportations de squashes (Source : douanes)



● Les squashes : essentiellement destinées à l'exportation

La culture de squashes est en presque totalité orientée vers l'exportation à destination du Japon, essentiellement, et de la Nouvelle-Zélande dans une moindre mesure.

Bon an mal an, la Nouvelle-Calédonie produit en moyenne 2 500 tonnes de squashes par an, avec un pic à plus de 3 000 tonnes en 2002 et une année catastrophique en 2007 avec un peu plus de 1 100 tonnes.

Pour la consommation locale, des importations de squashes en basse saison ont parfois lieu. Il s'agit en général de volumes très modestes (6 à 9 tonnes par an, sauf en 2005 avec 16 tonnes) au regard de ceux produits.

Les exportations de squashes forment la quasi-totalité des légumes exportés par la Nouvelle-Calédonie. 2 300 tonnes sont exportées par an en moyenne, sauf en 2007 avec un peu plus de 1 100 tonnes. Elles sont exportées principalement vers le marché japonais, fortement demandeur de ce type de citrouille, et le potentiel de production est loin d'être atteint. ●

● Récapitulatif de la filière légumes

► Valeurs des légumes locaux commercialisés (en millions de F CFP) (Sources : Marché de Gros, DAVAR (enquêtes mensuelles), douanes, ERPA, OCEF)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
légumes frais	819	690	734	897	1 052	1 410	1 437	1 402	1 612	1 880
légumes secs	0,9	1,0	0,5	0,9	3,6	2,1	0,9	2,5	1,0	0,4
pommes de terre	57	76	60	96	96	55	69	101	139	47
oignons	30	54	73	78	127	52	141	143	122	209
tubercules tropicaux	59	49	69	108	122	176	125	108	104	101
squashes	119	149	122	195	187	151	163	133	148	78
Total légumes commercialisés	1 084	1 019	1 059	1 375	1 588	1 846	1 937	1 889	2 125	2 313
dont commercialisation intérieure	978	904	942	1 241	1 440	1 742	1 863	1 839	2 063	2 279
dont production exportée	106	115	117	134	148	104	74	50	62	34



▼
Volumés de légumes locaux commercialisés (en tonnes) (Sources : Marché de Gros, DAVAR (enquête mensuelle), douanes, ERPA, OCEF, FCTE)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
légumes frais	3 924	3 762	4 133	4 999	5 478	6 608	6 236	6 349	6 560	7 136
légumes secs	3	2	1	2	7	5	3	6	2	1
potatoes de terre	1 149	1 465	1 190	1 883	1 944	1 062	1 380	1 664	2 266	731
oignons secs	250	455	525	585	612	533	670	636	656	814
tubercules tropicaux	357	230	364	476	543	678	467	443	366	420
squashes	2 117	2 734	2 210	2 441	3 056	2 740	2 862	2 099	2 743	1 141
total légumes commercialisés	7 801	8 649	8 423	10 387	11 641	11 627	11 618	11 198	12 593	10 242
<i>dont commercialisés en NC</i>	<i>5 524</i>	<i>5 912</i>	<i>6 791</i>	<i>7 895</i>	<i>9 168</i>	<i>9 573</i>	<i>8 728</i>	<i>9 104</i>	<i>9 874</i>	<i>9 110</i>
<i>dont exportés</i>	<i>2 277</i>	<i>2 737</i>	<i>1 632</i>	<i>2 491</i>	<i>2 474</i>	<i>2 054</i>	<i>2 890</i>	<i>2 094</i>	<i>2 719</i>	<i>1 132</i>

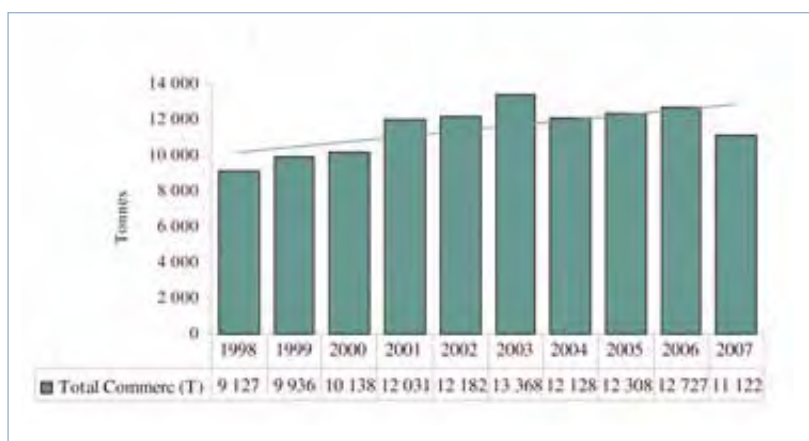
Entre 1998 et 2007, la valeur des légumes locaux commercialisés a plus que doublé (144%). Cette croissance est assez régulière. Mais les volumes commercialisés n'ont progressé que de 43% et il est possible de distinguer deux périodes : la première, de 1998 à 2002, est caractérisée par une croissance régulière des volumes et la deuxième, de 2002 à 2007, voit des volumes commercialisés relativement stables, voire même en légère diminution en 2007.

● La commercialisation de légumes en Nouvelle-Calédonie

La commercialisation en Nouvelle-Calédonie de légumes importés et locaux (légumes frais et secs, pommes de terre non transformée, oignons, tubercules tropicaux et squashes), était de 9 100 tonnes en 1998, elle a progressé jusqu'en 2003 pour atteindre 13 400 tonnes, puis a régressé pour n'être plus que de 11 100 tonnes en 2007.

On estime que le tiers des légumes frais consommés (non congelés ni conservés) provient du marché non monétaire (autoconsommation, dons, échanges). Si l'on ajoute les légumes congelés importés (environ 1 000 tonnes/an) et les légumes en conserve importés (environ 2 500 tonnes/an), la consommation de légumes (hors féculents comme la pomme de terre, les légumes secs et les tubercules tropicaux) serait alors d'environ 17 000 tonnes en 2007, soit 71 kg/an/personne, ou 195 grammes par jour et par personne. Cette quantité est bien inférieure à celle préconisée pour une alimentation équilibrée qui s'établit à environ 250 gr par jour. Pour combler ce déficit, il manquerait 4 à 5 000 tonnes de légumes frais par an. ●

▼
Volumés des légumes (locaux + importés - exportés) commercialisés





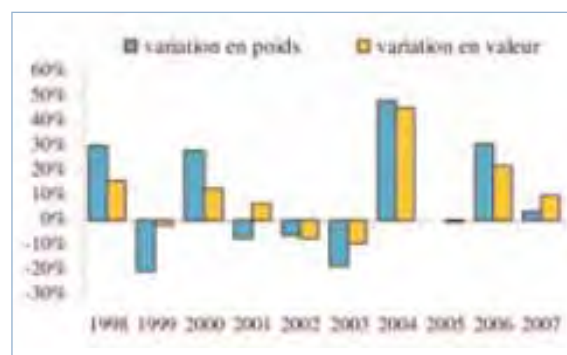
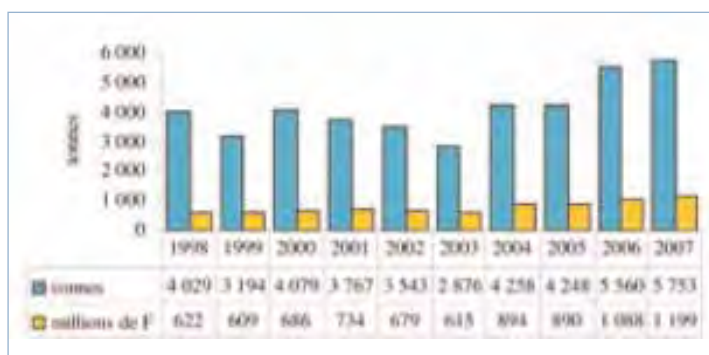
LES FRUITS

Les fruits¹ se situent au quatrième rang des productions agricoles calédoniennes, juste après l'aviculture, et représentent 13% de la production agricole finale avec un chiffre d'affaires de 1,2 milliards de F CFP en 2007. La production fruitière est fortement influencée par les conditions météorologiques, en particulier par les vents violents. Entre 1998 et 2007, deux cyclones sont venus perturber la filière fruits (voir liste des fruits frais produits en Nouvelle-Calédonie en page 89) : le cyclone « Franck » en 1999 et « Erica » en 2003.

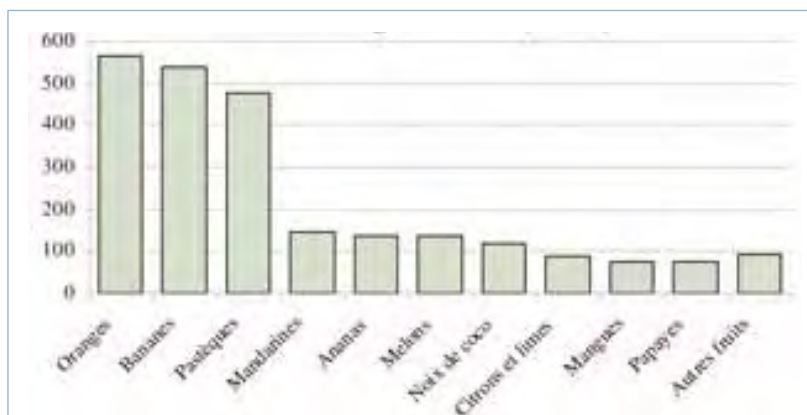
La Nouvelle-Calédonie ne produit que des fruits frais et aucun fruit sec. Quelques fruits frais sont transformés localement en jus, liqueurs ou confitures, mais les volumes transformés sont très modestes comparés à ceux importés.

73% des fruits commercialisés sont produits par la province Sud, 24% par la province Nord et 3% par la province des îles Loyauté.

▼ **Production commercialisée de fruits frais**
(Sources : DAVAR, marché de gros)



▲ **Variations annuelles en %**
(Sources : DAVAR, marché de gros)



Un peu plus de 40% des fruits commercialisés en Nouvelle-Calédonie transitent par le marché de gros. Le panel de variétés de fruits locaux est relativement large, mais, au marché de gros, seuls trois sont principalement commercialisés : les oranges, les bananes et les pastèques. En terme de valeur, les oranges représentent 22% des transactions, les bananes 22%, les pastèques 11%, les melons 10%, les mandarines et les ananas 7% chacun.

● L'arboriculture fruitière : une filière en progression

Les fruits cultivés en Nouvelle-Calédonie sont composés d'une trentaine d'espèces. Mais, sur un total de 2 420 tonnes déclarées au marché de gros en 2007, seulement six fruits composent 80% de ce volume : les oranges (23%), les bananes (22%), les

pastèques (20%), les mandarines, les ananas et les melons (6% chacun).

La production commercialisée a été évaluée à partir des données mensuelles d'une enquête menée auprès d'environ 300 arboriculteurs sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Parmi eux, la moitié fournit 98% des fruits et seulement 11 (soit 4%) sont à l'origine de 50% des volumes commercialisés en 2007. Comme pour les légumes, la production de fruits est très concentrée.

Malgré quelques mauvaises années marquées par des cyclones ou des dépressions tropicales fortes, la production fruitière progresse rapidement, en particulier

◀ **Volumes des 10 principaux fruits enregistrés au marché de gros en 2007 (tonnes)**

¹ Deux sources fournissent des données sur les quantités commercialisées de fruits : les chiffres du marché de gros et l'enquête mensuelle fruits, menée par l'association ARBOFRUITS, en convention avec la DAVAR. Cette enquête couvre l'intégralité de la Nouvelle-Calédonie, y compris les îles Loyauté. Le marché de gros enregistre les transactions des fruits commercialisés sur Nouméa et le Grand Nouméa (Mont Dore, Dumbéa).



entre 2003 et 2007. Sur 10 ans, la production a progressé de 57% en volume et a doublé en valeur.

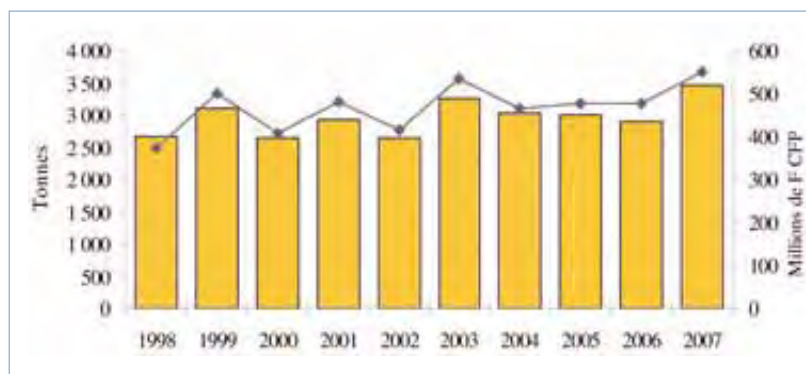
Les importations de fruits viennent en partie suppléer la production fruitière locale insuffisante en basse saison. Mais elles concernent en premier lieu des fruits qu'il est impossible de produire en Nouvelle-Calédonie comme les pommes (1 830 tonnes), les poires (530 tonnes) et le raisin (460 tonnes), ces trois derniers fruits représentant 77% du tonnage importé en 2007 (62% en valeur). Avec 210 tonnes, les fruits séchés et fruits secs représentent 6% des fruits importés. En 2007, les fruits importés représentent 38% des fruits commercialisés en Nouvelle-Calédonie.

Hormis en 1998 où la Nouvelle-Calédonie a exporté des quantités appréciables de pastèques, les exportations de fruits sont encore timides. Les barrières phytosanitaires étrangères sont sévères et la Nouvelle-Calédonie a dû procéder à des investissements conséquents pour s'équiper de matériel et mettre en place des méthodes de traitement permettant de garantir la qualité sanitaire des fruits destinés à l'exportation.

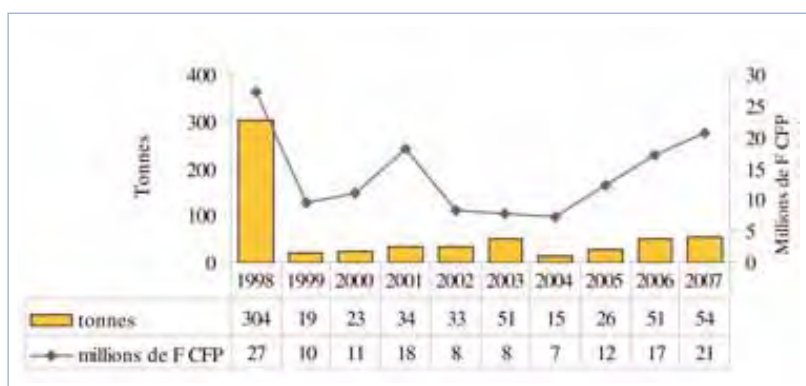
● La consommation de fruits

On estime à 6 000 tonnes le volume de fruits frais écoulé sur le marché non officiel (autoconsommation, échanges, dons), et 1 000 tonnes de fruits en conserve ainsi que 1 700 tonnes de jus de fruits sont importées par an. Ajoutés aux 9 000 tonnes de fruits frais commercialisés en 2007, c'est environ 17 700 tonnes de fruits sous diverses formes qui sont consommées par an, soit 74 kg par an et par personne ou 200 grammes par jour et par personne. Cette quantité est celle qui est communément admise dans un régime équilibré.

La plupart des diététiciens s'accordent à dire que 450 à 500 grammes de fruits et légumes par jour et par personne doivent composer un régime équilibré. En Nouvelle-Calédonie, cette ration est inférieure avec à peine 400 grammes. ●



▲ Importations de fruits frais et séchés (Source : douanes)



▲ Exportations de fruits frais (Source : douanes)

▼ Fruits locaux commercialisés (Sources : DAVAR, marché de gros, douanes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Tonnages	4 029	3 194	4 079	3 767	3 543	2 876	4 258	4 248	5 560	5 753
dont commercialisation intérieure	3 725	3 175	4 056	3 733	3 510	2 824	4 243	4 223	5 509	5 699
dont exportations	304	19	23	34	33	51	15	26	51	54
Millions de F CFP	622	609	686	734	679	615	894	890	1 088	1 199
dont commercialisation intérieure	595	599	675	716	671	607	887	878	1 071	1 178
dont exportations	27	10	11	18	8	8	7	12	17	21



L'HORTICULTURE ORNEMENTALE :

une filière en pleine progression

L'horticulture ornementale est connue au travers d'études et d'enquêtes, menées en 1989, 1993, 1996, 2004 et 2007¹. Cette dernière enquête a permis de recenser 275 exploitations actives dans le domaine de la production en horticulture ornementale répondant au seuil minimal d'enquête². Les unités de productions sont concentrées autour de Nouméa dans le Sud et de Koné et Poindimié en province Nord.

La production commercialisée en 2006 représentait une valeur marchande de 922 millions de F CFP.

En 2007, la production horticole ornementale est évaluée à 925 millions de F CFP. C'est ainsi la sixième filière agricole de Nouvelle-Calédonie, juste après la filière viande porcine.

En 2003, la province Sud comptait deux fois plus de producteurs que la province Nord. Ce déséquilibre tend à se combler, puisque ces deux provinces comptent désormais un nombre équivalent de producteurs.

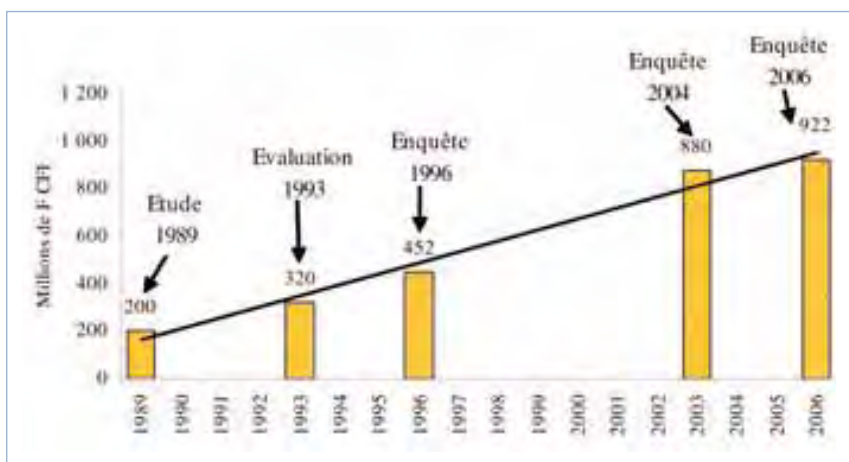
Mais la province Sud, et en particulier le « Grand Nouméa », concentre encore un peu plus des 4/5 de la production vendue.

Sur les 275 exploitations horticoles ornementales recensées, les communes de Dumbéa et Païta regroupent 42 exploitations (soit 16% de l'effectif global), totalisant 62% du montant des ventes. Viennent ensuite les communes de Nouméa, Mont-Dore et Farino en province Sud.

Evolution de la filière horticole ornementale
(Source : DAVAR)

		1996	2003	2006
fleurs et feuillages coupés	nombre d'exploitations	43	57	93
	valeur marchande (MF)	138	348	375
plants d'ornement	nombre d'exploitations	80	144	261
	valeur marchande (MF)	314	532	547
total productions horticoles	nombre d'exploitations	98	168	275
	valeur marchande (MF)	452	880	922

Evolution de la valeur marchande des produits de l'horticulture ornementale
(Source : DAVAR)



¹ Enquête exhaustive, réalisée par la DAVAR, en mars, avril et mai 2007.

² L'exploitant consacre au moins un are à la production horticole ornementale et vend au moins une partie de sa production.

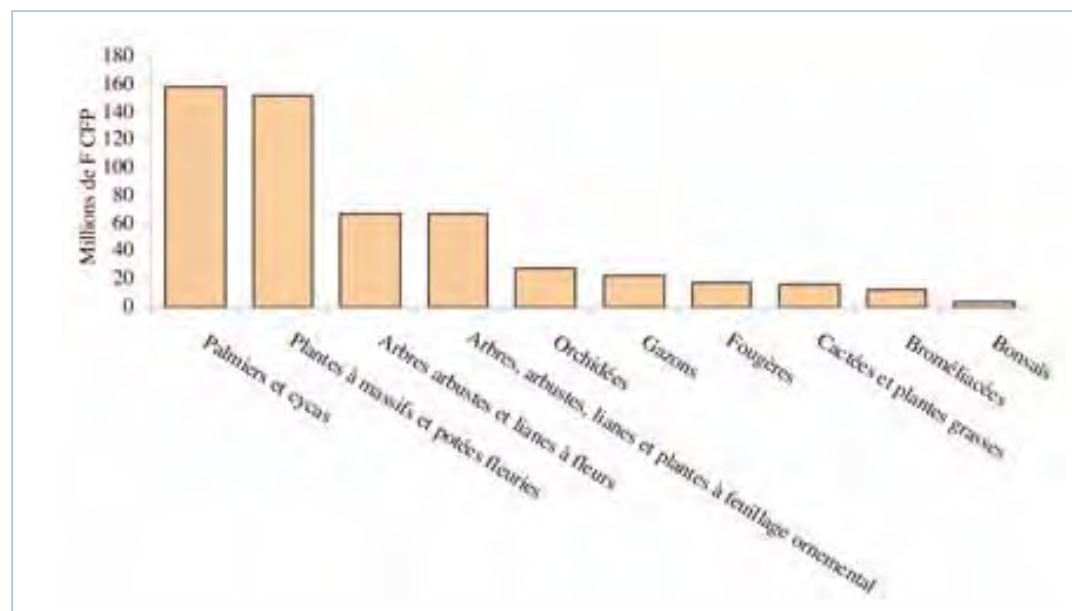


La province Nord a vu fortement progressé le nombre de ses exploitations horticoles ornementales depuis 2003. Elle regroupe aujourd'hui 45% des exploitations (28% en 2003), mais il s'agit essentiellement de petites unités totalisant 11% du chiffre d'affaires (4% en 2003). Fortement accompagnée par les services techniques de la province, la filière horticole ornementale de la province Nord devient une filière dynamique.

La production est très concentrée. En effet, seuls 10% de l'ensemble des exploitations réalisent 81% du chiffre d'affaires en horticulture ornementale. Cette concentration est extrêmement marquée pour la production de fleurs coupées : 10% des producteurs, soit neuf exploitants, réalisent 93% du chiffre d'affaires. En production de plants d'ornement, cette concentration est un peu moins marquée : 10% des producteurs, soit 26 exploitants, réalisent 75% du chiffre d'affaires.

		Province des îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	Nouvelle-Calédonie
Fleurs et feuillages coupés	Nombre d'exploitations	3	46	44	93
	Valeur marchande (MF)	0,1	7	368	375
Plants d'ornement	Nombre d'exploitations	5	122	134	261
	Valeur marchande (MF)	1,8	93	452	547
Total productions horticoles	Nombre d'exploitations	5	124	146	275
	Valeur marchande (MF)	2	100	820	922

◀ Répartition provinciale de l'activité horticole ornementale en 2006 (Source : DAVAR)



◀ Production commercialisée de plants d'ornement (Source : DAVAR)

La production vendue en fleurs coupées était évaluée à 1 912 000 tiges en 2006. La commercialisation de fleurs coupées est très largement dominée par les roses qui

représentent plus de 40% des tiges vendues. Les roses, anthuriums, orchidées, héliconias et gerberas se partagent 90% du marché des fleurs coupées.



L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

En 2006, la production vendue de plants d'ornement est d'environ 447 000 sujets et 13 200 m² de gazon en plaque. Ces quantités restent toutefois approximatives car certains exploitants ne possèdent pas de système de gestion des stocks leur permettant de quantifier le nombre de plants vendus.

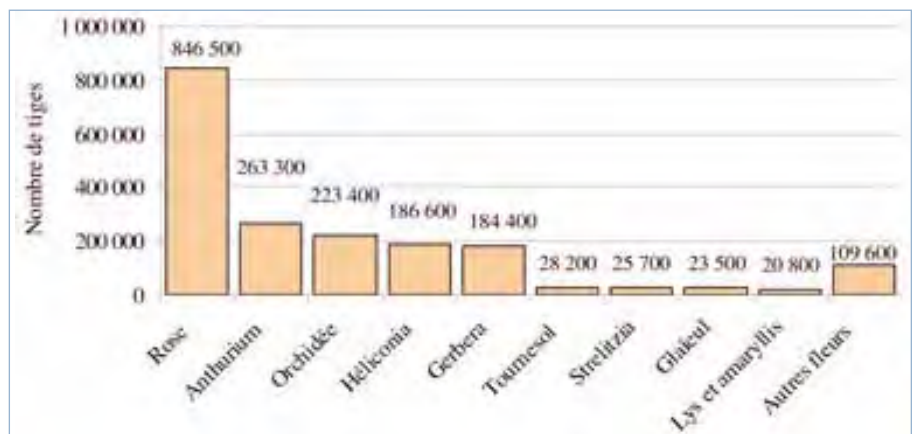
En valeur, les palmiers et cycas dominent les ventes avec 29% du marché des plantes ornementales, suivis de près par les plantes à massifs et potées fleuries (28%). En nombre de sujets vendus, les plantes à massif arrivent au premier rang avec plus de la moitié des plantes ornementales vendue en Nouvelle-Calédonie.

En 2006, la filière occupe 632 personnes, dont 425 à temps partiel, représentant au total 326 UTA¹. 132 exploitations (48%) n'occupent qu'une seule personne à temps partiel, démontrant ainsi le très faible niveau d'activité dans bon nombre d'exploitations horticoles.

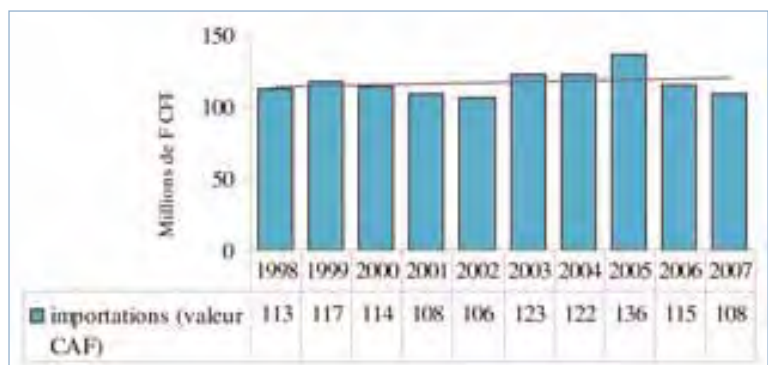
Les importations sont composées, en valeur, pour moitié de fleurs coupées et pour moitié de matériel végétal (bulbes, plants, arbres et arbustes). Entre 1998 et 2007, elles sont relativement stables.

Bien que les données disponibles soient parfois sujettes à caution, il apparaît que la commercialisation de produits horticoles (locaux et importés) est en forte progression : elle aurait progressé de 55% en dix ans pour dépasser le milliard de F CFP en 2007. ●

Commercialisation des principales fleurs coupées en 2006 (Source : DAVAR)



Importations de produits de l'horticulture (Sources : DAVAR, douanes)



La commercialisation de produits de l'horticulture (Sources : DAVAR, douanes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
production horticole ² (MF)	555	613	674	739	808	880	890	900	922	925
importation horticole (MF)	113	117	114	108	106	123	122	136	115	108
commercialisation totale	668	730	789	848	914	1 003	1 078	1 173	1 037	1 033

¹ Unité de travail annuel, voir définition en annexe.

² La valeur 2003 est issue de l'enquête menée en 2004. Les autres valeurs sont extrapolées à partir des données connues 1989, 1993, 1996 et 2003.



LES CÉRÉALES,

une production multipliée par 3 en dix ans

La Nouvelle-Calédonie n'a pas de tradition céréalière. Avec 5 700 tonnes en 2007, la production de céréales est faible, comparée à la consommation calédonienne qui s'élève à près de 46 000 tonnes. Malgré tout, le RGA 2002 a recensé 80 exploitations agricoles concernées par la production de céréales, sur 953 ha. Cette production est exclusivement destinée à l'alimentation animale, la production de blé panifiable de qualité étant techniquement et économiquement plus aléatoire. La transformation des céréales pour l'alimentation animale intéresse deux provendiers ¹. Cependant, plusieurs éleveurs achètent des céréales pour faire eux-mêmes leurs aliments pour animaux (porcs et volailles essentiellement).

● La production calédonienne de céréales : du maïs essentiellement

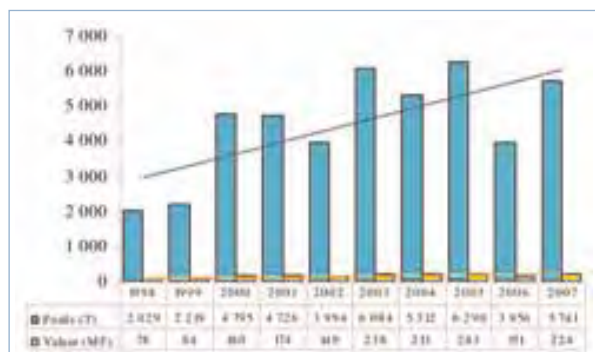
La Nouvelle-Calédonie produit essentiellement du maïs et un peu de blé destiné à la provende. Mais elle est complètement dépendante des importations pour ce qui est des autres céréales, notamment du blé panifiable et du riz (62% des importations de céréales en 2007).

Les rendements moyens (de l'ordre de 30 quintaux/ha pour le blé et 60 quintaux/ha pour le maïs) situent la céréaliculture calédonienne à un niveau intermédiaire entre l'euro-péenne, intensive, et l'américaine ou l'australienne, délibérément extensive mais peu coûteuse en intrants.

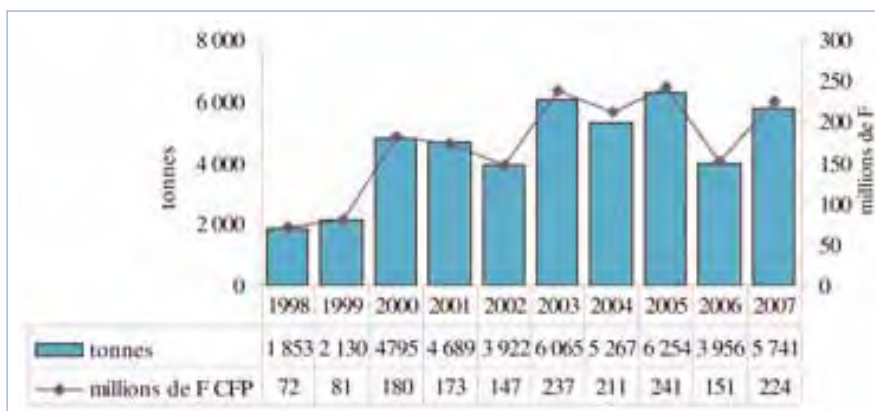
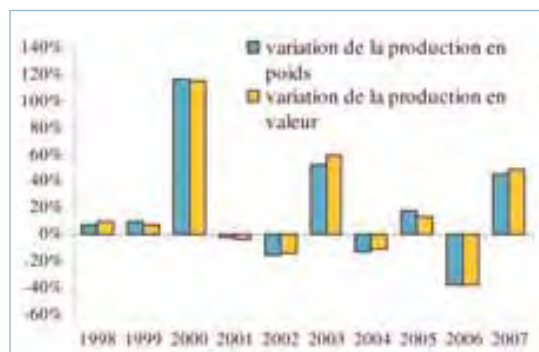
En valeur, la production céréalière représente 2% de la production agricole finale (hors aquaculture et bois) en 2007. Bien qu'elle soit encore modeste, cette production a fait un bond spectaculaire ces dernières années, grâce au maïs dont les volumes produits ont triplé en 10 ans.

Les modalités initiales de mise en marché des céréales locales sont fixées par une convention cadre de régulation du marché des céréales, signée en 2000, entre l'ERPA, les provendiers et les céréaliculteurs. Cette convention détermine les conditions de versement par l'ERPA d'une bonification du prix des céréales payée au producteur en complément du prix d'achat réglé par le provendier.

▼ Production céréalière (Source : ERPA)



▼ Variations annuelles en %



◀ Production de maïs (Source : ERPA)

¹ Provendier : fabricant d'aliments pour le bétail.



● Le stockage : une capacité de près de 9 600 tonnes

La Nouvelle-Calédonie a une capacité totale de stockage des céréales en silos (hors céréales de minoterie) de près de 9 600 tonnes :

Kaala-Gomen : 550 tonnes (1x350 tonnes et 2x100 tonnes ; gestion : société coopérative agricole de Kaala-Gomen),

Pouembout : 1 400 tonnes (4x350 tonnes ; gestion : Moulins de St Vincent),

Boulouparis : 700 tonnes pour le maïs, 2 x 1 000 tonnes pour le blé et 4 x 120 tonnes pour les autres matières premières (total : 3 180 tonnes, gestion : SICA NC), et 1 750 tonnes, géré par la Coopérative des grains du Sud.

Bourail : 800 tonnes, mise en place et gérée par l'organisme de réception et de stockage de Bourail (la Chambre d'Agriculture étant propriétaire des installations).

Païta : 500 tonnes pour le maïs, 500 tonnes pour le blé, 80 tonnes et 60 tonnes pour les autres matières premières, soit 1 140 tonnes, (gestion : Moulins de St Vincent). Un céréalier gère 450 tonnes de capacité de stockage pour son propre compte.

● Les importations : principalement du blé et du riz

Bien qu'elles subissent de fortes variations d'une année sur l'autre, les importations de céréales ont tendance à progresser de 21% en volume entre 1998 et 2007, et de 36% en valeur sur cette même période.

▶
Importations de
céréales (hors
semences)
en tonnes
(Source :
douanes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
maïs ¹	194	1 466	652	256	765	336	71	490	386	222
<i>dont maïs de provende</i>	194	1 466	652	256	765	270	41	473	366	201
<i>dont maïs à pop corn</i>						66	30	17	20	21
blé	26 110	22 468	25 655	22 931	27 126	25 808	25 359	28 456	31 548	29 437
<i>dont blé minoterie</i>	13 924	12 058	13 895	14 614	17 622	15 130	15 552	16 201	17 078	14 676
<i>dont blé provende</i>	12 186	10 410	11 760	8 317	9 504	10 678	9 807	12 255	14 471	14 761
riz	9 519	9 155	8 833	9 321	10 564	9 761	10 283	11 004	10 008	10 156
<i>dont riz cargo ou brun</i>	7 493	7 234	6 943	7 487	8 793	8 006	7 585	9 288	8 243	8 283
<i>dont riz blanc</i>	2 026	1 921	1 890	1 835	1 770	1 755	2 699	1 716	1 765	1 873
seigle	11	4	0,1	0,2	0,03			0,03	0,01	10
avoine	93	73	79	63	63	59	47	69	58	64
sorgho		5	3	3	3	2	4	4	2	
millet	101	105	109	139	115	105	73	99	116	90
orge	53	123	164	124	160	95	115	115	94	95
autres	11	21	16	20	16	18	21	14	36	4
importations totales (T)	36 092	33 419	35 511	32 858	38 812	36 185	35 974	40 250	42 248	40 079
valeur Importations (MF)	1 015	1 048	1 160	1 103	1 152	1 128	1 134	1 288	1 333	1 456

¹ Les tarifs douaniers ne permettent pas de faire la différence entre maïs destiné à la provende et maïs à pop corn avant 2003.

LES CEREALES



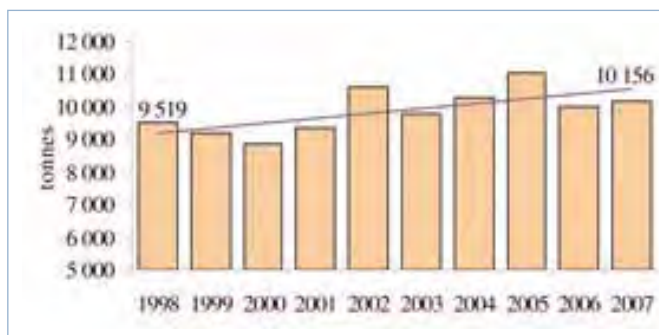
Avec 1,5 milliards de F CFP en 2007, les céréales se situent en deuxième position des produits agricoles importés, après le lait et les produits laitiers (3,1 milliards de F CFP) et au même niveau que les produits de l'aviculture. Le blé représente 54% de la valeur des importations de céréales et le riz en représente 44%.

Entre 1998 et 2007, les quantités de maïs importées ont chuté de façon spectaculaire (1 500 tonnes en 1999 et 200 tonnes en 2007). Cette importante diminution des importations de maïs est en corrélation avec la montée en puissance de la production locale.

Les importations de riz (tous riz confondus) ont progressé modestement de 15% entre 1998 et 2007. La plus grande partie du riz importé est du riz cargo, transformé en riz blanc en Nouvelle-Calédonie ¹. La consommation moyenne de riz blanc est d'environ 36 kg de riz blanc par an et par personne. Elle est modeste comparée à celle du Cambodge (173 kg/an), un peu inférieure à celle du Vanuatu (43 kg/an) et bien supérieure à celle de la métropole (environ 4 kg/an). La consommation moyenne de riz par habitant au niveau mondial est de 59,6 kg/an.

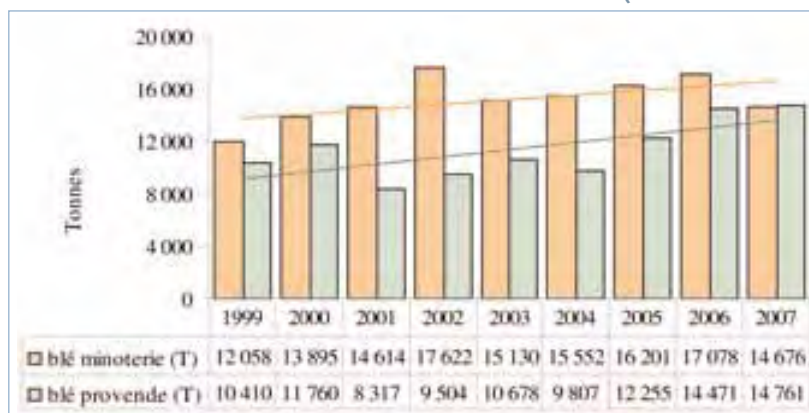
Depuis 1997, les importations de blé pour la minoterie ont tendance à augmenter (+23%), sous l'effet d'une consommation croissante de pain, de pâtes et autres produits à base de farine de blé, pour la consommation humaine. Les importations de blé de provende, ont fortement augmenté ces dernières années, passant de 10 400 tonnes en 1998 à 14 800 tonnes en 2007. Elles sont liées au développement des productions hors sol des porcs et des volailles, ainsi que de l'aquaculture de crevettes.

La Nouvelle-Calédonie est complètement dépendante de l'extérieur pour les céréales. Toutes céréales

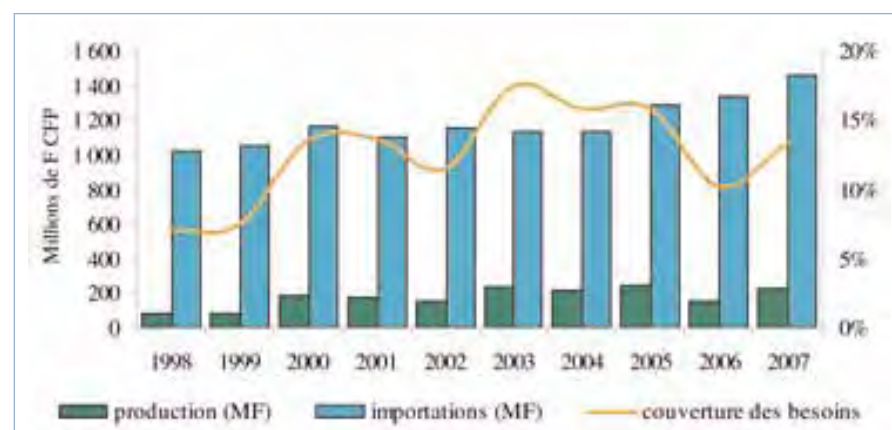


◀ Importations de riz (Source : douanes)

▼ Importations de blés de provende et de minoterie (Source : douanes)



confondues, la couverture des besoins est de 13% en 2007, mais en provendes, grâce à la production de maïs, la Nouvelle-Calédonie produit près de 40% de ses besoins. ●



◀ Production de céréales, importations et couverture des besoins

¹ 1 kg de riz cargo, ou riz brun, donne environ 0,75 kg de riz blanc.



LE CAFE

au creux de la vague

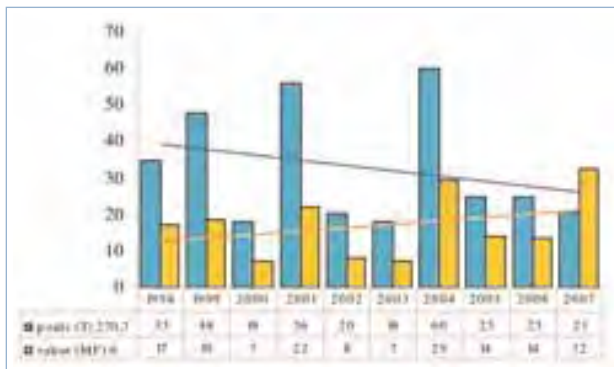
après avoir atteint son apogée en 1939 avec 2 350 tonnes, la production de café en Nouvelle-Calédonie n'a cessé de diminuer pour atteindre un minimum de 18 tonnes en 2003. Cette récession n'a cependant été linéaire que jusqu'aux années 1970 (production de 600 tonnes par an) et au minimum de 1982 (350 tonnes). L'«Opération café », réalisée dans la décennie 1980-90 (ambitieux programme pour atteindre 800 tonnes en 1996, mais avec des petites parcelles de 0,25 à 2 ha, en milieu mélanésien essentiellement) n'a permis d'enrayer la chute que sur 1985-87 (400 à 550 tonnes/an). Les événements politiques de 1988 ont précipité le déclin de la production (107 tonnes en 1988). La remontée à 275 tonnes en 1992, dernière année de l'Opération Café, marquera la fin de la période d'autosuffisance de la Nouvelle-Calédonie en café non soluble. La production actuelle (20 à 60 tonnes depuis 10 ans) est très loin de couvrir les besoins de la Nouvelle-Calédonie (y compris en café soluble) estimés à 850/950 tonnes d'équivalent café vert ¹ par an.

Depuis 1998, de très gros efforts ont été consentis par plusieurs producteurs et la province Sud pour relancer la production de café, notamment par la mise en culture de variétés haut de gamme.

L'association U.P.C.C. ², regroupant près de soixante dix membres, a été créée en avril 1999, avec pour objectif de relancer la filière en l'orientant vers des cafés de qualité, dits de spécialité.

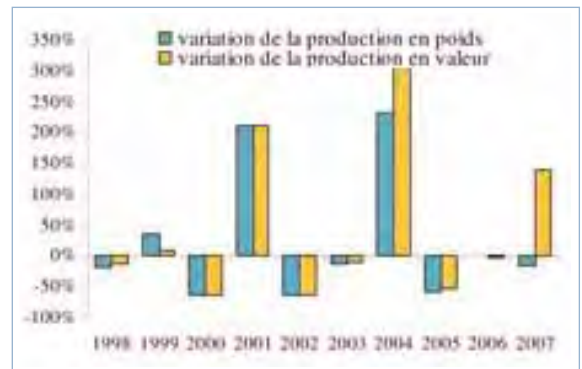
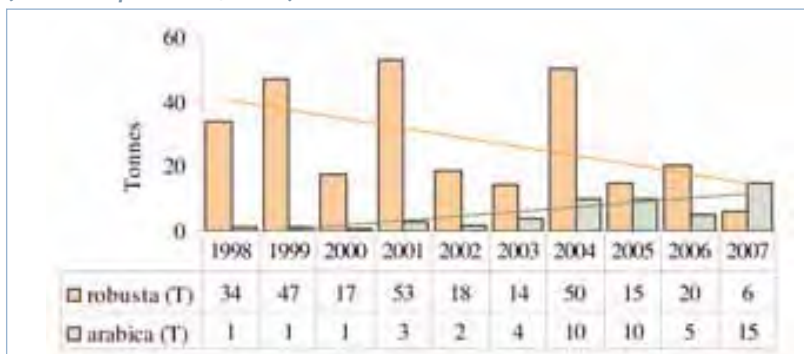
La «star» de cette relance est un café arabica, le «café Leroy», ou bourbon pointu, dont la faible teneur en caféine et l'arôme développé en font une valeur sûre sur le marché mondial des amateurs de «grands crus». D'autres variétés de café arabica sont également mises en valeur, notamment les bourbons rouge et jaune, ainsi que le café «Kouilou». Les densités à l'hectare et les rendements diffèrent selon les variétés (le Leroy étant une espèce dite naine), mais les pratiques culturales générales sont identiques.

Production de café
(Sources : ERPA, provinces)



Production de café vert

(Sources : provinces, ERPA)



Variations annuelles en %

● La production calédonienne de café : recherche de la qualité

La production calédonienne de café vert est en régression depuis de nombreuses années. Les niveaux enregistrés ces dernières années, sont les plus bas jamais atteints.

Jusqu'en 2006, la production de café, largement dominée par le café robusta, était l'apanage de la

¹ Facteurs de conversion tels que définis dans l'Accord international de 1994 sur le café :

Café torréfié : L'équivalent en café vert s'obtient en multipliant par 1,19 le poids net du café torréfié.

Café décaféiné : L'équivalent en café vert s'obtient en multipliant par 1, 1,19 ou 2,6 respectivement, le poids net du café décaféiné vert, torréfié ou soluble.

Café liquide : L'équivalent en café vert s'obtient en multipliant par 2,6 le poids net des solides de café déshydratés contenus dans le café liquide.

Café soluble : L'équivalent en café vert s'obtient en multipliant par 2,6 le poids net du café soluble.

² UPCC : unité de promotion de la caféiculture calédonienne



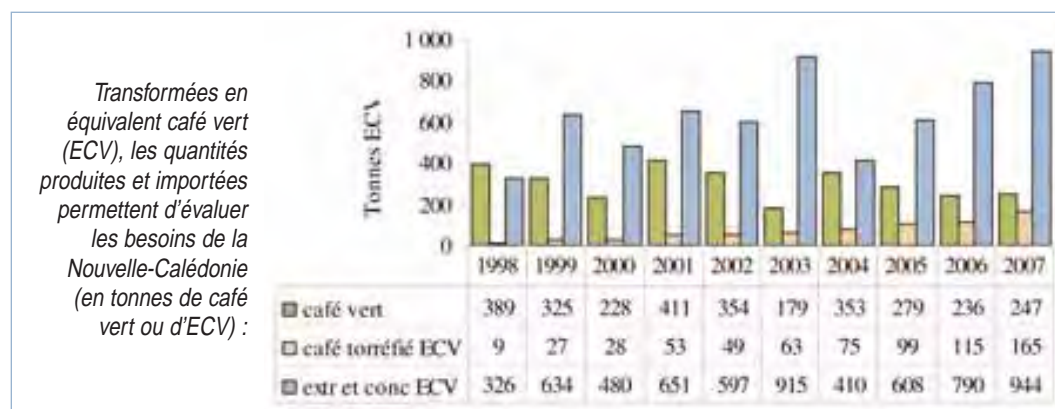
province Nord qui produisait encore un peu de café arabica.

En 2007, 21 tonnes de café vert ont été produites. C'est la première fois que la récolte de café Arabica est plus importante que celle de Robusta et c'est aussi la première

fois que la province Sud produit plus de café que la province Nord. En effet, ces 21 tonnes se répartissent en 6 tonnes de Robusta produites par la province Nord et 15 tonnes d'Arabica produites par la province Sud. La production 2007 est fortement valorisée par la bonne production de cafés Arabica à forte valeur ajoutée.

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
café vert	tonnes	389	325	228	411	354	179	353	279	236	247
	MF	119	89	59	91	70	30	69	70	61	62
café torréfié	tonne	7	23	24	44	41	53	63	83	96	138
	MF	10	17	26	36	52	65	83	109	141	176
extraits, essence et concentrés de café	tonnes	125	244	184	251	230	352	158	234	304	363
	MF	87	157	104	140	117	168	95	141	188	188
valeur totale		215	263	189	266	239	263	247	321	390	426

Importations de cafés (en tonnes et millions de F CFP) (Source : douanes)



Importations de cafés (en tonnes équivalent café vert)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
café vert import	389	325	228	411	354	179	353	279	236	247
café torréfié import (ECV)	9	27	28	53	49	63	75	99	115	165
extraits et concentrés import (ECV)	326	634	480	651	597	915	410	608	790	944
café vert local	43	48	18	56	20	18	60	25	25	21
total ECV commercialisé	766	1 034	755	1 172	1 020	1 176	897	1 011	1 165	1 377

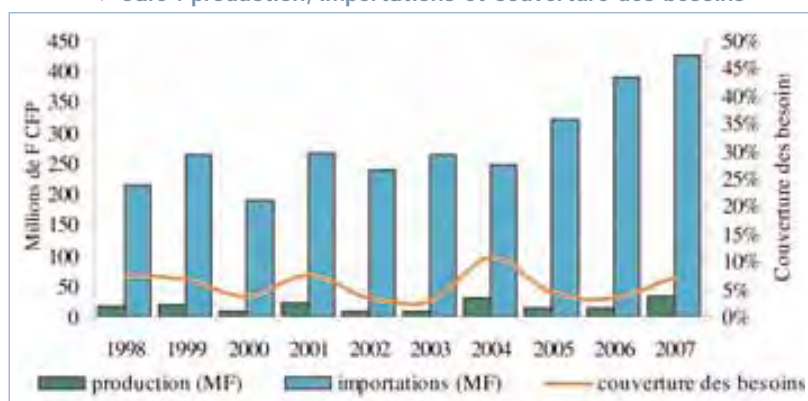
Café commercialisé (en tonnes équivalent café vert) (Sources : ERPA, douanes)

● Les importations de café : forte croissance des cafés en poudre

Entre 1998 et 2007, les volumes importés de café en poudre ont presque triplé, ceux de café torréfié ont été multipliés par 6, alors que ceux de café vert ont régressé de 30%.

En 2007, les besoins de la Nouvelle-Calédonie s'établissent à près de 1 400 tonnes d'équivalent café vert. Avec 21 tonnes, la production locale couvre une toute petite partie de ces besoins. ●

▼ Café : production, importations et couverture des besoins





LE COPRAH

exclusivement produit à Ouvéa

La Nouvelle-Calédonie possède un climat tout juste favorable à la croissance du cocotier qui apprécie des températures un peu plus élevées. On le trouve donc principalement dans les régions les moins froides : à Ouvéa et dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie.

L'exploitation du cocotier est très localisée. Elle existe sur l'île d'Ouvéa pour la production du coprah et à Pouébo pour la production de cocos secs et frais. Dans le reste de la Nouvelle-Calédonie, le ramassage des noix de coco reste anecdotique.

Les cocoteraies sont naturelles, parfois à peine entretenues (nettoyage succinct) afin de faciliter le ramassage des noix, en particulier à Ouvéa pour la production de coprah. L'exploitation liée au cocotier (cocos secs ou verts, coprah) s'apparente plus à une activité de cueillette qu'à une véritable culture du cocotier.

Aujourd'hui, seule l'île d'Ouvéa produit du coprah (l'île de Lifou a produit de petites quantités de coprah jusque dans le début des années 80). La surface de sa cocoteraie couvre environ 3 000 ha (23% de la surface de l'île d'Ouvéa), soit près de 40% de la surface totale de la cocoteraie calédonienne qui est d'environ 8 000 ha¹.

La plus grosse production de coprah sur cette île date de 1954 avec 2 009 tonnes. Depuis, la production a régulièrement diminué jusqu'en 1993, année de la mise en route de l'huilerie d'Ouvéa. Autrefois séché au soleil sur la plage, le coprah est aujourd'hui séché à l'air chaud, dans des petits fours artisanaux, alimentés avec la bourre des noix de coco, sur les lieux de ramassage des noix.

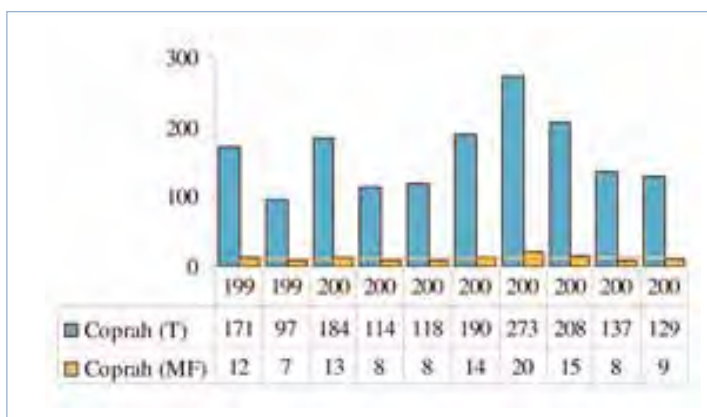
Le coprah ordinaire est payé 50 F/kg au producteur. Une prime de 20 F/kg est versée au producteur pour le coprah supérieur (coprah blanc et cassant) et une prime de 10 F/kg est versée aux gérants des fours pour le

coprah séché à l'air chaud. Les primes sont versées par l'ERPA et le coprah est acheté par une coopérative : la CAAPO².

Depuis 1992, tout le coprah produit est transformé en huile brute à Ouvéa, par l'huilerie gérée par la CAAPO. Un kg de coprah fournit 0,47 kg d'huile. Cette huile est soit transformée en savon par la savonnerie d'Ouvéa, entrée en activité en juillet 2001, soit utilisée comme carburant par le groupe électrogène de l'huilerie et de la savonnerie, ainsi que par la centrale électrique ENERCAL d'Ouvéa.

En 2007, la transformation de ce coprah à l'huilerie d'Ouvéa a permis la production de 61 tonnes d'huile (79 tonnes en 2006). L'huilerie a utilisé 8,5 tonnes pour le fonctionnement de sa presse, 38 tonnes d'huile ont été utilisées pour la fabrication de savons et 7 tonnes pour diverses autres utilisations. En 2006, le distributeur d'électricité Enercal avait utilisé 39 tonnes d'huile comme carburant, participant ainsi à la production d'environ 5% de l'électricité utilisée par la commune d'Ouvéa. Il n'en a pas utilisé en 2007, la production d'huile étant trop faible. L'huilerie s'est dotée d'une seconde presse qui devrait entrer en fonctionnement début 2008, l'une pouvant suppléer l'autre en cas de panne. ●

► Production de coprah
(Sources : ERPA)



¹ Sources : SCTO (société calédonienne de transformation des oléagineux), province îles Loyauté

² Coopérative agricole et aquacole des producteurs d'Ouvéa

LA VANILLE



Ia filière vanille est très mal structurée et les données relatives aux quantités produites sont en général des estimations faites par les producteurs. Depuis 2003, les chiffres de production de gousses sèches proviennent de l'enquête mensuelle effectuée par l'association ARBOFRUITS auprès des producteurs de fruits.

Ces derniers chiffres semblent plus réalistes que ceux des années précédentes, lesquels sont à prendre avec réserve. La vanille est essentiellement cultivée aux îles Loyauté qui concentrent la quasi totalité de la production en 2007.

La totalité de la vanille produite est consommée en Nouvelle-Calédonie. ●

▼
Production de vanille (en kg de gousses sèches) (Sources : provinces, ARBOFRUITS à partir de 2003)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
vanille (kg)	356	272	712	1 000	850	280	500	329	447	118
vanille (MF)	6,0	7,1	18,5	26,0	21,3	7,0	15,0	12,2	16,6	5,2



LES PLANTES A PARFUMS ET MÉDICINALES

en Nouvelle-Calédonie, deux types d'huiles essentielles sont produits : celle de niaouli (issue de la distillation des feuilles) et celle de santal (issue de la distillation du bois).

Une vingtaine d'unités de distillation de niaouli ont au fil des ans été installées sur le territoire, mais aujourd'hui seules trois sont encore en activité.

Deux distilleries de bois de santal (sur Maré et l'île des Pins) devraient bientôt atteindre leurs capacités optimales de production permettant de maintenir le dynamisme que connaît cette filière depuis quelques années et d'assurer un potentiel de développement que semble autoriser la ressource en bois de santal. Des sous-produits du santal sont également valorisés depuis peu (hydrolat et drèches).

La quasi-totalité de la production d'essence de santal est exportée. Cette essence, qui sert de base pour la fabrication de parfum, est notamment achetée par des

parfumeurs de Grasse. L'essence de niaouli ¹, qui était autrefois recherchée par la pharmacologie en métropole, est aujourd'hui essentiellement commercialisée en Nouvelle-Calédonie, dans les pharmacies. Quelques exportations d'essence de niaouli ont encore lieu, mais elles deviennent anecdotiques.

On notera également la culture d'une plante médicinale, l'*Aloe vera*, sur environ 1 ha ², destinée à l'industrie locale des cosmétiques et de la pharmacologie. ●

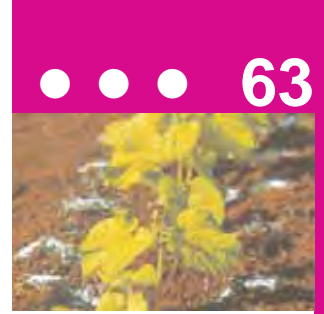
▼
Production d'huiles essentielles de niaouli, de santal et de sous produits du santal
(Sources : provinces, ERPA)

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
huile essentielle de santal	kg	0	372	312	558	889	1 045	1 418	1 410	1 500	1 300
	MF	0,0	7,4	6,5	12,1	21,3	28,2	39,7	45,1	54,0	52,0
huile essentielle de niaouli	kg	1 140	879	1 120	1 132	1 600	1 500	1 082	950	850	800
	MF	4,3	3,4	4,4	5,7	8,8	9,0	6,5	5,7	6,0	5,6
drèches et bois broyé de santal	tonne						45,3	49,6	46,0	45,0	45,0
	MF						8,1	4,5	4,3	5,4	5,4
hydrolat de santal	tonne								5,3		
	MF								1,3		
total	MF	4	11	11	18	30	45	51	56	65	63

¹ L'essence de niaouli est également appelée goménol car elle était autrefois fabriquée en quantité importantes à Kaala-Gomen.

² Source : RGA 2002

LES INTRANTS

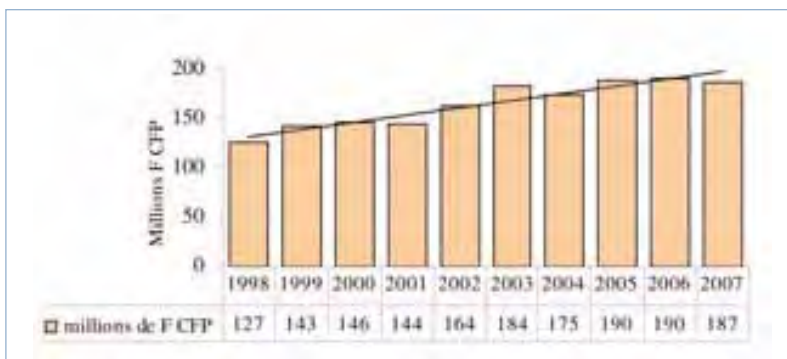


● Les importations de plants et semences végétales

Les importations de semences sont largement dominées par le matériel végétal destiné à la floriculture ainsi que les plants et semences de légumes.

Les semences de céréales concernent essentiellement le maïs. On notera l'importation non négligeable de plants de fraisiers.

<i>en millions de F CFP</i>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
plants et semences de légumes	30	36	37	30	34	45	42	49	51	47
semences fourragères	16	16	13	22	23	23	20	23	27	23
semences de pommes de terre	13	13	13	15	17	21	21	25	20	18
semences de céréales	8	14	12	12	13	18	17	10	19	20
plants de fraisiers	3	4	5	5	5	4	4	1	6	6
arbres et arbustes à fruits	1	1	0,2	1	0,03	0,1	0,02	2	0,4	1
autres semences végétales	13	13	15	14	32	14	10	10	8	22
matériel végétal pour la floriculture	41	47	50	45	40	59	61	70	59	51
Total	127	143	146	144	164	184	175	190	190	187



◀ Importations de plants et semences végétales
(Source : douanes)

● Les importations et l'utilisation d'engrais chimiques

Entre 1998 et 2007, les volumes d'engrais importés¹ croissent légèrement.

Le RGA 2002 a déterminé que les exploitations utilisant des engrais chimiques représentent une surface agricole entretenue de 54 400 ha. Sur cette

base, l'agriculteur calédonien utiliserait environ 80 kg d'engrais chimiques à l'hectare de surface agricole entretenue, en 2007.

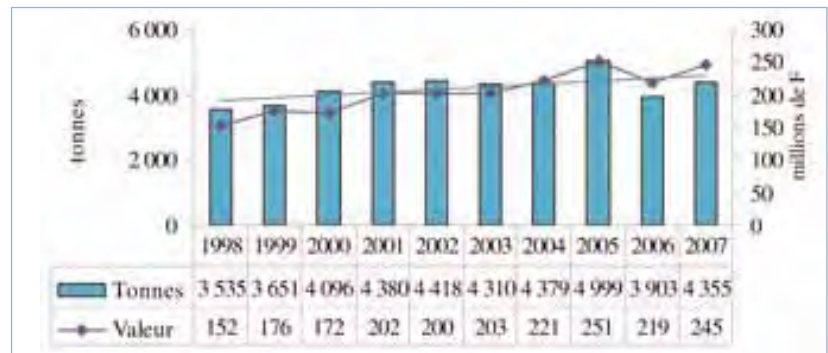
Une grande partie des engrais consommés en Nouvelle-Calédonie sont subventionnés par les provinces et distribués par la Chambre d'agriculture. Les relevés annuels de la Chambre d'Agriculture permettent d'approcher l'utilisation détaillée des engrais par grande spéculation et par province.

¹ Engrais importés : tarif douanier 31.01 à 31.05.



LES INTRANTS

Importations
d'engrais
(Source : douanes)



Utilisation des engrais
par province
(Source :
Chambre d'Agriculture)

en tonnes	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
province Sud	2 702	2 937	3 536	3 705	3 898	4 069	4 314	4 093	3 693	4 066
province Nord	341	346	426	519	480	608	906	687	716	768
province îles	4	12	4	6	8	3	6	5	16	10
total	3 047	3 295	3 966	4 230	4 386	4 679	5 225	4 784	4 426	4 844

Principaux engrais
redistribués par la
Chambre d'Agriculture
(Source : Chambre
d'Agriculture)

en tonnes	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
13.13.21	828	693	555	576	518	518	417	219	147	112
17.17.17	1 026	887	846	820	785	834	916	786	664	761
0.32.16	355	364	398	289	359	312	315	209	157	167
urée	275	327	388	411	437	486	495	482	416	442
sulfate de potasse	186	282	213	224	302	221	194	121	155	125
hyper phosphate	133	69	68	85	70	172	150	109	91	137
autres engrais	244	673	470	575	722	984	1 140	1 167	1 255	1 601
total	3 047	3 295	2 937	2 980	3 192	3 527	3 626	3 093	2 885	3 343

● Les importations de produits phytosanitaires

Le service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP) de la DAVAR délivre les autorisations d'importation de produits phytosanitaires. Les données de ce service font apparaître les quantités importées suivantes, depuis 1999 (données non précisées auparavant).

Ces valeurs correspondent, aux variations de stock près, aux quantités utilisées en Nouvelle-Calédonie en agriculture. Elles sont inférieures à celles relevées par

les douanes à l'importation qui comprennent également les produits utilisés par les industries ou les entreprises (désinsectisation notamment).

On peut noter une régression de l'importation et donc de l'utilisation des pesticides entre 2002 et 2007 (-36%) sans doute accélérée par la mise en place progressive de techniques de production biologique intégrée, en province Sud notamment, et par l'instauration en 2006 par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'un plan de surveillance concerté plus strict et conséquent. ●

Importations de produits
phytosanitaires
(en tonnes)
(Source : Chambre
d'Agriculture)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
herbicides	62	86	61	69	75	63	66	71	57
insecticides	46	31	23	35	26	19	17	26	25
fongicides	27	15	17	50	12	16	11	12	11
divers	22	13	25	11	15	17	13	27	11
total	156	145	127	165	128	115	107	136	105



LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE





SOURCES DE FINANCEMENT

les trois principales

Les aides à l'agriculture en Nouvelle-Calédonie sont de natures diverses : aides directes aux agriculteurs, allègement de charges, soutien réglementaire et financier des productions locales. De même conformément à la répartition des compétences entre les institutions, l'origine des fonds bénéficiant à l'agriculture calédonienne est plurielle. L'Etat, la Nouvelle-Calédonie et les trois provinces participent financièrement au soutien de cette activité.

● L'Etat :

L'Etat cofinance des actions en partenariat avec les collectivités locales dans le cadre des contrats de développement. En matières agricole et rurale, le ministère de l'agriculture et de la pêche et le secrétariat d'Etat à l'outre-mer sont les deux principaux contributeurs.

La principale contribution de l'Etat concerne l'enseignement et la recherche agricoles à travers notamment le financement du lycée agricole de Nouvelle-Calédonie à Pouembout et de l'IAC¹.

Par ailleurs, en 1999, à la suite du cyclone Franck qui a causé d'énormes dégâts, l'Etat est intervenu en complément de la Nouvelle-Calédonie et de la CAMA² à hauteur de 70 millions de F CFP pour les communes et 190 millions de F CFP pour les particuliers. En 2003, la participation de l'Etat aux indemnisations des dégâts causés par le cyclone Erica au seul secteur agricole, évalués à près de 3 milliards de F CFP, s'est élevée à 777 millions de F CFP.

● Les provinces :

Les provinces sont les institutions compétentes en matière de développement économique. Concernant le secteur agricole, chaque province met en place un ensemble de mesures d'incitation à l'investissement

● La Nouvelle-Calédonie :

L'intervention de la Nouvelle-Calédonie revêt plusieurs formes :

- A travers un établissement public, l'ERPA, elle soutient la production agricole locale. Plusieurs modes d'intervention sont à sa disposition : aides à l'exportation, taxes à l'importation et contingentement pour l'importation de certains produits.
- Des mesures visant à réduire les charges pesant sur les exploitations sont financées par la Nouvelle-Calédonie. Dans cette catégorie, on peut classer l'aide à l'énergie, la détaxe gazole, l'exonération de taxe générale à l'importation, différentes aides à l'achat de reproducteurs, de médicaments vétérinaires. Cette liste n'est pas exhaustive.
- L'indemnisation des calamités agricoles est une compétence de l'APICAN³, établissement public de la Nouvelle-Calédonie.
- L'aide à la vache allaitante, initiée en 2007, destinée à soutenir la filière bovine en difficulté est la dernière mesure-phare décidée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

dans le secteur agricole et vote un budget affecté à ces opérations. Les mesures sont propres à chaque province ; les projets sont instruits et agréés par les services provinciaux respectifs.

¹ IAC : institut agronomique néo-calédonien.

² Caisse d'assurance mutuelle agricole

³ Agence pour la prévention et l'indemnisation des calamités agricoles ou naturelles.



● Une autre forme d'aide de la collectivité Nouvelle-Calédonie : la régulation du marché local

D'autres formes de soutien permettent à l'agriculture (comme à d'autres secteurs d'activité) de se développer en Nouvelle-Calédonie :

- Des mesures visant à contenir les importations soit par le biais de taxes (taxe de soutien aux produits agricoles – TSPA - notamment), soit par la fixation de contingents d'importation (programme annuel d'importations et quotas mensuels pour les fruits et les légumes), sont de nature à protéger les productions locales d'une trop forte concurrence extérieure ;
- Une organisation du marché intérieur, via l'OCEF pour plusieurs productions importantes : viande bovine, porcine et cervine, pommes de terre et squashes.

▼
Répartition des financements par bailleur de fonds et par nature d'intervention en 2007 (évolution par rapport à 2006)

Concours (en millions de CFP)	Etat (1)	N.C. (2)	PS (3)	PN (3)	PIL (3)	Total	Evol. /2006
1- agriculture et territoires ruraux	336,5	1 650,0	731,6	372,2	110,1	3 200,4	38%
<i>11 - marchés et revenus agricoles</i>	<i>73,4</i>	<i>1 397,4</i>	<i>462,7</i>	<i>119,7</i>	<i>78,8</i>	<i>2 132,0</i>	<i>-39%</i>
soutien des prix - réduction des coûts		756,8	438,1	91,1	5,5	1 291,6	
aides liées aux produits		291,0				291,0	
aide à la commercialisation		82,5	20,4	13,5	0,2	116,5	
organisation et modernisation des filières	8,0	52,0			69,0	129,0	
actions de promotion et qualité des produits	65,4	39,6	3,8	14,4	4,0	127,3	
gestion des aléas de production (dont calamités)	0,0	145,9				145,9	
autres mesures	0,0	29,6	0,4	0,7	0,1	30,7	
<i>12 - développement rural</i>	<i>259,6</i>	<i>155,0</i>	<i>269,0</i>	<i>249,5</i>	<i>31,3</i>	<i>964,4</i>	<i>28%</i>
installation, modernisation, maîtrise des pollutions	11,9	11,1	268,7	192,1	31,3	515,2	
cessation d'activité en agriculture	0,0	11,6				11,6	
aménagement et protection de l'espace rural	6,6		0,2			6,8	
transformation et commercialisation des produits agricoles	45,4			5,7		51,2	
activités hippiques	1,4	26,3		1,7		29,4	
autres mesures de développement rural	194,2	106,0		50,0		350,2	
<i>13 - sécurité sanitaire des végétaux et des animaux</i>	<i>3,5</i>	<i>97,5</i>		<i>3,0</i>		<i>104,0</i>	<i>235%</i>
2 - aquaculture	1,8	273,9	152,0			427,7	18%
3 - forêt	99,8	17,4	74,1	80,6		271,9	60%
4 - enseignement et recherche	998,8	109,1	245,5	93,0	55,0	1 501,4	-7%
Total	1 436,8	2 050,4	1 203,2	545,9	165,1	5 401,5	20,1%

Sources : (1) Haut-commissariat, DAFE, ADRAF
 (2) Nouvelle-Calédonie (DAVAR, Douanes) et ses établissements publics (ERPA, APICAN, Chambre d'agriculture)
 (3) provinces, Sud, Nord, Iles Loyauté



SOURCES DE FINANCEMENT LES TROIS PRINCIPALES

● Si seulement un exploitant sur dix indiquait avoir un prêt en cours en 2002...

Lors du RGA 2002, le nombre d'exploitants ayant déclaré avoir au moins un crédit en cours le jour du passage de l'enquêteur est de 619, soit 11% de l'effectif total. Près des 3/4 d'entre eux se situent en province Sud.

Ces 619 exploitations ont contracté 997 prêts (643 exploitations avaient contracté 1 316 prêts en 1991), pour un montant total de 4,9 milliards de F CFP, soit un montant moyen du (des) crédit(s) contracté(s) de 7,9 millions F CFP par exploitation.

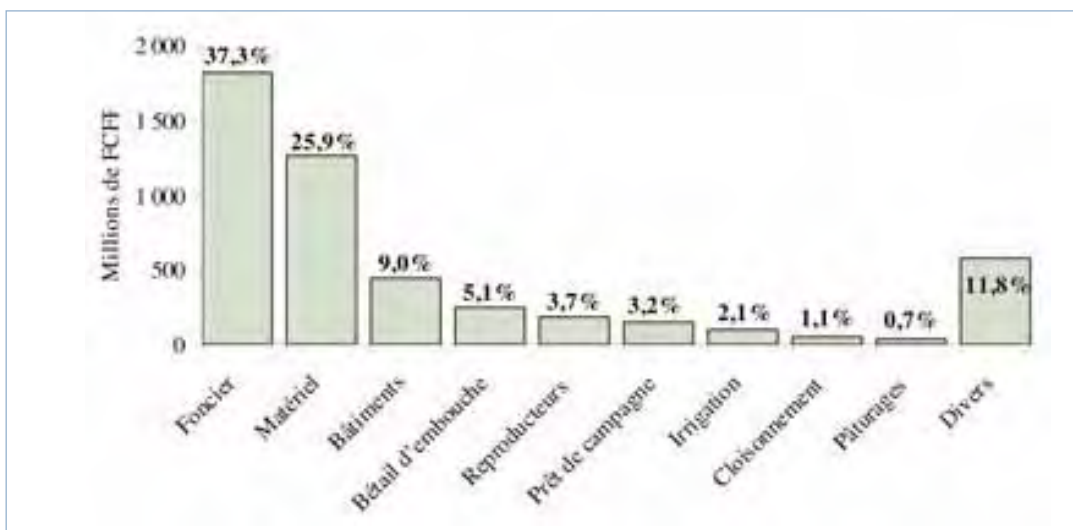
Le plus grand nombre de prêts concerne l'achat de matériel (39%), puis l'achat de terres (17%). En valeur, ces deux types de prêts représentent 63% du montant total des prêts.

En 2002, le montant des remboursements de prêts s'élevé à environ 460 millions de F CFP. Rapporté au montant de la production agricole finale évaluée à 7,1 milliards de F CFP en 2002, le remboursement des prêts représenterait environ 6% du chiffre d'affaires de l'agriculture.

● ... environ 2 milliards de F. CFP de prêts sont accordés chaque année aux agriculteurs.

Plusieurs organismes de crédit consentent des prêts pour l'agriculture. Parmi eux, les deux principaux, la BCI (banque calédonienne d'investissement) et le CAM (crédit agricole mutuel), prêtent autour de 2 milliards de F CFP par an pour le développement du secteur agricole. ●

▶ Montants et importance des types de prêts (Source: RGA 2002)



▼ Nombre d'exploitants par province ayant déclaré avoir au moins un crédit en cours (Source: RGA 1991 et 2002)

	province des îles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	1991	2002	1991	2002	1991	2002	1991	2002
nombre d'exploitants	21	4	216	172	406	443	643	619
montants total des prêts en cours (en millions de F CFP)	nd	9,6	nd	872,4	nd	3 974,3	nd	4 856,1



LES AUTRES FILIÈRES DU SECTEUR RURAL





LA PRODUCTION DE BOIS

Le bois d'oeuvre provient essentiellement de l'exploitation des kaoris, houpes, tamanous, et araucarias (espèces de la forêt naturelle fournissant 30 à 40% du bois local), ainsi que des pinus (*Pinus caribaea*) issus de plantations (40 à 50% du bois local).

● La production de bois sciés régresse

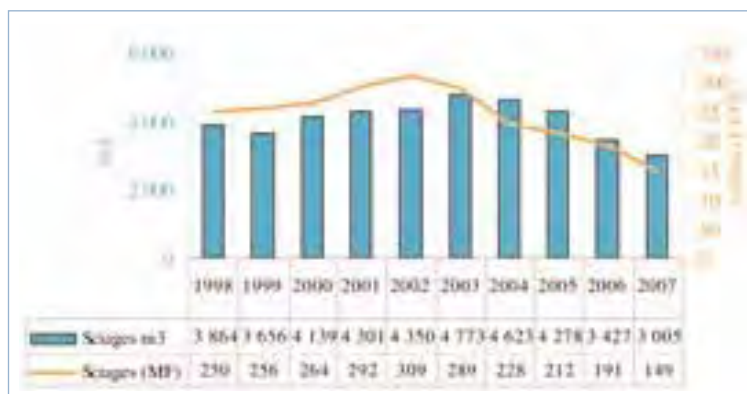
Après avoir progressé jusqu'en 2003, la production de bois aurait tendance à décroître depuis. En valeur, entre 1998 et 2007, les importations ont progressé de 20%.

Des importations en progression conjuguées avec une production décroissante entraînent une dégradation de la couverture des besoins qui, dépassant 30% jusqu'en 2003, n'est plus que de 18% en 2007.

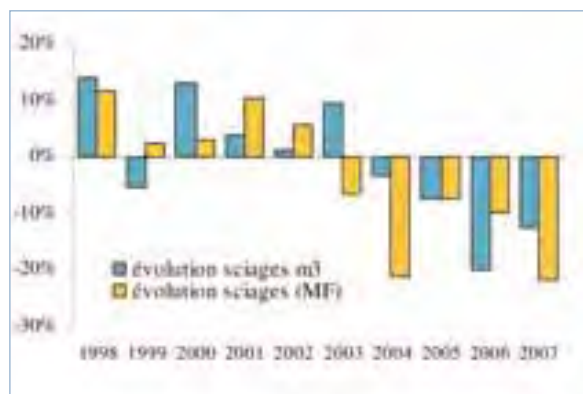
Production et importation de bois d'oeuvre (Sources : provinces, douanes)

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
sciages produits en N.C.	m ³	3 864	3 656	4 139	4 301	4 350	4 773	4 623	4 278	3 427	3 005
	MF	250	256	264	292	309	289	228	212	191	149
import de bois brut et sciages	m ³	15 293	15 159	11 891	14 250	13 426	17 157	14 891	14 813	15 467	14 510
	MF	586	561	582	691	570	641	590	680	704	678

Sciages produits (Sources : provinces Sud et Nord, douanes)



Variations annuelles en %



● Les autres produits dérivés du bois

Il s'agit essentiellement de bois de service (piquets, barres, poteaux, pieux, gaulettes, bois de chauffage...). Récemment, les produits dérivés du bois se sont

diversifiés avec la production de mulch à base de pinus broyé, principalement destiné au paillage de plantes ornementales. ●

Productions dérivées du bois (Sources : provinces, ERPA)

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
bois de service	MF	18	18	24	24	37	47	62	57	85	75
mulch de pinus broyé	MF							3	15	4	
total produits dérivés du bois	MF	18	18	24	24	37	47	65	72	90	75

L'AQUACULTURE



en Nouvelle-Calédonie, l'aquaculture comprend essentiellement la production de crevettes. Mais en 1999, l'aquaculture s'est diversifiée avec deux productions nouvelles : les huîtres et les écrevisses. On notera une tentative d'élevage de chevrettes (crevettes d'eau douce) dans les années 80, sans succès.

● Les crevettes : première filière d'exportation... après le nickel

L'aquaculture de crevettes (*Penaeus stylirostris* uniquement) est récente en Nouvelle-Calédonie. Elle a commencé au début des années 80, après des recherches menées par l'IFREMER (débutées en 1973) pour déterminer les variétés de crevettes adaptées et les techniques de reproduction et d'élevage.

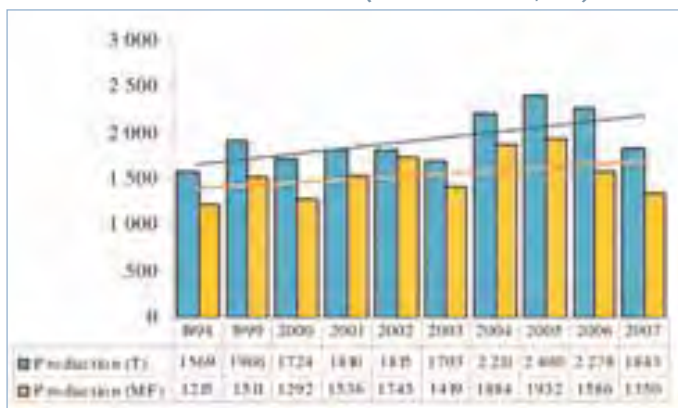
Cette nouvelle activité a pris une ampleur telle que, en un peu plus de dix ans, l'aquaculture de crevettes représente un chiffre d'affaires (valeur à la première vente) avoisinant les 2 milliards de F CFP et se situe au premier rang des

exportations du secteur rural. En 2007, la production de crevettes est issue de trois écloséries et de 17 fermes de grossissement, sur un peu plus de 650 ha.

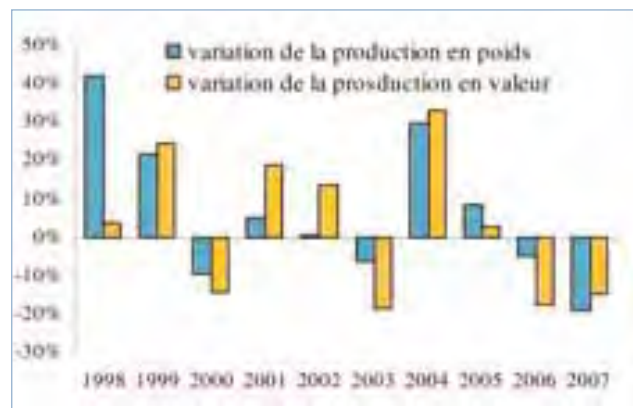
En 2003, les fermes de crevettes employaient 436 personnes dont 114 permanents et 322 pêcheurs occasionnels, équivalent à 112 UTA (voir définition en page 92). Elles embauchaient 332 salariés occasionnels représentant environ 28 emplois à plein temps¹.

Après un pic de production de 2 400 tonnes en 2005, la production de crevettes a régressé en 2006 et 2007. Les aquaculteurs ont constaté un taux de mortalité anormalement élevé dans les bassins. Des recherches ont été entreprises pour déterminer les causes de ce syndrome qui a entravé le développement de cette filière.

Production de crevettes (Sources : ERPA, GFA)



Variations annuelles en %

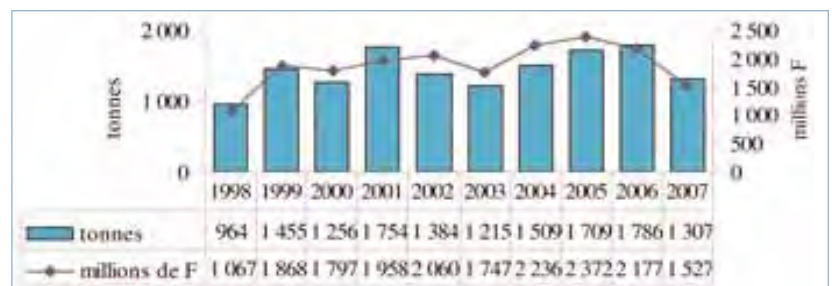


● La commercialisation des crevettes : majoritairement destinée à l'exportation

L'essentiel de la production de crevettes est exporté, le marché local absorbant environ 600 tonnes en 2005 (540 en 2004). La consommation de crevettes par habitant avoisine 2,6 kg en 2005. « Les calédoniens font aujourd'hui partie des plus gros consommateurs de crevettes du monde » (rapport d'activité 2005 du GFA).

Les exportations de crevettes ont réellement commencé en 1989. Après une période de forte croissance, et l'atteinte d'un premier pic en 2001 (1 754 tonnes), les exportations ont fortement baissé en 2002 et 2003 (à 1 200 tonnes) pour réaugmenter jusqu'au second pic de 2006 (près de 1 800 tonnes) avant de redescendre à 1 300 tonnes en 2007. Les aléas de la production,

Exportations de crevettes (source : douanes)



comme de l'export, sont dus à des interactions complexes climat/techniques d'élevage/problèmes sanitaires ne permettant pas encore à ce jour de garantir une production stable. En 2007, les exportations de crevettes représentent 70% des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture.

¹ Source : groupement des fermes aquacoles - GFA



L'AQUACULTURE

Quelques importations de crevettes congelées ont lieu, dans des quantités très faibles au regard de la production locale. On notera l'importation de

crevettes vivantes en 2005 ; il s'agit de reproducteurs destinés à l'amélioration génétique de la souche calédonienne.

Importations de crevettes
(en millions de F CFP)
(source : douanes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
crevettes congelées	2,1	3,0	3,1	1,8	4,7	1,4	5,2	1,1	2,5	8,9
crevettes vivantes								1,6		

● La production d'huîtres et d'écrevisses

L'aquaculture d'écrevisses est une spéculation récente en Nouvelle-Calédonie, les premières commercialisations ayant eu lieu en 1999. Les bassins d'écrevisses se situent tous en province Sud, 16 exploitants totalisent 20,7 ha et la moitié a au moins 1 ha de bassins.

Les huîtres proviennent d'une seule exploitation ostréicole qui importe ses naissains d'huîtres de métropole. A court terme, cette exploitation espère pouvoir produire elle-même ses naissains.

Longtemps largement dominée par les importations, la production locale d'huîtres a fortement progressé pour aujourd'hui devenir leur équivalente. ●

La production
d'huîtres
et d'écrevisses

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
huîtres (tonnes)	30	31	50	67	59	53	84	87	80
huîtres (millions de F)	21	22	36	48	42	41	71	80	80
écrevisses (tonnes)	3	4	6	7	9	10	9	8	8
écrevisses (millions de F)	7	7	12	13	13	17	16	15	14

(sources : service des affaires maritimes, ostréiculteur, DNR et syndicat des éleveurs d'écrevisses)

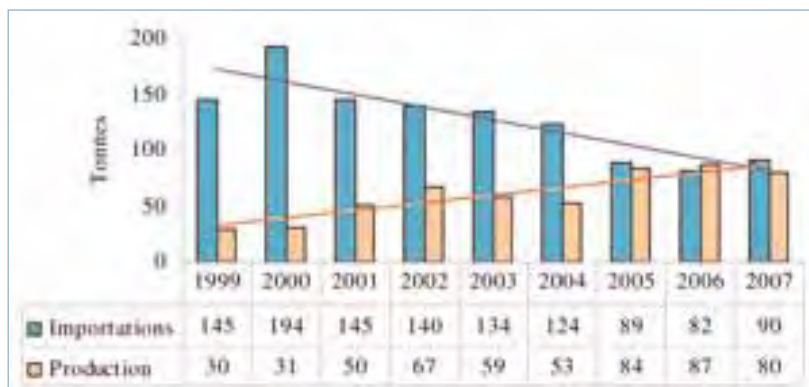
Importations de
naissances d'huîtres
(Source : douanes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
tonnes	0,5	0,3	0,7	1,5	1,7	1,1	0,6	0,8	1,7	2,1
millions de F	4,0	4,4	8,7	7,7	9,0	8,5	3,8	5,7	11,4	17,6

Importations d'huîtres
commerciales
(Source : douanes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
tonnes	181	145	194	145	140	134	124	89	82	90
millions de F	69	64	89	84	89	86	82	73	60	71

Production et importations d'huîtres
(Sources : ostréiculteur, service des
affaires maritimes, douanes)





L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE CALÉDONIENNE





L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE CALÉDONIENNE

▼ La production agricole en quantités et volumes

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
bovins										
viande (T)	4 112	4 225	3 967	3 973	3 968	3 954	4 043	3 524	2 992	3 131
lait (equiv. milliers de litres de lait)	1 111	900	933	844	795	840	846	804	789	826
bovins reproducteurs exportés (U)	15						3			
vente de reproducteurs en NC (U)	112	142	101	76	108	117	130	139	133	149
aviculture										
œufs (millions d'œufs)	29	30	32	30	33	34	34	34	36	35
poulets + réforme (T)	454	558	560	507	533	706	630	750	796	840
basse-cour* (T)	58	72	92	108	80	88	65	61	48	59
poussins d'1 jour (Ux1000)	483	505	484	479	551	581	604	630	567	583
porcins										
viande (T)	1 497	1 371	1 490	1 556	1 627	1 685	1 766	1 821	1 972	2 093
vente de reproducteurs en NC (U)	24	82	150	85	75	94	72	134	78	74
porcs exportés (U)	245	207	251	203	31	60	42	76	12	11
reproducteurs exportés (U)	4	13		3			9			
petits ruminants										
ovins (T)	3	4	7	7	7	6	8	9	7	5
caprins (T)	6	7	4	3	4	4	7	6	3	3
caprin lait (milliers de l)	14	14	7							
cervidés viande (T)	102	142	178	224	266	212	244	246	248	207
élevage équin										
nombre de saillies déclarées	114	178	242	231	250	271	241	235	301	258
lapins (T)	39	33	27	27	21	18	16	17	20	21
apiculture miel (T)	55	55	67	74	58	55	107	60	69	89
fruits et légumes (T)	11 830	11 843	12 502	14 155	15 185	14 502	15 876	15 446	18 154	15 995
légumes commercialisés en NC (T)	5 524	5 912	6 791	7 895	9 168	9 573	8 728	9 104	9 874	9 110
légumes exportés (T)	2 277	2 737	1 632	2 491	2 474	2 054	2 890	2 094	2 719	1 132
fruits commercialisés en NC (T)	3 724	3 175	4 056	3 732	3 510	2 824	4 243	4 223	5 510	5 699
fruits exportés (T)	305	19	23	36	34	52	15	26	51	54
céréales (T)	2 029	2 219	4 795	4 726	3 994	6 084	5 312	6 290	3 956	5 741
coprah (T)	171	97	184	114	118	190	273	208	137	129
café (T)	35	48	18	56	20	18	60	25	25	21
vanille (T)	0,4	0,3	0,7	1,0	0,9	0,3	0,5	0,3	0,4	0,1
huiles essentielles (T)	1,1	1,3	1,4	1,7	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,1
santal broyé et drèches (T)						45	50	46	45	45

T = tonnes U = unités

* canards, pigeons, pintades, dindes et dindons et gibier à plumes.



● La production agricole calédonienne en valeur

Pour l'établissement de la production agricole en valeur (production agricole finale), seules les productions commercialisées sont prises en compte. Les

productions autoconsommées et échangées (échanges non commerciaux), bien que non négligeables dans l'activité économique globale de la Nouvelle-Calédonie, ne sont pas prises en compte. Les productions intermédiaires (reproducteurs vendus en Nouvelle-Calédonie, poussins d'un jour, etc...) ne font pas partie de la production agricole finale.

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
bovins	1 747	1 784	1 695	1 691	1 670	1 660	1 705	1 476	1 320	1 485
viande	1 650	1 711	1 619	1 622	1 605	1 592	1 635	1 412	1 257	1 419
lait	90	73	76	69	65	68	68	64	63	66
animaux vivants exportés	7						2			
aviculture	912	1 000	1 090	1 068	1 122	1 253	1 219	1 264	1 444	1 444
œufs	622	627	693	679	717	731	750	770	883	861
poulets + réforme	216	286	293	279	315	423	390	417	500	510
basse-cour	64	84	103	109	80	86	71	68	55	67
animaux vivants exportés	10	3	1	1	10	13	8	9	7	6
porcins	699	650	706	729	753	785	826	857	925	1 000
viande	687	640	697	722	751	783	823	854	925	999
animaux vivants exportés	12	10	9	7	2	2	3	3	0	1
petits ruminants	61	81	95	117	135	99	108	111	117	97
viande caprine	3	3	2	2	2	2	3	3	1	1
viande ovine	2	2	4	4	4	3	4	5	4	3
lait de chèvre	2	2	1							
cervidés viande	54	74	88	111	129	94	101	103	112	92
élevage équin (E)	12	5	11	18	17	18	27	27	31	29
Viande	n.c.	n.c.	1	1	1	0	1	2	5	4
saillies	12	5	10	17	16	18	26	25	26	25
lapin	35	30	26	27	20	17	17	19	25	28
apiculture	34	34	40	62	49	46	96	56	72	125
fruits et légumes	1 706	1 628	1 745	2 109	2 267	2 460	2 831	2 779	3 213	3 511
légumes	1 084	1 019	1 059	1 375	1 588	1 846	1 937	1 889	2 125	2 313
fruits	622	609	686	734	679	615	894	890	1 088	1 199
horticulture (E)	555	613	674	739	808	880	890	900	922	925
céréales	78	84	180	174	149	238	213	243	151	224
coprah	12	7	13	8	8	14	20	15	8	9
café	17	19	7	22	8	7	29	14	14	32
vanille (E)	6	7	19	26	21	7	15	12	17	5
essences, divers	4	11	11	18	30	45	51	56	65	63
Total agriculture	5 877	5 952	6 312	6 808	7 058	7 530	8 047	7 829	8 325	8 978

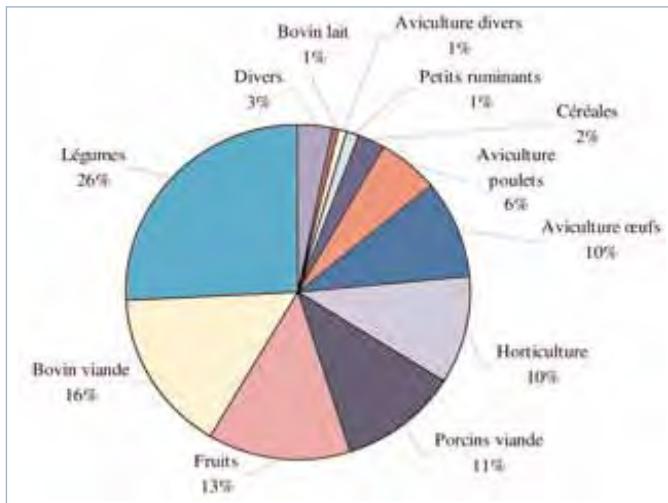
E = estimation

◀ La production agricole finale (en millions de F CFP)



L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE CALEDONNIENNE

► Répartition de la production agricole par filière, en valeur, en 2007 (source : DAVAR)



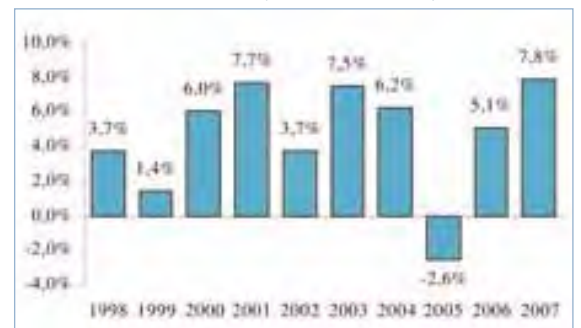
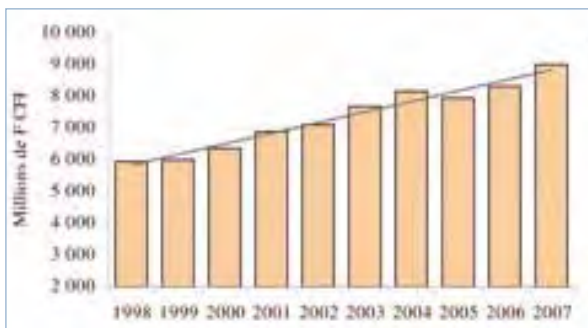
● La production agricole commercialisée est passée de 6 à 9 milliards de F CFP

La production agricole commercialisée calédonnienne a très fortement progressé ces dernières années, de 52% (en francs courants) entre 1998 et 2007¹.

On notera l'effet dévastateur du cyclone Franck qui a fortement influencé la production agricole en 1999. En 2005, le renversement de la courbe est essentiellement dû à la baisse des abattages contrôlés de viande bovine

▼ Variations annuelles de la production agricole finale (source : DAVAR)

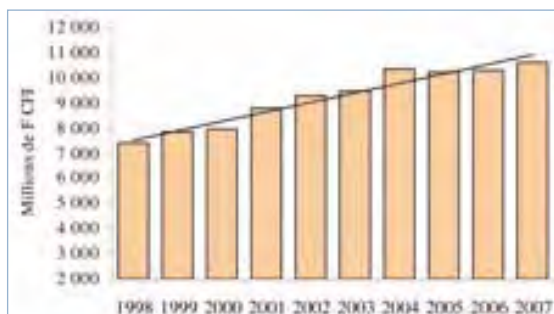
► La production agricole finale (source : DAVAR)



► La production du secteur rural en millions de F CFP

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
production agricole	5 931	6 016	6 378	6 869	7 126	7 658	8 133	7 922	8 325	8 978
production de bois	268	274	288	316	346	336	294	284	281	224
production aquacole	1 215	1 539	1 321	1 584	1 806	1 474	1 942	2 019	1 681	1 444
total du secteur rural	7 414	7 829	7 987	8 769	9 278	9 468	10 369	10 225	10 287	10 646

► La production du secteur rural (source : DAVAR)



▼ Variations annuelles de la production du secteur rural



La production du secteur rural, comprenant l'aquaculture et la sylviculture, a fait un bond spectaculaire. Elle a progressé de 45% (en francs courants) en dix ans.

¹ Avec une inflation de 14,8% sur cette période, la production agricole commercialisée calédonnienne a augmenté de 32% en francs constants entre 1998 et 2007.



● Les importations

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
bovins	142	171	185	171	195	200	228	410	699	822
viande	132	169	178	163	171	184	223	406	698	796
semences taureaux	1	2	2	3	2		2	2	1	5
reproducteurs	9	1	6	5	22	17	4	3		21
lait	1 958	2 011	1 922	2 245	2 290	2 376	2 560	2 768	2 840	3 117
aviculture	1 307	1 165	1 185	1 354	1 306	1 097	1 228	1 293	1 193	1 475
œufs de consommation	3	1	1	5	11	3	4	3	4	9
œufs à couver	31	30	32	24	32	34	34	34	29	31
viande de poulet	1 159	1 012	1 024	1 161	1 124	918	1 016	1 081	965	1 196
viande de basse-cour	103	113	121	152	127	132	165	165	189	231
poussins d'1 jour	8	6	7	8	8	6	5	5	5	4
viande autres volailles ¹	2	1	1	4	4	4	4	5	1	4
porcins	6	26	55	54	37	42	52	63	101	107
viande	6	26	54	54	37	42	52	63	101	107
reproducteurs			1							
petits ruminants	177	194	211	236	256	274	307	338	296	293
viande ovine	172	191	209	235	255	273	304	336	296	292
ovins ²	2		0,2			1	3	2		1
caprins ²	0,1		1							
viande de cerf	3,3	2,9	0,4	0,3	0,2	0,5	0,0	0,2		1
élevage équin	9	9	9	8	23	15	19	30	25	32
Lapins	8	6	5	5	4	4	5	5	9	13
viande de lapin	8	6	5	5	4	4	5	3	9	11
reproducteurs								2	0,2	3
apiculture	5	2	1	2	2	3	2	2	2	2
fruits et légumes	705	918	753	912	780	946	830	833	858	868
fruits ³	422	563	467	554	479	615	545	561	578	647
légumes ⁴	282	355	286	358	301	330	285	271	280	221
céréales	1 015	1 048	1 160	1 103	1 152	1 128	1 134	1 288	1 333	1 456
horticulture	113	117	114	108	106	123	122	138	115	108
café	215	263	189	266	239	263	247	321	390	426
vanille	2	2	2	3	3	2	2	3	2	3
huiles essentielles	0,2	0,0	0,2	0,1	0,3	0,7	0,5	0,1	0,1	2,1
total importations	5 664	5 934	5 793	6 466	6 387	6 474	6 738	7 491	7 864	8 724

◀ Les importations en millions de F CFP. (sources : douanes)

¹ Cailles et autruches

² Reproducteurs et autres ovins et caprins importés

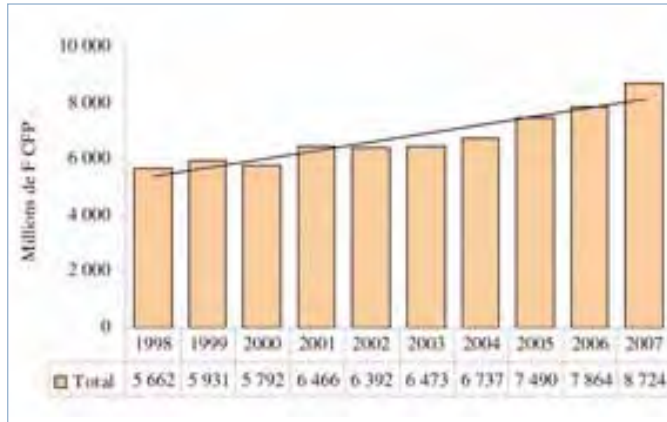
³ Fruits importés : tarifs douaniers 08.01 à 08.10 (fruits secs et fruits frais) et 08.13 (fruits séchés)

⁴ Légumes importés : tarifs douaniers 07.01 à 07.09 (légumes frais, les racines, les tubercules, les bulbes et les plantes aromatiques, sauf semences de pommes de terre), légumes à cosse secs : tarifs douaniers 07.13



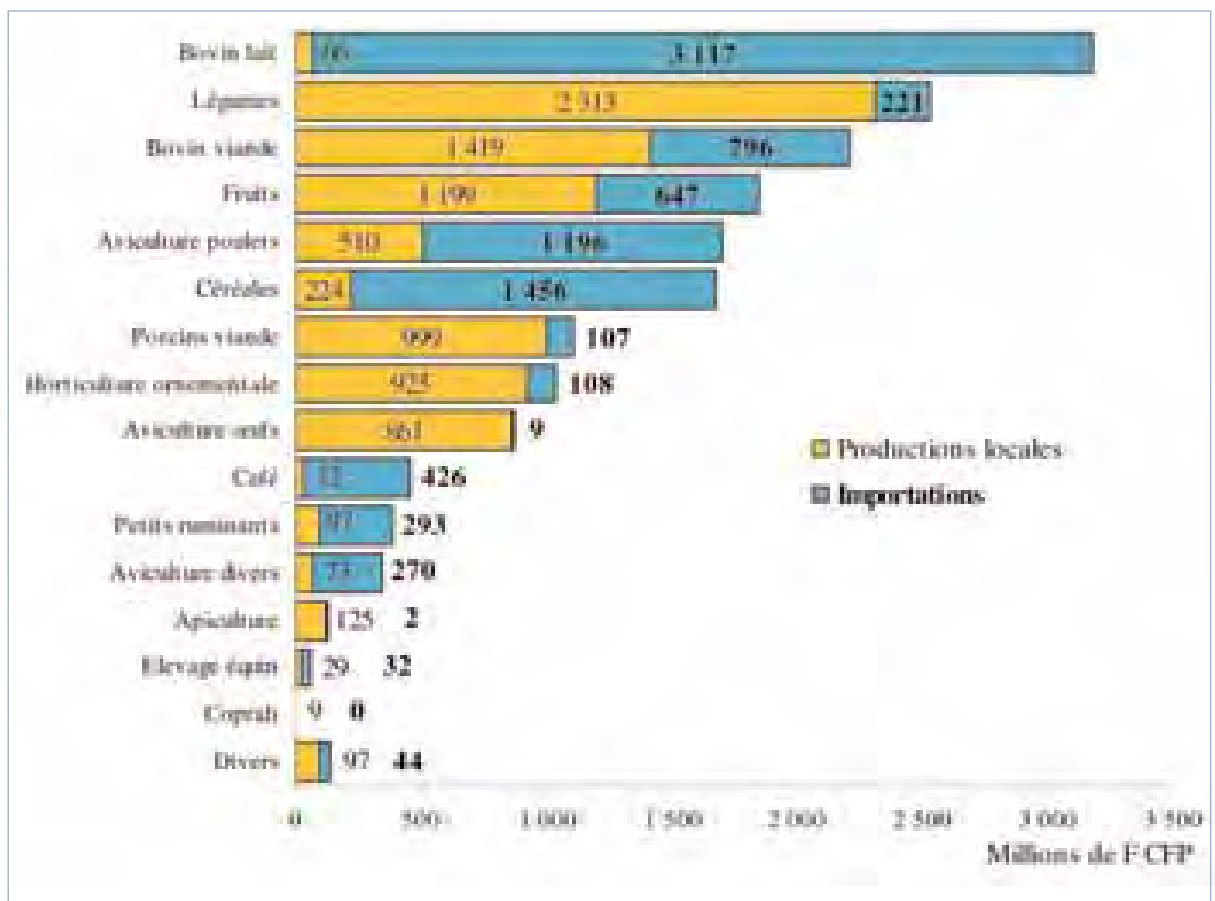
L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE CALEDONNIENNE

▶ Importations de produits agricoles
(source : douanes)



Fluctuant parfois fortement d'une année sur l'autre, les importations de produits agricoles ont progressé de 51% entre 1998 et 2007.

▶ Productions locales et importations en 2007
(source : DAVAR)





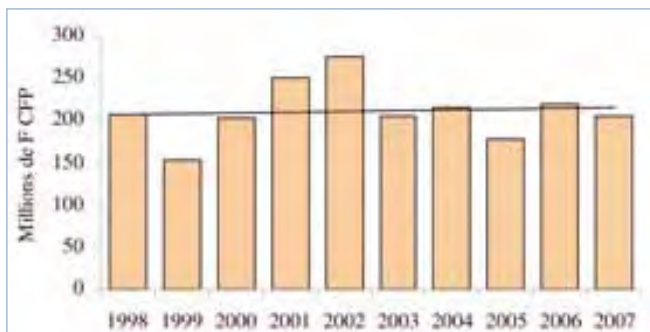
● Les exportations

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
animaux vivants	29	12	13	9	11	15	13	12	7	8
<i>dont porcs</i>	12	10	9	7	2	2	3	3	0	1
<i>dont volailles</i>	10	3	1	1	10	13	8	9	7	6
viandes	22	10	51	71	67	35	53	50	41	46
<i>dont viande de cervidés</i>	21	10	44	70	66	34	53	50	41	46
fruits	27	10	11	18	8	8	7	12	17	21
légumes	124	115	117	134	148	104	74	50	62	34
<i>dont squash</i>	100	115	110	130	142	97	70	43	60	29
café									4	7
huiles essentielles	3	3	10	15	38	39	64	51	90	86
autres divers	2	2	2	2	2	3	3	2	1	12
Total produits agricoles	207	153	203	250	274	204	215	178	218	206
crevettes	1 067	1 868	1 797	1 958	2 060	1 747	2 235	2 372	2 177	1 527
Total exportations	1 275	2 020	2 000	2 207	2 334	1 951	2 450	2 549	2 395	1 733

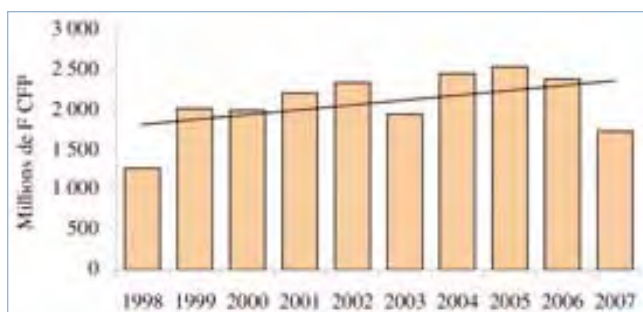
Exportations de produits agricoles, sylvicoles et aquacoles (en millions de F, valeur FOB) (source : douanes)

Les exportations de produits agricoles étaient largement dominées par les squashes jusqu'en 2002. Modestes et fluctuant d'une année sur l'autre, les exportations de produits agricoles évoluent autour de 200 millions de F CFP/an.

Les produits de l'aquaculture forment l'essentiel des exportations calédoniennes de produits du secteur rural. Ils sont en deuxième position des produits exportés calédoniens après le nickel. Grâce au fort développement de la filière aquacole, observé ces dernières années, les exportations dépassent souvent le seuil des 2 milliards de F CFP, malgré une régression notable en 2003 et en 2007.



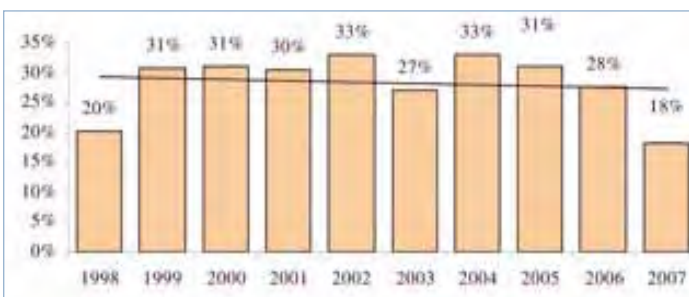
Exportations de produits agricoles, (source : douanes)



Exportations de produits agricoles, sylvicoles et aquacoles (source : douanes)

● Le taux de couverture du commerce extérieur du secteur rural

Le taux de couverture¹ du commerce extérieur du secteur rural (y compris la sylviculture et l'aquaculture), après avoir atteint un pic en 2004, a tendance à se dégrader depuis pour devenir le plus faible depuis dix ans. ●



Taux de couverture du secteur rural (y compris sylviculture et aquaculture, source : douanes)

¹ Le taux de couverture est le rapport de la valeur des exportations divisée par celle des importations relatives au même produit ou ensemble de produits.

CONCLUSION

La superficie agricole utilisée pour l'agriculture représentait près de 248 000 ha en 2002, soit 13% de la superficie de la Nouvelle-Calédonie. En métropole, ce chiffre atteignait 51% en 2000. La Nouvelle-Calédonie n'a donc pas, à proprement parler, une vocation agricole. Ceci s'explique notamment par sa géographie. La faible part des surfaces cultivables, la qualité souvent médiocre des sols, les aléas climatiques et l'éloignement pour les producteurs du Nord et des îles du principal centre de consommation, sont quelques freins au développement de l'agriculture calédonienne.

Caractérisée par une population agricole très disséminée et une forte diminution de ses exploitants agricoles, la production agricole (hors bois et aquaculture) de la Nouvelle-Calédonie est, malgré tout, en augmentation sur la période 1998-2007, dénotant la professionnalisation de ce secteur. En passant de 5,9 milliards de F CFP en 1998 à 9,0 milliards de F CFP en 2007, cette progression de la production agricole finale ne suffit toutefois pas à juguler des importations qui progressent également. Ces importations sont passées de 5,7 milliards en 1998 à 8,7 milliards de F CFP en 2007. Les exportations restent timides et n'évoluent guère depuis dix ans (environ 200 millions de F CFP par an).

La production commercialisée de la plupart des filières agricoles est en augmentation. Seules quelques filières marginales ont régressé en dix ans (lait, viande ovine et caprine) et une filière importante (viande bovine) a pu stopper en 2007 la régression brutale de 2005-2006, grâce sans doute aux fortes mesures de relance des différentes collectivités. D'autres filières, par contre, se distinguent par une progression remarquable entre 1998 et 2007, comme les fruits et les légumes, l'horticulture ornementale, la viande porcine, les poulets de chair ou les céréales.

Mais la Nouvelle-Calédonie possède des atouts certains. Son caractère insulaire lui permet de préserver un environnement sanitaire de qualité, son climat permet de développer des cultures

«tropicales» aussi bien que des cultures «tempérées» et certains sols de bonne qualité agronomique, notamment dans le Nord, permettent d'envisager le développement de grandes cultures. Le développement de nouvelles productions comme le café haut de gamme, la poursuite des efforts engagés pour exploiter les marchés à l'exportation et la recherche de l'amélioration de la qualité de ses produits, donnent à l'agriculture calédonienne une marge de croissance pour les années qui viennent. Celle-ci devrait lui permettre de relever le défi d'un approvisionnement plus conséquent et de meilleure qualité du marché local qui devrait fortement progresser avec l'arrivée des nouveaux consommateurs issus des grands projets miniers en cours de lancement. Et ce dans un souci de préserver au mieux l'environnement calédonien dans le cadre d'une politique basée sur le développement durable.

En outre, la situation de la Nouvelle-Calédonie dans le bassin Pacifique laisse envisager un développement des relations commerciales avec ses voisins, lui permettant une activité d'exportation de ses produits agricoles en progression. ●

ANNEXES

- Détail des abattages OCEF de bovins 84
- Détail des exportations de légumes 84
- Définitions 85
- Liste des principaux fruits 89
- Liste des principaux légumes 89
- Sigles utilisés 90

● Détail des abattages OCEF de bovins

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
gros bovins										
nombre de têtes GB	7 582	7 915	7 126	7 465	7 824	7 644	7 229	5 968	4 689	4 806
<i>nombre GB mâles</i>	3 441	3 607	3 460	3 353	3 377	3 441	3 361	2 776	2 190	2 448
<i>nombre GB femelles</i>	4 141	4 308	3 666	4 112	4 447	4 203	3 868	3 192	2 499	2 357
tonnage GB	1 981	2 123	1 890	1 963	2 037	2 014	1 966	1 604	1 291	1 362
<i>tonnage GB mâles</i>	1 012	1 081	1 021	1 000	998	1 011	1 025	841	676	763
<i>tonnage GB femelles</i>	969	1 043	869	963	1 039	1 003	941	764	615	599
jeunes bovins										
nombre de têtes JB	2 351	2 075	1 621	1 344	1 409	1 356	1 540	1 259	1 117	1 168
<i>nombre JB mâles</i>	1 598	1 426	1 158	865	868	896	1 011	926	786	852
<i>nombre JB femelles</i>	753	649	463	479	541	460	529	333	331	316
tonnage JB	498	441	350	280	299	287	314	275	233	242
<i>tonnage JB mâles</i>	347	311	257	186	191	196	213	211	170	181
<i>tonnage JB femelles</i>	151	129	93	93	108	91	101	64	63	61
veaux										
nombre de têtes V	7 175	7 161	7 332	7 601	7 629	7 505	7 316	7 611	6 118	6 076
<i>nombre V mâles</i>	3 891	3 837	3 997	4 086	4 138	4 051	4 080	4 291	3 469	3 652
<i>nombre V femelles</i>	3 284	3 324	3 335	3 515	3 491	3 454	3 236	3 320	2 649	2 424
tonnage V	817	811	817	828	835	840	844	841	689	698
<i>tonnage V mâles</i>	447	438	451	449	455	456	474	477	394	422
<i>tonnage V femelles</i>	370	373	366	378	380	384	370	364	295	276

(Sources : OCEF)

● Détail des exportations de légumes¹

Tonnes et millions de FCFP		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
squashes	tonne	2 101	2 713	2 190	2 425	3 029	2 690	2 826	2 069	2 710	1 114
	MF	100	115	110	130	142	97	70	43	60	29
aubergines	tonne		0,6	1,4		2,9		1,3	3,4	3,6	5,2
	MF		0,1	0,3		0,6		0,3	0,9	0,9	1,4
poivrons	tonne	0,1	0,2	0,4	0,1	0,8					
	MF	0,0	0,1	0,1	0,0	0,2					
citrouilles	tonne	140,0				57,9					
	MF	3,9				4,1					
courgettes	tonne	1,6		0,3			0,3	0,1	15,0	5,4	12,8
	MF	0,2		0,1			0,1	0,1	3,5	1,1	3,1
oignons secs	tonne			34,8	49,4		106,1	55,7			
	MF			4,4	4,0		5,4	1,7			
autres légumes	tonne	241,9	12,0	5,1	1,7	4,0	3,8	6,7	6,6	0,4	0,05
	MF	19,8	0,3	1,5	0,6	0,8	0,8	2,3	2,2	0,2	0,02
Total légumes	tonne	2 485	2 726	2 232	2 476	3 095	2 800	2 890	2 094	2 719	2 132
	MF	124	115	116	135	148	103	74	50	62	34

(Sources : douanes, ERPA pour les squashes)

¹ Les valeurs correspondent aux valeurs à l'export, différentes des montants revenant aux producteurs, lesquels peuvent comprendre des primes, des subventions ou des aides à la production pour un produit donné.

DÉFINITIONS

Autoconsommation

Dans le présent document, ce terme est à considérer dans son sens le plus large. Il s'agit de l'ensemble des produits générés par l'exploitation agricole mais qui n'en sortent pas : produits autoconsommés, consommations intermédiaires (constitution d'un stock de semences, futurs géniteurs, aliments pour les animaux de l'exploitation...), produits mis à l'écart qui n'ont pas trouvé de place sur le marché, etc.

Chef d'exploitation et co-exploitant

Le chef d'exploitation, ou premier co-exploitant, est la personne physique qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation. Il s'agit de la personne qui prend les décisions au jour le jour. Par convention, on ne retient qu'une seule personne comme chef d'exploitation ou premier co-exploitant : celle qui assure la plus grande part de responsabilité.

Les autres personnes physiques qui participent à la gestion courante de l'exploitation sont des co-exploitants.

Dons et échanges

Les dons et échanges concernent les produits de l'exploitation qui en sortent, sans faire l'objet de transaction monétaire.

Exploitation agricole

L'exploitation agricole est définie, au sens statistique, comme une unité économique répondant simultanément aux conditions suivantes :

- elle génère au moins un produit agricole ou utilise des surfaces agricoles ;
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (pour ce recensement général de l'agriculture, le seuil est fixé à 350 points « registre de l'agriculture »¹ : 1 are de cultures maraîchères : 20 points, 1 vache laitière ou une truie mère : 100 points, une poule pondeuse : 2 points, une ruche : 20 points, etc.) ;
- elle est soumise à une gestion courante et indépendante, assurée par un chef d'exploitation qui prend les décisions quotidiennes ;
- elle est localisée par son siège d'exploitation en un certain lieu unique.

Remarque sur la comparaison entre les données de 2002 et celles de 1991 :

Le RGA 1991 a recensé de façon quasi exhaustive toutes les unités de production agricole. Il a donc été possible d'extraire de la base de données les exploitations ayant 350 points en 1991 afin de pouvoir comparer les données de 1991 et celles de 2002.

C'est la raison pour laquelle les données 1991, recalculées et annoncées dans le présent ouvrage, sont des données corrigées qui diffèrent de celles publiées dans les ouvrages relatifs au RGA 1991.

¹ Les exploitations ayant au moins 500 points doivent être inscrites au registre de l'agriculture.

G.D.P.L.¹ ou groupement de droit particulier local

Le GDPL est un type original de groupement qui n'existe qu'en Nouvelle-Calédonie. Créée en 1982, il s'agit de la seule forme de structure juridique susceptible d'être constituée et gérée par le droit coutumier.

Cette structure n'a réellement pris son essor qu'à partir de 1989, date à laquelle un décret est venu fixer les modalités de sa création. C'est également à cette date qu'il a été adopté pour recevoir un patrimoine foncier, dans le cadre d'une réforme foncière. Un GDPL peut être assimilé à un groupement foncier qui s'est vu attribuer des terres par un organisme foncier.

Cette structure, regroupe des individus attachés entre eux par des liens coutumiers (au sein d'une famille, d'un clan, d'une tribu). En principe, le GDPL est composé de membres de statut coutumier.

Personne juridique à part entière immatriculée au registre du commerce et des sociétés, le GDPL est, à partir de l'attribution, propriétaire de son foncier et le gère donc librement.

Sur les terres attribuées à un GDPL, peuvent exister plusieurs modes de faire-valoir : terres louées par le GDPL, terres exploitées par un GIE, exploitations individuelles ou terres utilisées par une communauté d'habitants ou groupement de fait (clan, tribu...).

Depuis 1999, le GDPL ne peut plus se séparer de son foncier, que ce soit volontairement (vente, échange, donation...) ou involontairement (saisie, prescription...). Ses terres sont en effet inaliénables, insaisissables, incommutables et incessibles.

Population agricole familiale

Elle est composée du chef d'exploitation, du ou des co-exploitants éventuels et des membres de leurs familles (conjoints, enfants, parents, etc.) vivant et/ou travaillant sur l'exploitation.

Superficie agricole entretenue (SAE)

Cette surface est cultivée ou au moins entretenue. Elle correspond à la superficie agricole utilisée, de laquelle sont retranchés les pâturages peu productifs, les jachères et les cocoteraies naturelles.

¹ Source ADRAF : « Rencontres des GDPL 2004 ».

Superficie agricole utilisée (SAU)

La superficie agricole utilisée comprend :

- les terres labourables : céréales, légumes secs, fourrages, tubercules tropicaux, pommes de terre, fruits et légumes, et jachères ;
- les fleurs et plantes ornementales ;
- les cultures permanentes : vergers, caféières, pépinières ligneuses, cocoteraies... ;
- les pâturages ou superficies toujours en herbe (y compris les pâturages peu productifs : savanes à niaoulis, parcours, pâturages en forêts...) ;
- les jachères (terres au repos) et autres terres arables ;
- les jardins familiaux, potagers, cultures associées.

Les surfaces utilisées pour calculer la SAU sont composées des parcelles occupées par les cultures principales.

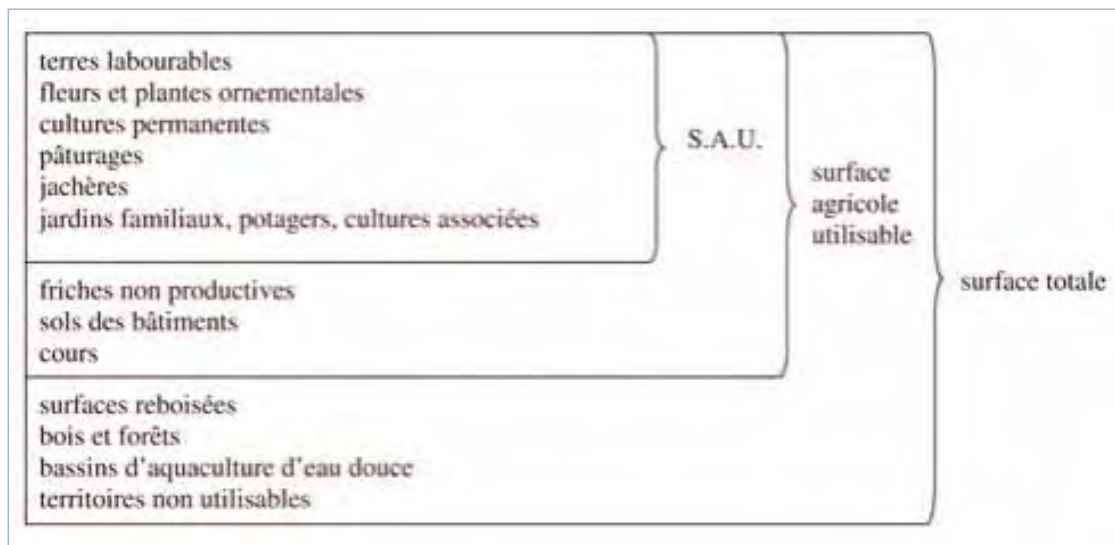
Surface agricole utilisable

La surface agricole utilisée ne doit pas être confondue avec la superficie agricole utilisable qui comprend, en plus de la S.A.U., les friches non productives, les sols des bâtiments et les cours.

Surface totale de l'exploitation

La surface totale de l'exploitation comprend la surface agricole utilisable, les surfaces reboisées, les bois et forêts, les bassins d'aquaculture d'eau douce et les territoires non utilisables (étangs, carrières, rochers, jardins d'agrément, chemins privés...).

▼
Schéma de la composition de la surface d'une exploitation agricole



DEFINITIONS

Unité de gros bovin (UGB)

Cette unité est utilisée pour calculer la charge de bovins à l'hectare, selon le barème suivant : un mâle de deux ans et plus = 1 UGB ; une femelle de deux ans et plus = 0,8 UGB ; un bovin de 1 à 2 ans = 0,6 UGB ; un bovin de moins de 1 an = 0,25 UGB. Ce barème a également été utilisé pour le RGA 1991.

Unité de travail annuel (UTA)

L'UTA équivaut au travail d'une personne à temps complet (40 heures par semaine ou plus) pendant une année (275 jours ou plus par an).

Verger

Le nombre d'arbres fruitiers plantés en Nouvelle-Calédonie est important. Ils peuvent être plantés de façon isolée, autour de la maison, dans la cour, au milieu ou en bordure de certaines parcelles... avec des densités parfois très faibles ou très importantes. Ils peuvent également être plantés de façon ordonnée, avec une densité appropriée à la bonne croissance des arbres, pour former un verger atteignant une certaine dimension.

Pour les besoins de la statistique, la définition ¹ du «verger» est la suivante : sa surface est au moins égale à 50 ares, chaque espèce est représentée par au moins 40 arbres et sa densité moyenne est comprise entre 1 et 10 arbres/are. Les autres arbres sont considérés comme isolés. ●

¹ Cette définition statistique ne prend pas en compte les critères qualitatifs (niveau d'entretien notamment) qui peuvent également caractériser le verger fruitier.

● Liste des principaux fruits

Le classement des produits végétaux dans les fruits et dans les légumes peut porter à discussion. Pour les besoins de la statistique, le classement adopté dans le présent ouvrage veut s'approcher au plus près de celui pratiqué par les douanes.

ananas	framboise	orange
avocat	fruit à pain	pamplemousse
banane dessert	goyave	papaye
canne à sucre	kombawa	pastèque
carambole	letchi	pêche
citron	lime	pitaya
clémentine	longane	pomélo
noix de coco	mandarine	pomme cannelle
corossol	mangue	pomme cythère
figue	melon	pomme liane
fraise	nectarine	tangelo

● Liste des principaux légumes

Sous le terme générique « légumes » sont regroupés les légumes frais, les racines, les tubercules, les bulbes et les plantes aromatiques.

ail	chou-fleur	haricot sec	pomme de terre
aneth	chou rave	haricot vert	pousse de bambou
asperge	ciboulette	igname	radis
aubergine	citronnelle	laurier	romarin
banane poingo	citrouille	liseron d'eau	safran (curcuma)
basilic	cœur de cocotier	mais doux	salades
betterave	concombres	manioc	sauge
blette	coriandre	menthe	squash
brocolis	courgette	navet	taro d'eau
carotte	cresson	oignon vert	taro bourbon
céleri	échalote	oignons secs	taro de montagne
cerfeuil	épinard	oseille	taro wallis
chou blanc	estragon	patates douces	thym
chou de chine	fenouil	persil	tomates
chou rouge	germes de soja	piment	wael
chou vert	gingembre	poireau	waré
chouchoute	gombo	poivrons	

SIGLES UTILISÉS

ACSE	:	analyse et conduite de systèmes d'exploitation
ADECAL	:	agence pour le développement de la Nouvelle-Calédonie
ADRAF	:	agence pour le développement rural et l'aménagement foncier
AICA	:	association interprovinciale de gestion des centres agricoles
APICAN	:	agence pour la prévention et l'indemnisation des calamités agricoles ou naturelles
ARC	:	agriculture des régions chaudes
BCI	:	banque calédonienne d'investissement
BEPA	:	brevet d'étude professionnelle agricole
BI	:	boucher de l'intérieur
BTA	:	brevet de technicien agricole
BTSA	:	brevet de technicien supérieur agricole
CAAPO	:	coopérative agricole et aquacole des producteurs d'Ouvéa
CAFAT	:	caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs salariés de la Nouvelle-Calédonie
CAM	:	crédit agricole mutuel
CAMA	:	caisse d'assurance mutuelle agricole
CAPA	:	certificat d'aptitude professionnelle agricole
CANC	:	chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie
CCI	:	chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie
CEE	:	communauté économique européenne
CFA	:	centre de formation agricole
CFAB	:	centre de formation Antoinette de la Bassetière
CFC	:	commission flux et cotation
CFPPA	:	centre de formation professionnelle et de promotion agricole
CGEA PA	:	conduite et gestion de l'exploitation agricole production animale
CGEA PV	:	conduite et gestion de l'exploitation agricole production végétale
CIRAD	:	centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CODEV	:	code de développement province Nord
CPA	:	centre de promotion de l'apiculture
CREA	:	centre de recherche et d'expérimentation agricole de Nessadiou (un des cinq centres de l'AICA)

CTMFR	:	comité territorial des maisons familiales rurales
CTT	:	centre des tubercules tropicaux
DAFE	:	direction du service d'Etat de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement
DAVAR	:	direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales
DER	:	direction de l'économie rurale
DIDER	:	direction du développement de l'économie rurale
DUT	:	diplôme universitaire technique
ECV	:	équivalent café vert
EDEC	:	établissement de l'élevage des cervidés
EEAPA	:	employé d'entreprise agricole et para agricole
EML	:	équivalent milliers litres de lait
EPNEA	:	établissement public national d'enseignement agricole
ERPA	:	établissement de régulation des prix agricoles
FDEB	:	fond pour le développement de l'élevage bovin
FDEOC	:	fond pour le développement des élevages ovins et caprins
FEPNC	:	fond d'équipement pour la Nouvelle-Calédonie
FIPIC	:	fond d'intervention pour la prévention et l'indemnisation des calamités
GAPCE	:	groupement agricole des producteurs de la côte est
GDPL	:	groupement de droit particulier local
GFA	:	groupement des fermes aquacoles
GIE	:	groupement d'intérêt économique
IAA	:	industries agroalimentaires
IAC	:	institut agronomique néo-calédonien
ICAP	:	institut calédonien de participation
IFREMER	:	institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
IRD	:	institut de recherche pour le développement
ISEE	:	institut de la statistique et des études économiques Nouvelle-Calédonie
ITSEE	:	institut territorial de la statistique et des études économiques
LEGTEA	:	lycée d'enseignement général et technique agricole
LPA	:	lycée professionnel agricole
MFR	:	maison familiale rurale
OCEF	:	office calédonien d'entreposage frigorifique

SIGLES UTILISÉS

OHQ	:	ouvrier hautement qualifié
ORS	:	organisme de réception et de stockage de céréales
PAF	:	production agricole finale
PIB	:	produit intérieur brut
Pibe	:	production intérieure brute
RGA	:	recensement général agricole
SAE	:	surface agricole entretenue
SAP	:	service aux personnes
SARL	:	société à responsabilité limitée
SAU	:	surface agricole utilisée
SCAC	:	société centrale d'aviculture calédonienne
SCEA	:	société civile d'exploitation agricole
SCTO	:	société calédonienne de transformation des oléagineux
SMA	:	service militaire adapté
SMR	:	commercialisation et service en milieu rural
STAE	:	science et technologie de l'agronomie et de l'environnement
TCA	:	taxe conjoncturelle agricole
TGI	:	taxe générale à l'importation
TSPA	:	taxe de soutien aux produits agricoles
UC	:	unité capitalisable
UFP	:	université française du pacifique
UGB	:	unité de gros bétail
UHT	:	ultra haute température
UPCC	:	unité de promotion de la caféiculture calédonienne
UPRA	:	unité de promotion des races
UTA	:	unité de travail annuel ●